

FRANCE-FORUM



Une épreuve et une chance

Polémiques et dialogues

L'OPPOSITION COMBLEE

Imaginons une société dans laquelle le pouvoir serait une autorité, un prestige, une figure, tandis que les oppositions apparaîtraient comme une source et un réservoir d'idées toujours fraîches, permettant d'approvisionner le pouvoir en propos, projets et programmes. Une semblable division du travail pourrait bien représenter une solution rationnelle du problème politique. Chacun connaît le bonheur d'être dans sa voie et de correspondre à sa vocation, car le pouvoir, dont l'essence est l'action, n'a que faire de penser par lui-même et l'opposition, dont le propre est de penser, serait gênée dans la pratique de cette fonction, si elle devait par surcroît s'empêtrer et s'engluier dans l'exercice du pouvoir. D'où une merveilleuse stabilité, le pouvoir restant le pouvoir, et l'opposition l'opposition. Les mêmes ici. Les mêmes là. Indéfiniment. A chaque grande consultation électorale, l'opposition contredit vivement le pouvoir, explique que le gouvernement n'a pas fait ce qu'il convient de faire ; le suffrage confirme chacun dans son état de pouvoir et d'opposition : **le gouvernement réaménagé reprend à son compte les idées de l'opposition.** Chacun est satisfait et singulièrement l'opposant éternel à qui rien ne plaît tant que d'être perpétuellement battu et d'avoir constamment raison...

Un tel modèle n'est pas tellement abstrait ou idéal puisque la France gaulliste n'est pas sans s'en rapprocher passablement. Après la difficile réélection du chef de l'Etat, tout se passe comme si le gouvernement, convenablement remanié, prenait pour objectifs quelques thèmes jusqu'ici oppositionnels. Ses adversaires avaient reproché au gouvernement l'immobilisme et l'inefficacité sociale de sa politique économique et financière, et voici que M. Giscard d'Estaing, premier responsable de cette politique, est contraint de résigner son portefeuille, cependant que la météorologie officielle annonce un réchauffement de la température sociale accompagné d'un grand vent de réformes, selon le vœu même des candidats antigauillistes. Ceux-ci étaient unanimes à condamner la rupture des négociations sur le Marché Commun, qui soulevait tant d'émotion dans le monde de la paysannerie. Ici encore le pouvoir paraît assumer les préoccupations de l'opposition, en appelant au ministère de l'Agriculture un illustre de cette IV^e République qui a eu au moins le mérite de mettre l'Europe en chantier et on peut espérer que le subtil et réaliste génie du compromis, dont M. Edgar Faure a donné mille et une preuves, fera merveille pour débloquer les mécanismes grippés de la négociation européenne. Plus profondément encore, l'opposition démocratique, mettant en cause la concentration, au sommet de l'Etat, du pouvoir véritablement politique, faisait grief au gouvernement de n'être pas vraiment un gouvernement mais une sorte de conseil d'administration, le premier ministre faisant figure de président directeur général, fonction à laquelle il ne paraît pas être professionnellement inapte. La se-

monce semble avoir été entendue, puisque le caractère technocratique de l'équipe ministérielle a été terni par l'entrée dans le gouvernement de ces deux grosses têtes politiques que sont MM. Debré et Edgar Faure, et que le général de Gaulle a dû appeler dans ses conseils en souhaitant, à part lui, bien du plaisir à M. Pompidou.

Une opposition si promptement comprise par le pouvoir a-t-elle remporté une flatteuse et prometteuse victoire morale ou est-elle supérieurement flouée en même temps que battue ? Seules trancheront ces élections de 1967 que le pouvoir gaulliste commence visiblement à préparer.

CONFRONTATIONS TELEVISEES

C'était aussi une revendication majeure de l'opposition que l'accès de toutes les opinions même politiques à une radio et à une télévision que, jusqu'à la campagne présidentielle, le gouvernement avait prise comme habitude de faire exclusivement servir à la défense et à l'illustration de ses seules initiatives. Sur cette question aussi, les promesses officielles sont douces comme le miel : on se rend aux raisons de l'opposition qui va être désormais une invitée permanente sur les écrans de la télévision, et, en répudiation des anciens errements, la confrontation, le face à face, le dialogue vont être désormais à l'O.R.T.F. la loi et les prophètes. Mais l'opposition a plusieurs visages et reste à savoir si ne sera pas pratiquée à son égard ce qu'on pourrait appeler une politique sélective. Il peut être habile pour le pouvoir de mettre hors du débat public celle justement de ces oppositions qui, parce qu'elle se veut raisonnable et modérée, est la plus dangereuse pour l'avenir du gaullisme et faire donner contre celle-ci les feux-croisés des gaullistes et des autres oppositions. Ainsi au lendemain des présidentielles, un Léo Hamon, gaulliste reconqué et un Maurice Duverger, opposant patenté, se féliciteront de ce que, comme ils disaient d'une commuallégresse, Jean Lecanuet et l'Europe supra-nationale aient été les grands vaincus des derniers scrutins. Thèse fort agréable au pouvoir et qui eût été avancée avec moins d'assurance si elle avait pu être discutée et contredite avec les chiffres, les faits et les raisons qui convenaient. Ces sortes de si heureuses rencontres pourraient être multipliées et un libéralisme au intelligence investi serait d'un excellent rendement. Une opposition qui, par sa nature et ses alliances, s'exclut elle-même de toute vocation prochaine au pouvoir, le gouvernement, à la produire en toute liberté, n'a rien à perdre et tout à gagner. C'est dans la mesure où il donnera leur juste place dans les confrontations télévisées à un Jean Lecanuet, à un Gast Defferre, à un François Mitterrand, à leurs idées comme à leurs personnes, que le pouvoir fera la preuve de la sincérité et du désintéressement de sa récente conversion au libéralisme.

FRANCE FORUM

SOMMAIRE

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

2, Bd de la Latour-Maubourg - Paris (7^e)

C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : INV. 24-05

Prix de vente au numéro 2 F 50

Abonnement : 8 numéros par an. 20 F

Abonnement de soutien 25 F

Editorial

La campagne présidentielle : une épreuve et une chance,

PAR ETIENNE BORNE ET HENRI BOURBON 2

Forum

Après la campagne présidentielle : PERMANENCES ET MUTATIONS,

AVEC PAUL BOUJU, JACQUES FAUVET, MAURICE FLORY, HENRI FRENAY, FRANÇOIS GOGUEL, BENOIT JEANNEAU, FREDERIC MAURO, MARCEL MERLE, ANDRE PHILIP, MARCEL PRELOT, JEAN-LOUIS QUERMONNE, RENE REMOND, PIERRE-HENRI TEITGEN, JEAN TOUCHARD, GEORGES VEDEL 3

Enquête

SUEDE : le socialisme chez les Vikings,

PAR MAURICE BLIN 32

Etude

Pour un parti démocratique moderne,

PAR JACQUES-MICHEL JAUBERT ET HENRI BOURBON 39

Dossier

L'hôpital est-il condamné ?

PAR JACQUES LUCIENS 44

Questions d'aujourd'hui

La jeunesse et les idoles,

PAR CECILE DELANGHE 47

Littérature

La rencontre poétique,

PAR JEAN ONIMUS 50

Arts

Giacometti,

PAR JEAN GODON 58

Polémiques et dialogues

Propos du temps

Arguments, Invectives et outrages,

PAR ETIENNE BORNE 72

Notes de lecture

La fondation de la C.D.U., de Léo Schwering,

PAR GEORGES CEYZERIEU 60

Le Plan ou l'anti-hasard, de Pierre Massé,

PAR BERNARD CAZES 61

Le socialisme et l'Europe, de Claude Bruclain,

PAR JEAN-MARIE DAILLET 63

La foule solitaire, de David Riesman,

PAR JANINE MOSSUZ 65

L'intégration territoriale, d'André Marchal,

PAR JACQUES MALLET 66

Y a-t-il un Marché Commun de Paul Fabra,

PAR JACQUES MALLET 66

L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises, de J.-F. Gravier,

PAR YVES CHATAIGNEAU 68

69-70 - Jv.-Fév. 1966 - 5,00 F

Photos : A.F.P. - Cameraphot - Daïmas - Hirou - Serge Kaskoff - Europress - Linder - G.L. Nou - Mageloaes - Parize - Marcel Pevsner - Refot - Reporters associés.

EDITORIAL

La campagne présidentielle : une épreuve et une chance

PAR ÉTIENNE BORNE ET HENRI BOURBON

Un temps d'élection, surtout à l'échelle d'une campagne présidentielle, est un moment d'épreuve pour une entreprise comme la nôtre. Nous avons pensé que l'esprit de dialogue et d'intelligence des raisons d'autrui devait prouver sa valeur précisément en une telle circonstance, car il risquerait de se révéler académique s'il était mis entre parenthèses en un moment d'effervescence politique.

Il nous faut avouer une réelle déception. Tout s'est passé — et même chez certains de ceux qui ont la responsabilité d'éclairer l'opinion sur la totalité d'un problème — comme si on ne pouvait justifier un choix qu'en disqualifiant assez radicalement toute autre option.

La démocratie ne sera vraiment implantée en France que lorsque tomberont enfin en désuétude les systèmes de suspicion et d'accusation qui substituent à la discussion des programmes, des objectifs et des idées, la mise en question des intentions, des raisons et de l'inspiration réelles ou supposées des candidats.

Dans notre précédent éditorial, nous avons essayé de remonter la pente de ces habitudes, en soulignant et en accentuant — sans pour autant cacher nos préférences personnelles — les raisons positives d'un vote en faveur du Général de Gaulle, de François Mitterrand ou de Jean Lecanuet. Cette méthode ne semble pas avoir eu beaucoup d'imitateurs...

Par contre, du côté des candidats — et la

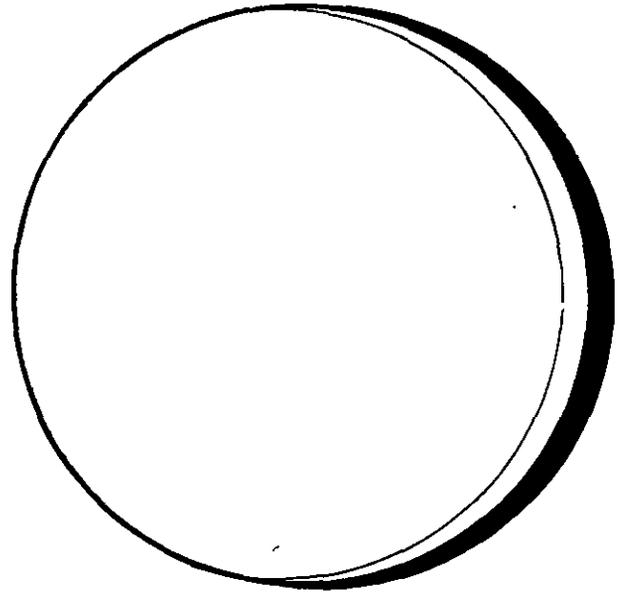
part faite à quelques excès d'habileté — la campagne a été maintenue, pour la plupart d'entre eux, à un niveau très honorable. En effet, la gravité des problèmes et l'importance des enjeux ont été par eux estimés et présentés aux électrices et aux électeurs avec la force et la clarté qui convenaient. En ce sens un progrès manifeste a été accompli dans l'information et donc la formation démocratique de l'opinion. Il reste à consolider cette fragile victoire du civisme et à obtenir que soit une permanence démocratisée l'information, c'est-à-dire, que soit assurée aux grandes familles politiques la libre utilisation des puissants moyens modernes de communication de masse.

Cette campagne présidentielle a montré la survivance des vieilles constantes françaises, mais en même temps les possibilités de mutation et d'évolution qui sont matière pour réflexion et chances pour l'action. Ni le gauchisme, ni ce qu'on appelle le centre et la gauche, ne seront sans doute, après cette élection ce qu'ils étaient auparavant.

Reconnaissance réciproque, dialogue et échanges, qui sont la raison d'être de « France-Forum » seront dans cette conjoncture mouvante plus nécessaires que jamais. Quelques séquelles de la campagne présidentielle peuvent rendre plus difficile un tel effort. Nous le maintiendrons, nous le poursuivrons dans l'espoir que ne nous manquera l'heureuse complicité de tous ceux qui ne se contentent pas de l'écho de leur propre voix.

Après la campagne présidentielle

PERMANENCES et MUTATIONS



Les résultats des scrutins des 5 et 19 décembre 1965, la personnalité et les thèmes des principaux candidats, la répartition des suffrages sont l'effet et la conclusion de la situation politique française à l'issue du premier septennat du général de Gaulle, mais ils peuvent aussi être interprétés en fonction d'un avenir pour lequel ils font figure de promesses plus ou moins clairement dessinées.

La précipitation à tirer de ces scrutins quelque leçon péremptoire a faussé bien souvent les analyses des uns et des autres.

Donnant une importance majeure à l'intelligence d'une conjoncture en mouvement, nous avons établi un questionnaire qui se contente d'orienter l'attention en laissant en suspens la diversité des réponses possibles :

1° La campagne présidentielle par son style, ses thèmes, les réactions de l'opinion représente-t-elle un réveil ou un éveil de l'esprit démocratique ?

2° Dans quelle mesure les argumentations confrontées et les résultats de deux tours de scrutin ont-ils manifesté une certaine constance des courants politiques traditionnels ?

3° Pensez-vous que cette élection présidentielle favorise par son mécanisme et sa dynamique une mutation réelle de la vie politique française et dans quel sens ?

Nous nous sommes adressés à des hommes qui ont le goût de la pratique de la réflexion politique et nous remercions tous ceux qui ont bien voulu comprendre notre propos : Paul Bouju, Jacques Fauvet, Maurice Flory, Henri Frenay, François Goguel, Benoît Jeanneau, Frédéric Mauro, Marcel Merle, André Philip, Marcel Prélot, Jean-Louis Quermonne, René Rémond, Pierre-Henri Teitgen, Jean Touchard, Georges Vedel.

Le lecteur n'aura pas de peine à remarquer qu'à l'intérêt propre à chaque réponse vient s'ajouter l'intérêt supplémentaire de leurs confrontations.

1.

L'intérêt à la fois passionné et réfléchi dont l'opinion française a fait montre au cours de cette campagne, a ruiné une des hypothèses favorites de nombreux politicologues, et qui tournait au mythe depuis 1962 : la « dépolitisation ».

En ce qui concerne le réveil démocratique observé ces trois derniers mois, il faut distinguer la démocratie formelle, c'est-à-dire les mécanismes juridiques qui établissent des Institutions démocratiques, et, d'autre part, la conscience civique. La forte participation au scrutin reflète une forte participation à la campagne, moins par des réunions massives que grâce à l'utilisation de l'information radio-télévisée, on l'a souligné bien souvent.

L'intérêt a été d'autant plus vif que la campagne a apporté une surprise : la redécouverte de la liberté d'expression et de l'impartialité des ondes avec la suspension temporaire du quasi-monopole politique qui s'était peu à peu établi à la faveur du monopole administratif de l'O.R.T.F. Les dispositions relatives à la Commission de contrôle introduites par le scrupule de juristes conseillers du Gouvernement ont joué pleinement. Le Gouvernement pensait qu'elles restreindraient

l'action des candidats, cela a été vrai, mais son action s'est trouvée aussi liée. La conscience des magistrats de la Commission les a portés à repousser les demandes gouvernementales, entre le premier et le deuxième tour pour modifier les règles de la campagne. On voit ainsi l'importance d'un pouvoir indépendant de contrôle administratif pour assurer le respect des règles d'égalité démocratique dans la propagande ; la compétence limitée et le niveau élevé d'intervention du Conseil Constitutionnel rend ce contrôle d'autant plus indispensable.

Il serait souhaitable que cette Commission voit son activité étendue à toutes les consultations politiques. Sans doute les formations politiques se voient reconnaître un droit égal d'accès aux ondes, mais les interventions présidentielles ou gouvernementales ne sont nullement limitées ; l'impartialité de l'information par les journaux radio-télévisés n'est pas garantie. Et tout cela avait été largement utilisé en 1962.

Ni le statut actuel de l'O.R.T.F., ni la composition de son Conseil ne garantissent actuellement l'égalité des droits du Gouvernement, de la majorité et des oppositions qui est indispensable pour l'information et la formation du libre jugement des citoyens.

2.

L'éventail des choix offerts aux électeurs a été très ouvert. Même les « apolitiques » ou « antipartistes » ont pu trouver en M. Barbu ou M. Marcellin un candidat à leur convenance. Mais l'expérience a montré qu'un candidat n'a de chances de s'imposer que lorsque des grandes formations traditionnelles s'engagent derrière lui. Il est normal en revanche qu'il cherche à s'en distancer. Dans la mesure où subsiste dans la mentalité française un multipartisme fondamental qui comporte au moins quatre grandes options, le candidat doit se définir, et avant même l'élection, comme chef d'une majorité possible, c'est-à-dire d'une union, ou d'une alliance et non comme le leader d'une des fractions ou des composantes, ou alors se présenter à la tête d'un mouvement suffisamment large. C'est une modification importante des usages politiques qui ne sera pas sans répercussions, à la longue. Elle me paraît d'ailleurs tenir plus aux exigences du mécanisme majoritaire qu'à une quelconque conception (gaulliste ou non) de l'Etat.

Le dualisme obligatoire du second tour a pu réveiller des réflexes traditionnels : droite - gauche où, fina-

lement, la question laïque a opéré la scission, au moins autant que l'alliance avec les communistes ou la constitution d'un « Front populaire ». Bien que la question laïque n'ait guère joué dans l'argumentation des candidats, ou seulement pour la dépasser dans le cas de Jean Lecanuet, il n'est pas sûr, qu'à l'échelon local l'électorat n'y reste pas secrètement sensible. La gauche a pu ainsi plus aisément se regrouper surtout dans les régions où elle est minoritaire et oublier les rivalités anciennes entre communistes, socialistes et radicaux. Le Général de Gaulle en a bénéficié au second tour recueillant des « voix flottantes » qu'il avait perdues au premier. Le « réflexe anticommuniste » a joué d'ailleurs dans ce cas plus nettement, bien que les discours officiels aient soigneusement évité toute attaque contre le « Front populaire » pour attirer des « électeurs de gauche ». Le gaullisme reste ainsi partiellement un phénomène ambigu et équivoque, encore qu'il soit largement alimenté par la droite la plus « classique ».

Le report au deuxième tour d'une partie des voix de l'opposition sur M. Mitterrand ne s'est d'ailleurs pas fait dans une grande clarté, en raison de son caractère

ctique qui brise en partie le clivage droite-gauche traditionnel. La consigne a été assez largement suivie chez les troupes de M. Tixier-Vignancour et pas seulement chez les rapatriés d'Algérie qui retrouvaient une inclinaison plus ancienne vers la gauche politique.

La tactique peut paraître nouvelle car elle avait disparu de notre vie politique après les grands affrontements idéologiques du début du siècle, après l'affaire Freyfus qui a tant contribué à la cristallisation droite-gauche. Elle n'était pourtant pas inconnue au XIX^e siècle, soit de la part des notables électeurs au suffrage censitaire qui sous la Restauration ont pu provoquer des alliances entre ultra-royalistes et libéraux anti-dynastiques contre les modérés, ou une large entente

du centre et de la gauche contre les ultras comme en 1830.

Sous le Second Empire, avec le suffrage universel, on retrouve des alliances de Royalistes et de Républicains contre les candidats du régime ou même, encore, sous la III^e République, dans certains départements de l'Ouest, des accords entre légitimistes, monarchistes et républicains radicaux pour faire échec à des républicains bourgeois modérés, voire des catholiques «ralliés».

La reprise de cette tactique est liée encore aux contraintes du scrutin majoritaire sans pourtant contribuer à résoudre le problème de la majorité parlementaire et gouvernementale.

Ces mécanismes majoritaires sont, on l'a vu, très contraignants et bouleversent nos habitudes politiques très vite prises sous la IV^e République avec le scrutin proportionnel où tous les partis étaient rivaux les uns des autres, insistant plus sur leurs différences ou divergences que sur leurs points communs.

Théoriquement tous ces éléments devraient se combiner dans l'esprit de leurs promoteurs, pour un régime de choix simplifiés à l'anglaise ou à l'américaine. Y aboutira-t-on ? Et comment ?

En fait l'élection de 1965 ne crée pas un précédent mais maintient le régime personnel provisoire qui est, en fait, notre régime depuis 1958. Pour être assuré de voir les institutions nouvelles fonctionner normalement, il aurait fallu voir MM. Debré ou Pompidou candidats. Le Général de Gaulle en 1962 avait d'ailleurs expressément déclaré que la réforme donnerait à son successeur l'autorité indispensable. Or s'il a jugé nécessaire de revenir sur cet engagement public, c'est qu'il estime suffisamment assurées ces institutions nouvelles et que les hommes nouveaux en seraient insuffisamment confirmés.

Même s'il pense transmettre, avec de moindres risques, son mandat en cours de septennat, cette succession, par patronage ou cooptation, qu'elle soit assortie d'une élection ou d'un référendum, faussera encore le

jeu normal prévu par la Constitution de 1958, modifiée en 1962.

D'autre part, le scrutin majoritaire, et bien plus encore si les règles de présentation sont modifiées pour exclure les candidats fantaisistes, accroît nécessairement le rôle des grandes formations politiques. La conception gaulliste d'un Président « élu de la Nation » s'effondre ? Sans doute la représente-t-il tout entière en vertu de la règle démocratique ; mais est-il certain que la conscience civique, et aussi l'indifférence idéologique, soient en France aussi élevées que dans les pays anglo-saxons pour que le choix opéré, et parfois de justesse, ne soit jamais contesté par l'autre moitié des citoyens ?

Le mécanisme d'intervention des formations politiques reste d'autre part à définir. Le système des « Conventions » n'a pas fonctionné, mise à part la tentative Defferre-Mitterrand qui, avec le recul, peut apparaître comme une convention en deux temps, assortie de la définition d'un nouveau parti (ou de ses ouvertures au centre ou à gauche).

Il reste encore trop d'éléments exceptionnels pour qu'on puisse voir si l'élection de 1965 engage l'avenir et en quel sens.

Paul M. BOUJU,
Maître de Conférences aux Instituts d'Etudes Politiques
de Lyon et de Paris.

JACQUES FAUVET

Si l'esprit démocratique se mesure à l'assiduité électorale, la campagne présidentielle a provoqué un coup sûr son réveil. Mais le petit nombre d'abs-

tentions s'explique moins par le contenu de la campagne que par la simplicité des choix. Or les facteurs personnels ont beaucoup compté pour plusieurs des

FORUM

candidats et notamment le général de Gaulle. Les sondages prouvent que les électeurs de ce dernier ont moins approuvé ses idées qu'ils n'ont fait confiance à sa personne.

Or l'esprit démocratique ne tient pas seulement à

l'ardeur et à la passion que l'on met à se décider mais aussi à la réflexion et au sang-froid. Il est moins l'ordre du sentiment que du jugement, ce dernier devant porter autant sur les idées que sur les hommes.

2.

Ni les argumentations des candidats, ni les résultats des deux tours ne manifestent totalement la constante des courants politiques traditionnels. M. François Mitterrand n'a pas eu seulement des voix de gauche mais aussi des voix de mécontents de droite et surtout d'extrême droite. Le général de Gaulle n'a pas eu seulement des voix de droite mais aussi des suffrages affectifs de sympathisants et plus encore de sympathisantes qui votent habituellement à gauche. Enfin — et le second tour l'a bien prouvé — le corps électoral de M. Jean Lecanuet était également hétérogène.

Il reste malgré tout que les deux candidats principaux ont regroupé au second tour, l'un la majorité des voix

de gauche et du centre-gauche, l'autre la majorité des voix du centre-droit et de droite. Les sondages ne font que confirmer à cet égard les leçons de la géographie électorale.

Quant au centre, il ne peut se constituer que si des forces centripètes ramènent vers lui des éléments de gauche et des éléments de droite. Or le gaullisme exerce encore une séduction suffisante sur le centre-droit et le communisme n'exerce plus une force de répulsion suffisante sur le centre gauche. Dans ces conditions, le centre ne pourra réellement se constituer aussi longtemps que le communisme et le gaullisme resteront dans l'état où ils sont.

3.

L'élection présidentielle au suffrage universel a favorisé malgré tout une simplification de la vie politique française. Si elle n'y a pas abouti complètement, cela est dû en grande partie à la personne du général de Gaulle qui a attiré une partie de l'électorat de gauche et repoussé une partie de l'élec-

torat de droite vers M. Mitterrand. Cette simplification relative ne pourrait se poursuivre que si le mode électoral présidentiel était appliqué aux élections législatives...

Jacques FAUVE
Rédacteur en chef du « Monde »

MAURICE FLORY

1.

Après cette élection présidentielle, il faut bien se rendre à l'évidence que l'idée reçue depuis quelques années d'une dépolitisation des Français est inexacte. Encore faut-il comprendre ce qui a passionné les Français pendant cette brève campagne. Une étude approfondie serait nécessaire, pour l'instant seules des impressions forcément partielles peuvent être livrées.

Tout d'abord, comment l'opinion ne se serait-elle pas

intéressée à un jeu politique aussi nouveau dans notre pays ? Ce n'est pas seulement l'enjeu de la compétition électorale, l'aspect tiercé qui a évidemment passionné les Français, mais c'est aussi le style très nouveau de la campagne. Les auditeurs de la radio et les spectateurs de la télévision se sont vus offrir des émissions sans précédent et d'une excellente qualité. Car il faut le reconnaître, n'en déplaise aux détracteurs des po-

La spectaculaire bataille des affiches

ciens formés sous la Quatrième République, la tenue intellectuelle et morale de la campagne a été bonne.

Soyons reconnaissants au candidat auquel on doit le ballottage — M. Jean Lecanuet — car la campagne conduite à un seul tour n'aurait été qu'une démonstration complète, tronquée. Il aurait manqué au dialogue une voix qu'il fallait entendre dans les mêmes conditions que les autres, puisque nous sommes en régime démocratique. Mais il y a plus encore : le ballottage apparaît comme un facteur de relance de la vie démocratique en prouvant aux Français que le Général est un candidat qui n'est pas d'une essence différente des autres candidats et en rappelant durement au Général de Gaulle, qui en tiendra compte, que dans un régime démocratique la légitimité historique n'empêche pas la contestation.

Cinq semaines de discours électoraux risquaient cependant de lasser un public qui n'a pas encore droit à six majorettes pour le distraire ; s'il n'en a rien été, c'est probablement parce que ce public a soudain entendu la voix de l'opposition qui ne lui arrivait jusqu'alors qu'à travers des journaux peu lus et une radio officielle. Il a entendu un point de vue différent de celui de l'auto-satisfaction gaulliste ; il a brusquement décou-

vert que la progression économique de la France était moins forte que celle de ses voisins et que l'avenir n'était peut-être pas aussi brillant que le laissent prévoir les perspectives gouvernementales. On ne dira jamais assez le tort que s'est fait le régime en ouvrant ses ondes à l'opposition au dernier moment seulement et en lui réservant ainsi tout le bénéfice de l'effet de surprise.

Le style de la campagne n'a pas été le seul élément d'animation ; l'intérêt s'est manifesté sur le fond même des débats qui, pour la première fois sans doute depuis longtemps, ont échappé aux vieilles rengaines des partis. Seul le « candidat unique de la gauche », pour rassurer des troupes trop dispersées, a-t-il été obligé de sacrifier à plusieurs reprises aux vieux démons de la S.F.I.O. ou du P.C. L'importance donnée au cours de cette campagne à la politique étrangère est un fait remarquable ; l'indépendance militaire et l'armement atomique, la coopération et l'aide aux pays en voie de développement, la construction de l'Europe et plus précisément le Marché commun ont constitué des thèmes privilégiés de contestation. Jamais l'électeur moyen n'avait été ainsi élevé au niveau de la stratégie internationale.

- 3.

Découvrir dans un tel brassage une certaine constance des courants politiques n'est pas impossible ; il faudrait se livrer à une analyse très subtile des deux tours de scrutin et les comparer à de précédentes élections pour retrouver ces courants traditionnels à travers les

déplacements de voix. Il y a cependant une stabilité globale des « partis de jadis » qui mérite d'être soulignée ; bien loin d'être écrasés par sept années de gaullisme, ces partis d'opposition ont obtenu un succès qui a surpris l'U.N.R. et aussi les partis traditionnels eux-

FORUM

mêmes ; on peut ici s'étonner qu'aucun candidat n'ait opposé aux attaques de l'U.N.R. la réponse qui s'imposait : un éloge du parti politique formateur d'hommes, école de civisme et instrument indispensable de la démocratie. Et c'est sans doute pour ne pas paraître approuver l'éventail des familles politiques existantes que les candidats sont restés silencieux sur ce chapitre et ont insisté en revanche sur la nécessité du regroupement. Ils ont cherché à présenter les forces sur lesquelles ils souhaitaient s'opposer dans l'avenir, plutôt que celles des partis qui, dans l'immédiat, leur apportaient des suffrages.

Aussi M. Lecanuet et M. Mitterrand ne se sont-ils pas manifestés comme les représentants de partis traditionnels. Le premier n'a annoncé sa candidature qu'après avoir démissionné de la présidence du M.R.P. ; l'indépendance du second par rapport aux deux grandes formations de gauche ne nécessitait pas la même précaution. L'un et l'autre ont cherché au-delà du scrutin à pérenniser le regroupement qu'ils avaient amorcé ; après le premier tour, M. Mitterrand s'est proclamé le candidat des Républicains, tandis que M. Lecanuet a constitué le Centre Démocrate.

Ainsi surgit le rêve d'une simplification des forces politiques autour de deux étiquettes classiques. Mais quel leader oserait y croire ? Comment ne pas admettre que l'assiette d'un Centre démocrate reste impossible à définir tant que l'U.N.R. se refuse à entrer dans le jeu normal des partis et tant que le Général de Gaulle incarne à lui seul l'unité nationale et la légitimité ? Comment ne pas reconnaître que le regroupement tenté par M. Mitterrand reste subordonné à l'attitude du P.C. qui n'est pas prêt à rejoindre le système démocratique voulu par la majorité des Français.

Une division dualiste — dont il reste à démontrer qu'elle est souhaitable en France — supposerait que les extrêmes s'intègrent au centre-droit ou au centre-

gauche et qu'après la réduction des ailes, elle puisse remplacer la traditionnelle majorité fondée sur la conjonction des centres.

Il est probable que ni M. Mitterrand ni M. Lecanuet n'y croient réellement et qu'ils vont orienter leur stratégie en conséquence. La lutte d'influence, le terrain de bataille se situe dès lors au Centre-gauche. Les deux nouveaux leaders vont connaître dans cet affrontement des difficultés de nature très différente. M. Mitterrand souffre de n'appartenir à aucune des deux grandes formations de gauche et risque, passé le rassemblement électoral, de se heurter aux appareils de ces deux partis sans que l'on puisse discerner comment sa personnalité pourrait constituer un élément fédérateur durable ; en outre toute fédération, confédération ou même alliance avec le P.C. ne manquera pas d'écarter des éléments centristes précieux pour la constitution d'une éventuelle force majoritaire.

Dans une perspective de véritable bipartisme, il n'aurait sans doute pas d'inconvénient grave à ce que le regroupement de M. Lecanuet se fasse du centre vers la droite et il ne pourrait guère se faire autrement, mais puisque cette perspective est improbable et qu'autrement mieux il faut songer à un tripartisme, le Centre démocrate trahirait ses options les plus fondamentales en apparaissant dans un tel contexte comme un regroupement de la droite.

M. Lecanuet a fait campagne sur le thème de la constitution d'un mouvement nouveau regroupant les forces réformatrices ; ce faisant il n'entend pas se situer sur l'éventail partisan que nous connaissons aujourd'hui ; il est le seul à avoir eu le courage de remettre en cause, non sans risque, une étiquette vieille de vingt-cinq ans et représentant encore une valeur sûre ; il ne vise évidemment pas la seule clientèle M.R.P. Sans doute espère-t-il que par un phénomène de contagion d'autres formations politiques seront incitées à faire

Le débat qui opposa Pierre Mendès-France à Michel Debré fut un des plus remarquables.

ême et qu'ainsi sera obtenue cette fluidité qui permettrait par un regroupement de citoyens plutôt que de partis la simplification attendue. L'échec des fédérations confédérations de partis est, hélas! assez flagrant pour justifier une tentative dans une autre direction. Mais il est évidemment prématuré d'évaluer ses chances.

Malgré des transformations importantes qui se précéderont dans les prochaines années, ne serait-ce que par le mécanisme simplificateur de futures élections présidentielles, l'avenir des formations politiques françaises

n'apparaît donc pas clairement. L'hypothèse d'un bipartisme n'est pas actuelle. Un regroupement des forces de gauche y compris le P.C. ne peut être qu'une alliance inconsistante et fragile. C'est donc entre le centre-gauche et le centre-droit que se situe aujourd'hui le champ de manœuvre utile pour toute opération de regroupement. Mais il reste une inconnue de taille : l'U.N.R. de l'après-gaullisme.

Maurice FLORY,
Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence.

HENRI FRENAY

De 1936 à nos jours, en maintes circonstances, le corps électoral s'est rendu en masse aux urnes. Il était donc « éveillé ». En revanche, depuis 1958, l'information dont le Pouvoir monopolise les principaux moyens d'expression l'a en quelque sorte chloroformée. D'autre part un grand nombre de citoyens pugnait à s'exprimer par le canal des partis tradi-

tionnels dont chacun ne représentait qu'une partie de leurs aspirations.

La campagne présidentielle a permis pour la première fois, à grande échelle, la confrontation du Pouvoir et de l'opposition. Elle conférait à chaque citoyen une responsabilité concrète. L'opinion s'est alors « réveillée ».

Dans cette dernière élection, les courants traditionnels ne disposaient pour se compter que de la place que leur laissait le gaullisme, c'est-à-dire, au premier tour, 56 % du champ de manœuvre. Donc sous l'angle numérique leur éventuelle constance se manifesta quelque mal à se manifester.

Sous l'angle politique, il est frappant de constater qu'aucun candidat ne s'est présenté sous l'étiquette ou comme le chef d'un parti traditionnel. Pour justifier leur soutien à tel ou tel candidat, les partis ont tenté de faire connaître en lui les lignes générales de leur politique traditionnelle. La gymnastique, voire les contorsions, aux-

quelles ils ont dû se livrer pour réaliser cette délicate opération fut pour eux malaisée. Le P.C. a été obligé de soutenir un candidat partisan de l'Alliance Atlantique et de l'Europe politique à Six. La S.F.I.O. penchait du côté Mitterrand, mais avec de larges sympathies pour Jean Lecanuet. Le parti radical subissait un écartèlement plus grand encore. Quant à la droite active, elle « jouait l'homme », c'est-à-dire de Gaulle, comme au rugby.

Tous furent donc divisés. Dès lors il me semble difficile de parler de « constance » des courants traditionnels si ce n'est pour constater, sinon leur absence, du moins une très large atténuation.

Je pense que la récente élection présidentielle favorise une mutation réelle de la vie politique française. Dans quel sens ? Dans celui d'un rassemblement en formations nouvelles, séparées entre

elles, non par des divisions, valables peut-être il y a quarante ans, mais par des choix clairs répondant aux différents problèmes posés à la France d'aujourd'hui. Mesurons le chemin parcouru en quinze ans. L'évo-

FORUM

lution du communisme et du P.C.F. depuis la mort de Staline, les remous qui agitent le socialisme démocratique : création du P.S.U., drames à la S.F.I.O., la quasi-disparition du parti radical, la dissolution probable ou prochaine du M.R.P., la division des Indépendants.

Toutes les anciennes pièces de l'échiquier politique français sont brisées, fêlées ou en voie de mutation. Peut-on sérieusement envisager de reconstruire avec ces débris ? Bien sûr les tenants des appareils des partis, confondant volontairement ou non la fin et les moyens, chercheront à consolider leurs vieilles maisons sur les anciennes fondations. Il ne faut pas sous-estimer leurs chances car la routine, la sentimentalité et les rivalités des hommes joueront en leur faveur. Nous ne les suivrons pas dans leur tentative désespérée de reblanchir les sépulcres.

Nous savons cependant que les nouveaux regroupements seraient impossibles sans le concours actif d'hommes nombreux, compétents ayant acquis dans la vie publique et au sein des partis une riche expérience. Ils ne peuvent se faire davantage en s'appuyant exclusivement sur les militants des vieux partis sous peine de retomber dans les anciennes ornières. C'est donc à la masse des inorganisés qu'il faut également s'adresser et dont un grand nombre est disposé à s'engager politiquement. Cette double obligation indique la voie qu'il faut emprunter.

Sur quelles bases ces regroupements devraient-ils se faire ? Bien entendu sur une base politique claire. Faut-il, comme certains l'affirment, établir de véritables programmes détaillés ? Nous ne le pensons pas et ce serait une erreur. Plus on entre dans le détail et plus les occasions de se diviser se multiplient. On en arrive même à oublier les points essentiels d'union pour ne retenir que les points secondaires de division. Or il s'agit d'unir. Comment ?

Les problèmes fondamentaux posés à la France de 1966 ne sont pas innombrables. C'est en fonction de la réponse donnée à chacun d'eux qu'il faut se compter et se grouper.

Je ne pense pas qu'une coalition avec le parti communiste soit solide et durable. Outre qu'elle écarterait encore aujourd'hui un grand nombre d'adhérents, l'évolution du parti communiste n'est pas encore telle qu'on

puisse tabler sérieusement sur sa réintégration sans condition dans la famille démocratique.

En dehors du P.C., le problème est posé de la création de deux ou trois nouveaux groupements. Guy Mollet penche pour trois. Nous pensons qu'il a tort. Si l'on vise en même temps à résoudre le problème d'une majorité parlementaire, c'est vers deux groupements qu'il faut tendre. D'ailleurs, dans les démocraties qui fonctionnent harmonieusement, on y trouve le système bi-parti (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays Scandinaves...).

Pour leur donner naissance il est indispensable qu'ils se réunissent un petit nombre d'hommes connus pour leur intégrité, la solidité de leurs convictions, leur indépendance de jugement. Qu'ensemble ils élaborent minutieusement la plate-forme commune et arrêtent leur orientation et qu'ensuite ils s'adressent directement aux pays pour demander aux groupes existants, comme aux isolés de venir soutenir leurs efforts.

Ceux qui appartiendraient à des partis devraient faire de leur mieux pour entraîner leur adhésion. S'ils ne parvenaient pas, ils devraient être résolus à poursuivre leur action au besoin contre la volonté de leurs partis. Prétendre faire du neuf, catalyser des énergies de l'intérieur d'un parti ou en s'alignant sur ses positions à la première mise en demeure, c'est accepter la perspective de l'échec avant même que d'avoir commencé la bataille.

C'est donc une fois encore un problème d'hommes qui se trouve posé. Ces hommes existent-ils ? Hors des partis, tous, nous en connaissons. Dans leurs rangs c'est moins sûr car le risque à prendre est réel, et peut être évité.

Le moment est venu de le prendre. Les encouragements qu'a reçus Gaston Defferre dans son projet de grande Fédération, l'analyse du scrutin des 5 et 19 décembre 1965 prouvent à l'évidence qu'une telle initiative trouverait en France un profond écho.

L'année 1966 apportera la réponse à notre attente. Elle sera celle du renouveau ou la justification définitive de la diatribe gaulliste contre les partis.

Henri FRENA
Fondateur du Mouvement de Résistance « Combat »
ancien Ministre

FRANÇOIS GOGUE

1.

Si l'« esprit démocratique » est celui qui conduit les citoyens à se sentir concernés par les affaires publiques, et à vouloir exercer quelque influence sur la manière dont celles-ci sont menées, il me semble certain que la campagne présidentielle de l'automne 1965 a prouvé que cet esprit était de nouveau bien vivant en France.

La IV^e République l'avait affaibli, parce qu'un système de complète souveraineté parlementaire donne alors aux citoyens l'impression que, quel que fût le verdict porté par eux aux élections, la « classe politique » et les partis dans lesquels celle-ci s'unissait tout en se divisant, resteraient toujours les seuls maîtres de l'Etat — ou de ce qui en tenait lieu.

Les premières années de la V^e République, caractérisées par la primauté absolue du drame algérien, ont conduit les citoyens découragés, et conscients de l'extraordinaire difficulté qu'il y avait à résoudre un tel problème, à se remettre complètement au général de Gaulle du soin de les gouverner. Les anciens partis — même ceux qui critiquent aujourd'hui le « pouvoir personnel » — connaissent d'ailleurs l'exemple aux citoyens : n'était-ce pas M. Francis Leenhardt, président du groupe socialiste, qui déclarait à l'Assemblée Nationale, après le discours du général de Gaulle sur l'autodétermination, que ses amis n'entendaient pas « contrecarrer l'action définie le 16 septembre », ce qui impliquait la reconnaissance au droit (et donc du devoir) pour le Président de la République de définir lui-même une politique et d'agir lui-même pour la mettre en pratique ? N'était-ce pas M. Paul Coste-Floret qui, après les journées des barcades, proposait de spécifier que les ordonnances à prendre en vertu de la loi de délégation de pouvoirs soumises au Parlement, devraient être signées par « le général de Gaulle, Président de la République », ce qui était juridiquement superfétatoire (car cette signature était requise par l'article 13 de la Constitution), mais politiquement significatif d'une confiance faite personnellement au Chef de l'Etat pour résoudre le problème dramatique que les circonstances (et sans doute aussi la structure qui était alors celle des pouvoirs publics) n'avaient pas permis aux partis dominants de la IV^e République d'affronter avec quelque chance de succès ? Le problème algérien résolu, et l'Etat restauré, il me semble que l'élection présidentielle de 1965 a montré que les citoyens croient de nouveau possible de faire connaître leur sentiment sur l'action du pouvoir dans ses domaines qui les concernent plus directement que celui de l'Algérie, et à propos desquels ils se croient qualifiés pour exprimer une volonté. Qu'il s'agisse du niveau des prix agricoles, des effets du plan de stabilisation sur les investissements, sur l'expansion économique et sur le niveau de vie des Français, ou de la politique d'aménagement du territoire, les électeurs ne veulent plus s'en remettre totalement au Chef de l'Etat et à ses ministres. Il me semble également qu'ils pensent

que leurs suffrages pour l'élection présidentielle a plus de poids que dans une élection législative ; ainsi s'expliquent à mon avis l'intérêt soulevé par la campagne électorale, et le très faible niveau de l'abstention, le 19 décembre aussi bien que le 5.

En ce sens, je crois donc à un réveil de l'esprit démocratique en France, et j'y trouve a posteriori une justification pour ceux que des scrupules juridiques n'avaient pas empêchés de voter oui le 28 octobre 1962.

Mais la situation comporte aussi ses ombres, et je dois avouer que celles-ci me paraissent provenir en grande partie de ce qu'a été l'attitude des candidats d'opposition. Les deux principaux d'entre eux n'ont pas échappé, à mon sens, à la tentation, traditionnelle dans notre vie politique, de « loucher vers les extrêmes », c'est-à-dire de prendre une attitude qui pût leur attirer les suffrages d'adversaires passionnés du général de Gaulle, avec lesquels, en réalité, ces candidats n'avaient à peu près rien de positif en commun : l'un d'eux avant le 5 décembre, l'autre entre le 5 et le 19, ont visiblement accepté, et je crois même avoir le droit de dire, recherché, l'appui d'une extrême-droite sur laquelle, en cas de succès, ni l'un ni l'autre n'aurait pu s'appuyer pour gouverner avec continuité et cohérence. L'un et l'autre, tel est du moins mon sentiment, ont compromis par-là certains des effets heureux de la renaissance démocratique suscitée par l'élection présidentielle, car ni l'appui de M. Isorni, ni le désistement de M. Tixier-Vignancour ne me semblent de nature à contribuer à l'instauration d'une démocratie véritable, efficace et durable.

S'il faut mieux préciser ma pensée, je crois que tout ce qui impliquerait un retour aux mœurs et aux institutions politiques de la IV^e République, qui a failli tuer la démocratie, faute de donner à la France le type de gouvernement nécessaire à un grand Etat industriel de la seconde moitié du XX^e siècle, représente un danger pour cette démocratie. Ce qui, dans la campagne présidentielle, a rappelé ces mœurs et paru préparer un retour à ces institutions, me paraît donc constituer ces ombres qui obscurcissent le réveil démocratique dont, au total, je pense que cette campagne a témoigné.

La candidature de M. Mitterrand, au moins avant le 1^{er} tour, me paraît avoir clairement fait appel aux thèmes traditionnels de la Gauche (socialiste et radicale), tout en ménageant avec habileté les points de vue particuliers de l'Extrême-Gauche communiste. Elle a ainsi contribué à rendre moins inconcevable qu'auparavant une réunification générale de la Gauche, qui constituerait le retour à une tradition fort ancienne, que le Front Populaire de 1936 n'avait rétablie que de façon très éphémère.

Mais le candidat unique de « la Gauche », devenu après le 5 décembre, celui « des Républicains », n'a rien fait ni rien fait pour désavouer les appuis qui lui sont alors venus de l'Extrême-Droite. Bien qu'avant 1914 certains socialistes — dont M. Vincent Auriol — aient

dû leurs sièges de députés à la préférence que des électeurs de droite marquaient à leur égard par rapport aux radicaux, cette union de l'Extrême-Gauche, de la Gauche, d'une partie de la Droite et de l'Extrême-Droite ne paraît pas constituer la réapparition d'un « courant traditionnel ».

En plaçant au premier plan de la compétition électorale des thèmes comme celui de l'Europe et de l'Alliance Atlantique, M. Lecanuet a pris l'initiative d'une novation sensible par rapport aux traditions selon lesquelles la politique extérieure ne joue pas en France de rôle important dans les élections. Mais il ne me semble pas que cette novation ait eu le succès qu'en attendaient sans doute ses promoteurs. Je crois que le mécontentement provoqué dans les campagnes par le niveau

FORUM

des prix agricoles, ainsi que l'influence de la F.N.S.E.A. et en beaucoup de régions, celles de la hiérarchie de l'Eglise catholique ont contribué plus efficacement que les thèmes européen et atlantique à rassembler sur le nom de M. Lecanuet les 3.770.000 suffrages qu'il a obtenus le 5 décembre.

Quant à la campagne du général de Gaulle, inexistante ou presque avant le 1^{er} tour, elle a pris à partir du lundi 14 décembre un aspect entièrement nouveau. La justification technique, précise et détaillée d'une politique a remplacé le thème de la légitimité historique. Celui en qui certains ne voyaient qu'un leader de type « charismatique » est apparu aux électeurs sous un jour tout différent. C'est là, me semble-t-il, un fait à inscrire à l'actif de la contribution du scrutin présidentiel au réveil de l'esprit démocratique.

Géographiquement, la constance des courants politiques traditionnels me paraît s'être manifestée principalement à l'égard de la candidature de M. Mitterrand : celle-ci ne l'emporte pratiquement que dans des bastions traditionnels de la Gauche — mais pas dans tous. La même constance se retrouve en un sens dans la géographie des suffrages de M. Lecanuet, qui a rencontré son accueil le plus favorable dans des bastions traditionnels de la Droite. Mais on peut soutenir que c'était là le signe d'un changement plutôt que d'une permanence, dans la mesure où les thèmes essentiels du programme du candidat « démocrate » — et d'abord son étiquette —, n'avaient pas grand chose de commun avec ceux de l'ancienne Droite conservatrice. Je suis tenté cependant de penser que cette coïncidence géographique n'est pas sans signification, mais peut-être suis-je en cela victime d'une sorte de déformation professionnelle de spécialiste, enclin à surestimer la portée de la distribution géographique des votes.

Les bastions du gaullisme, qui unissent la plupart des anciens bastions de la Droite à d'importants bastions qu'une Gauche, chronologiquement plus récente que le radicalisme, avait conquis entre les deux guerres, sont conformes à ce qu'on avait constaté dès 1951, et qui s'est reproduit en 1958 et 1962.

Quelle est, dans cette géographie des opinions poli-

tiques exprimées en décembre 1965, la part de la tradition, quelle est, au contraire, celle des récentes mutations socio-économiques ? Il n'est pas très aisé de le voir clairement. Je pense cependant qu'on a le droit de dire que, dans beaucoup des régions où M. Mitterrand a obtenu ses meilleurs résultats, la tradition de Gauche se trouvait renforcée par le caractère statique de la démographie, de l'habitat, souvent de l'économie. Mais des facteurs du même ordre n'ont pas empêché le général de Gaulle de l'emporter en bien des régions, où existait au contraire une tradition de Droite, grâce à laquelle il a retrouvé le 19 décembre des électeurs qu'au 1^{er} tour, avait voté pour M. Lecanuet afin d'exprimer sans contredire cette tradition, leur mécontentement conjoncturel.

Il est curieux de noter que, dans les départements traditionnellement orientés à gauche, ce sont souvent les villes et les zones d'économie moderne qui ont voté pour le général de Gaulle, alors que dans les départements dont la tradition est de droite, les villes et les régions économiquement les plus modernes lui ont fréquemment accordé une moindre proportion de leurs suffrages que les campagnes. On a en somme le sentiment que la modernisation de l'économie et l'urbanisation, par les mouvements de population qu'elles provoquent et par les changements de points de vue qu'elles entraînent, agissent toujours en sens inverse de la tradition régionale, laquelle s'affirme au contraire dans les zones de structure à la fois homogène et plus stable.

Cela dit, le trait fondamental du scrutin présidentiel me paraît être que, comme à toutes les consultations antérieures de la V^e République, le gaullisme effectuait une coupe transversale à travers les sédiments des tendances traditionnelles — ce qui en somme explique sans doute que, par la force des choses, il en soit de même de ses adversaires : comme M. Mitterrand, le général de Gaulle a recruté ses électeurs à la fois à gauche et à droite. Mais la différence entre eux est que ce recrutement composite au niveau des électeurs se traduit pour le gaullisme, au Parlement, par une représentation homogène, alors qu'il ne semble pas qu'il aurait pu en être de même pour le « mitterrandisme », si celui-ci l'avait emporté.

3.

Le degré très élevé de la participation des électeurs aux scrutins du 5 et du 19 décembre prouve à l'évidence — telle est du moins mon impression — que les Français considèrent aujourd'hui le choix du Président de la République comme le plus important de ceux auxquels ils sont périodiquement appelés à procéder. Comment ne pas voir dans ce fait une consécration de la mutation institutionnelle qui a consisté en somme, pour l'essentiel, à transférer la charge de l'initiative politique d'un Parlement, devenu au XX^e siècle organiquement incapable de l'exercer efficacement, à un Président secondé par les ministres choisis par lui ?

D'un autre point de vue, cependant, il me semble que la consultation présidentielle de décembre peut être interprétée comme comportant une remise en cause de cette mutation institutionnelle. Il n'en aurait certainement pas été de même si la candidature de M. Gaston Defferre n'avait pas été torpillée par certains dirigeants des anciens partis, car le sens profond de cette candidature était de proposer aux électeurs d'autres options politiques, économiques et sociales que celles du général de Gaulle, mais sans qu'il y eût pour autant remise en cause du régime. Les contours de la Fédération qu'aurait voulu constituer M. Defferre au printemps 1965 auraient été tels en effet que le soutien

lementaire sur lequel il aurait voulu pouvoir compter aurait été à peu près aussi homogène que celui dont dispose le gaullisme, beaucoup plus, en tout cas, que celui dont auraient pu disposer, en cas de succès, M. Lecanuet ou M. Mitterrand. Mais, surtout, la conception de la Présidence de la République exposée par M. Defferre correspondait bien, réserve faite de nuances dues au tempérament des hommes, à celle que l'on a en pratique le général de Gaulle.

Mais, la candidature de M. Defferre ayant été écartée, la partie pour cette raison, par ceux dont le soutien lui paraissait indispensable, on s'explique que celles qui lui ont été substituées aient tendu à un changement de régime en même temps qu'à un changement de politique : changement de régime qui aurait, dans un cas comme dans l'autre, consisté dans un retour plus ou moins complet à la souveraineté parlementaire. C'est là, en tout cas, que beaucoup d'hommes politiques tendaient évidemment d'une victoire éventuelle de l'un ou de l'autre des deux candidats d'opposition.

On peut cependant se demander ce qui se serait passé si, victorieux le 19 décembre, M. Mitterrand s'était levé au mois de mars, après une dissolution et des élections législatives, en présence d'une Assemblée Nationale où la majorité aurait appartenu à des groupes réunis seulement par leur commune aversion pour le général de Gaulle, mais incapables de se mettre d'accord sur une politique positive. Peut-être aurait-on insisté à un retour aux mœurs et aux pratiques de la IV^e République. Mais peut-être aussi M. Mitterrand aurait-il utilisé tous les moyens mis à sa disposition par la Constitution de 1958 pour imposer sa politique à une Assemblée incapable d'en formuler une, et le régime aurait-il vu ainsi s'accroître ses caractères présidentiels...

Quoi qu'il en soit, je pense que la mutation de la vie politique française ne sera véritablement acquise que le jour où se sera atténué le caractère obsessionnel et parfaitement négatif de l'opposition au général de Gaulle, le jour où le Centre et la Droite modérés ne tendront pas plus à s'aligner sur l'Extrême-Droite réactionnaire que la Gauche réformiste sur l'Extrême-Gauche révolutionnaire, le jour, en somme, où les uns et les autres acceptent les structures essentielles d'un régime conçu pour permettre à la France d'être gouvernée avec continuité, donc aux partis de réaliser leur programme sans être entravés tous les six mois par une crise ministérielle et tous les deux ou trois ans par un de ces renversements de majorité, réalisés dans un cadre exclusivement parlementaire, dont je crois que la répétition pendant l'entre-deux guerres et sous la IV^e République avait contribué à faire perdre aux citoyens la confiance dans la démocratie que la V^e République, à en juger par les élections présidentielles, me paraît leur avoir rendue.

M. Mitterrand à la tête de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, M. Lecanuet à la tête du Centre démocrate, voudront-ils et pourront-ils contribuer à un tel changement ? J'ai personnellement tendance à penser que M. Defferre, leader d'un rassemblement travailliste, et M. Giscard d'Estaing, leader d'un rassemblement modéré, seraient les plus qualifiés, après de Gaulle, pour préserver l'essentiel de tout ce que celui-ci a apporté de positif quant à l'efficacité des institutions, donc à la stabilité et à la continuité du pouvoir.

François GOGUEL,

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques
de l'Université de Paris.

BENOIT JEANNEAU

. - 2.

Conscients de l'enjeu, les électeurs et notamment les spectateurs semblent avoir abordé cette élection présidentielle, sinon sans préjugés, du moins avec la volonté d'apprécier par eux-mêmes la valeur de chaque candidat.

Une évolution s'est produite dans l'esprit public et il semble qu'on soit plus sensible aujourd'hui chez un candidat à la Présidence à son caractère et à sa franchise qu'à son habileté ou à son onction.

Ainsi, à la faveur de cette première expérience, un certain type de Président s'est déjà ébauché dans l'imagination populaire, fait d'autorité et de simplicité à la fois, et qui pèsera nécessairement sur la prochaine consultation.

L'élection présidentielle traduit-elle un changement réel dans le comportement des électeurs et dans quelle mesure consacre-t-elle une transformation ou une dérivation des courants politiques traditionnels ?

A. — Et tout d'abord, le rapport traditionnel entre la droite, le centre et la gauche.

Il s'est apparemment modifié, puisque le candidat unique de la gauche n'a recueilli au premier tour que 32,2 % des voix, là où aux élections législatives de 1962 les forces qui le soutenaient avaient rassemblé jusqu'à 44 % des suffrages exprimés. Si l'on ajoute à cela que de 1958 à 1962 la proportion des voix de gauche n'avait pour ainsi dire pas varié, passant seulement de 44,5 à 44,1, l'écart devient encore plus significatif et permet

FORUM

à tout le moins de dire que l'élection présidentielle n'a pas constitué pour la gauche un terrain d'expérience très favorable. Et il est sûr que le pourcentage des voix recueillies par la gauche le 5 décembre 1965 est le plus faible qui ait été enregistré lors d'élections générales depuis 1945.

Mais comparaison n'est pas raison en l'espèce, car on ne saurait faire abstraction, dans un scrutin de ce type, de l'attraction personnelle des candidats qui vient brouiller les courants traditionnels. Et s'il est vrai qu'une élection présidentielle n'a rien d'un référendum, il est non moins certain que ce n'est pas davantage une

François Mitterrand : le candidat unique de la gauche.

élection législative. Il faut donc appliquer ici le coefficient résultant du magnétisme propre à tel ou tel candidat et reconnaître qu'à des élections législatives, ou à de nouvelles élections présidentielles sans le général de Gaulle, la gauche améliorerait vraisemblablement ses positions.

À vouloir pousser trop loin d'ailleurs l'identification entre l'élection présidentielle et une consultation législative, on aboutirait à cette conclusion inattendue que le scrutin du 5 décembre devrait rester dans nos annales pour avoir consacré la progression du gaullisme et le déclin de la gauche. Or ce n'est certainement pas ce que l'opinion y a vu, ni ce que l'Histoire en retiendra. Il convient donc de se garder en pareille matière des systématisations trop rapides à partir de références nécessairement approchées.

Mais sous cette réserve, il n'en demeure pas moins que la gauche n'a pas fait le 5 décembre le plein de ses voix. Ainsi l'élection présidentielle exprime-t-elle pour l'heure un nouveau rapport de forces entre la droite et la gauche et ce phénomène peut avoir deux sortes de prolongements :

1° L'électorat de gauche ayant été substantiellement entamé le 5 décembre par la candidature du général de Gaulle, on peut penser qu'il ne s'agit là que d'une amputation provisoire et que tôt ou tard les formations qui ont soutenu François Mitterrand retrouveront une fraction appréciable de ces électeurs en rupture de parti ; ce qui ouvrirait à la gauche des perspectives assurément encourageantes. Et il n'est pas impossible, en effet, qu'on assiste quelque jour à un mouvement de ce genre, tout au moins au niveau d'élections législatives. Encore que ce ne soit pas certain si l'on veut bien considérer que pour beaucoup de ces électeurs transfuges le décrochage remonte à 1958 et a été consolidé entre temps par l'effet de plusieurs référendums. Et plus la parenthèse dure, plus le retour au bercail se trouve compromis.

2° Mais on pourrait également prétendre que le recul relatif de la gauche aux élections présidentielles correspond chez l'électeur à des réflexes plus durables. Qui peut dire, en effet, ce qui a le plus attiré l'électorat de gauche dans la candidature du général de Gaulle : le rôle historique du personnage, des thèmes apparemment gauchistes de son programme ou, comme le révèlent certains sondages, tout simplement de la confiance qu'inspirait l'homme ? De sorte qu'on peut se demander si, pour choisir le chef de l'Exécutif, l'électeur n'obéit pas à des mobiles assez différents de ceux qui le déterminent dans la désignation de son député et s'il ne se montre pas finalement lors d'une élection présidentielle moins aventureux que pour une élection législative. N'a-t-on pas déjà constaté que le référendum était généralement conservateur ? L'avenir nous le montrera peut-être qu'un candidat à la Présidence de la République, même à gauche, doit sinon rassurer du moins ne pas trop inquiéter — et déjà les inflexibles de la campagne de M. Mitterrand entre les deux tours illustrent bien cette observation. Et cette donnée de psychologie sociale pourrait bien, en France, où le parti communiste demeure très puissant, constituer demain comme aujourd'hui, un handicap sérieux pour la gauche et favoriser les candidats centristes.

Ce qui ne signifie pas que toutes les voix socialo-communistes qui se sont portées sur le général de Gaulle le 5 décembre soient définitivement perdues pour la gauche, mais que la logique de l'élection présidentielle, l'inclination de l'électeur moyen à se montrer plus modéré dans le choix du chef de l'Etat que dans la désignation de son député constituent pour la gauche française une limite à sa progression, une sorte de butoir. Et c'est peut-être l'un des premiers enseignements à tirer du scrutin du 5 décembre.

B — A l'intérieur du camp de la droite et du centre, ces transformations ont été plus spectaculaires et semblent ouvrir la voie à d'autres bouleversements.

De ce côté-là de l'échiquier électoral, en effet, des transferts de voix importants se sont produits, le bloc gaulliste ayant été sérieusement entamé par la candidature décisive de M. Jean Lecanuet, véritable responsable du ballottage.

Certes, ces déplacements sont-ils difficilement mesurables, faute de références pour apprécier l'audience dont jouissait le chef de l'Etat au temps fort du gaullisme. Mais ce qui ne saurait être contesté, c'est que cette audience a toujours débordé largement l'assise électorale de la seule U.N.R. Dès lors ce qui est surprenant, c'est que, bénéficiant d'une équation personnelle encore considérable, le chef de l'Etat n'ait pas recueilli au premier tour plus de 45 % des suffrages. Car on peut à partir de là se demander quel serait demain le déclin de l'U.N.R. et si le gaullisme conserve encore quelque chance de survivre au général de Gaulle.

C'est donc plus dans ce qu'il laisse entrevoir pour l'avenir que dans ce qu'il traduit quant au présent que réside finalement la portée du ballottage du 5 décembre. Et de ce point de vue-là l'événement est riche en prolongements dans la mesure où il marque le commencement d'un processus appelé à s'intensifier. Une partie appréciable de cet électorat flottant qui s'était exercé sur le gaullisme en 1958 vient, en effet, de se

remettre en marche à la recherche d'un nouveau point d'attache.

Voilà l'événement capital à la lumière duquel il faut apprécier les remodèlements en cours de ce côté de l'éventail politique et notamment la tentative de M. Jean Lecanuet. Une attitude prospective s'impose, en effet, ici, et l'image d'un centre pris entre la droite traditionnelle et le gaullisme, telle qu'on se complait parfois à le présenter, ne traduirait pas la dynamique d'une situation appelée, nous semble-t-il, à se transformer très rapidement.

Ainsi deux conclusions nous paraissent-elles se dégager du ballottage du 5 décembre :

1) Le gaullisme risque de ne pas survivre très longtemps au général de Gaulle, sans qu'on puisse déterminer avec précision à quel rythme et selon quel processus ce déclin se produira.

2) Une partie des électeurs ainsi rendus disponibles ralliera la force nouvelle qui se sera entre-temps constituée au centre.

Reste à savoir quelle physionomie prendra ce nouveau parti et où il se situera exactement. Il est sans doute prématuré de le dire. Qu'on ait intérêt à le baptiser avant même qu'il ne soit né et qu'on s'obstine de part et d'autre à lui trouver un électorat, des thèmes et un style qui le situeraient déjà à droite s'explique assez bien par quelques arrière-pensées. Mais d'un point de vue strictement scientifique on ne voit pas bien pourquoi la conception d'une Europe supranationale serait plus conservatrice que le nationalisme maurrassien de tel ministre jacobin, ni comment la libération de M. Giscard d'Estaing rejeterait brusquement sur la droite le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet. La vérité, c'est que l'orientation d'une formation politique s'apprécie sans doute à partir de la tendance supposée de son électorat, mais il se mesure plus sûrement encore à ses actes et à la volonté des cadres qui l'animent. Tous traits qui se fixent au fil des jours.

Quant à savoir si la logique de l'élection présidentielle est susceptible d'entraîner une mutation réelle de la vie politique française, c'est à la fois affaire de mécanique électorale et affaire de temps.

A. — C'est affaire de mécanique électorale dans la mesure où en n'autorisant que deux candidatures au second tour, la loi constitutionnelle a introduit dans notre dispositif politique le principe bipartite. Et la nécessité pour les électeurs de se déterminer finalement entre deux candidats constitue assurément un facteur puissant de polarisation de la vie politique.

Mais il reste à savoir à l'avantage de quelle fraction, et quel secteur de l'éventail politique ce mécanisme de réduction des tendances va fonctionner.

Il est admis en science politique que dans un système bipartite la fraction charnière de l'électorat, c'est-à-dire le vote centriste, voit son influence artificiellement gonflée. Et l'expérience britannique aussi bien

qu'américaine prouve effectivement que lorsqu'une consultation nationale prend les allures d'un duel, le centre devient nécessairement l'arbitre de la vie politique. Mais dans ce schéma classique et maintenant bien connu, le centre en question conserve toute sa fluidité et, se portant tantôt sur Johnson ou Wilson plutôt que sur Goldwater ou Lord Home, tantôt sur Eisenhower ou Mac Millan plutôt que sur Stevenson ou Gaitskell, provoque cette fameuse alternance qui caractérise le bipartisme anglo-saxon.

Mais cette alternance même est rendue possible par l'égalité attirance selon des moments des deux grands partis en présence que ne domine pas leur aile extrémiste. Et l'absence d'un parti communiste de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique n'est sans doute pas étrangère à cette disponibilité de l'électorat centriste.

Or ce « centrisme par alternance » risque de se heur-

FORUM

ter en France à la place qu'occupe au sein de la gauche le parti communiste qui n'est pas encore devenu « cette aile gauche du travaillisme français » que dans un assez bel euphémisme certains voudraient déjà y voir.

Le poids du parti communiste sur l'ensemble de la gauche française et la crainte qu'inspirent encore dans une large fraction de l'esprit public les méthodes communistes risquent donc de retenir le balancier centriste d'un certain côté. Et c'est là un aspect important, encore que généralement inaperçu, de la projection sur un contexte politique latin de mécanismes jusque-là éprouvés en milieu anglo-saxon.

Concrètement, que signifie cette observation ? Essentiellement deux choses :

1) Qu'un candidat unique de la gauche, donc soutenu par le parti communiste, ne peut pas élargir dans des proportions suffisantes son audience en direction du centre parce qu'il se heurte très vite de ce côté-là à une résistance qui provient de son accrochage communiste. En d'autres termes, le candidat unique de la gauche ne peut pas faire le grand écart de l'extrême-gauche au centre inclus pour remporter la victoire, là où le candidat centriste peut plus aisément couvrir tout l'espace compris entre la droite et les premiers contre-forts socialistes. La logique majoritaire et bipartite de l'élection présidentielle dessert donc dans l'état actuel des structures politiques françaises la gauche et ne lui permet pas, dans un avenir prévisible, d'accéder au pouvoir.

2) Dans ces conditions, de deux choses l'une :

— ou la gauche continue sur sa lancée de l'unité avec le P.C. au risque de demeurer longtemps encore dans l'opposition et c'est alors le **centrisme sans alternance** qui bénéficiera de la dynamique de l'élection présidentielle ;

— ou bien la gauche non communiste décroche de son ancrage extrémiste pour élargir son assise vers le centre et c'est la conjonction de la gauche et du centre qui profitera alors de la mécanique majoritaire incluse dans l'élection présidentielle, selon la formule tentée par Gaston Defferre.

Mais dans un cas comme dans l'autre, le centre est « le point de passage obligé ».

C'est ainsi le jeu même du duel présidentiel joint à la texture particulière de la gauche française qui appelle la constitution d'un parti centriste et lui donne vocation à être non pas ce « marais » qu'il est précisé-ment en Grande-Bretagne et où l'on puise de part et d'autre la force d'appoint nécessaire, mais l'ossature même d'une majorité présidentielle.

B. — Est-ce à dire que cette mécanique électorale, qui au niveau de l'élection présidentielle tout au moins, modifie assez profondément le jeu politique et les stratégies habituelles, sera à elle seule suffisamment puissante pour entraîner dans l'immédiat un véritable remodellement des formations politiques existantes ?

C'est là que le **facteur temps** et le poids des structures interviennent. La longueur du mandat du chef de l'Etat et les sept années qui séparent deux scrutins présidentiels diminuent assurément la pression de ces

mécanismes réducteurs. Et l'on peut craindre que dans l'intervalle les vieux plis de notre tempérament politique ne réapparaissent.

D'autre part, la rapidité des évolutions peut varier selon les secteurs, se trouver freinée ici par le rôle de telle ou telle personnalité influente, la sclérose des appareils, accélérée là par la volonté, le dynamisme d'un leader ou la pression de cadres et de militants plus jeunes qu'ailleurs.

C'est ainsi qu'à gauche une vieille tradition de discipline républicaine a pu faciliter dans un premier temps le changement de méthode et conduire sans trop de difficultés à une candidature unique. Et c'est maintenant qu'on assiste à un certain piétinement, la résistance des hommes et des structures ne permettant pas d'en prévoir encore une union organique, même de la gauche non communiste.

Du côté du centre et de la droite, en revanche, le démarrage fut marqué de plus d'hésitations et les rivalités de personnes retardèrent au départ l'action commune, alors que depuis les perspectives semblent dans cette direction plus ouvertes, sans pour autant sous-estimer les obstacles qui restent encore à surmonter. C'est au centre, en effet, que les appareils offrent actuellement le moins de résistance, le M.R. étant la seule formation traditionnelle à avoir accepté de disparaître complètement pour favoriser le reclassement politique nécessaire. Voilà une donnée qu'on oublie parfois et qui contraste cependant singulièrement avec le conservatisme structurel de certaines formations de gauche si habiles à déjouer les transformations trop profondes. Le terrain semble ainsi relativement libre pour qu'une formation politique neuve surgisse plus commodément à cet endroit-là de l'échiquier politique. L'ébranlement et le déclin du gaullisme y aidant, la disponibilité des nouvelles générations et de nombreux cadres attirés par le changement laissent donc à prévoir que c'est au centre de notre dispositif politique que les premières mutations impliquées par l'élection présidentielle se produiront.

Telles sont à nos yeux les perspectives qu'ouvre l'élection présidentielle au plan des mouvements de l'opinion et des structures politiques. Elles peuvent être résumées en deux propositions :

1. La nature même du choix qu'implique l'élection présidentielle aussi bien que la logique du système bipartite assignent à la gauche une limite que les résultats du 5 décembre ont déjà marquée.

2. La disponibilité d'un vote flottant important progressivement libéré par le déclin du gaullisme, et même temps que le jeu d'une élection bipartite faussé par la place exorbitante du parti communiste dans la gauche française, ouvre la voie à un parti centriste appelé à constituer l'armature d'une majorité présidentielle.

Benoît JEANNEAU

Professeur à la Faculté de Droit
de Poitiers

FRÉDÉRIC MAURO

La première question posée par « France-Forum » ne puisse supposer que l'esprit démocratique était assoupi en France. En réalité ce n'était guère qu'une apparence. Si les Français s'intéressaient peu à la politique, depuis quelques années, c'est que les problèmes dont débattait la politique avaient peu d'intérêt. Les élections municipales ou aux conseils généraux ne pouvaient plus toucher que de vieux notables attachés à des privilèges ou des féodalités locales et les élections législatives recrutèrent des députés condamnés à l'inertie ou débattant de questions ridicules. Dans une conférence sur l'Europe, André Philip disait : « Quand je suis à une séance de l'Assemblée Nationale j'ai l'impression de me trouver dans un conseil général ». C'était bien le sentiment des Français : les questions importantes étaient débattues hors du Parlement, avant même l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Elles étaient tranchées par les gouvernements, en particulier dans les conférences inter-gouvernementales, européennes ou internationales.

C'est pourquoi l'élection à la présidence de la République permettant de désigner la seule personne qui puisse avoir un poids direct et immédiat dans la politique française a intéressé les Français. Cette élection s'est faite autour de quelques grandes options : Europe, stabilisation financière, répartition du revenu national, expansion économique. Mais alors, dira-t-on, qu'est devenue cette dépolitisation dont nous parlaient les politologues ? La vérité c'est que beaucoup de problèmes pouvaient être dépolitisés car, avec l'évolution de la société française, leur solution devenait essentiellement technique (administration municipale par exemple). Or le peuple éprouvait une grande lassitude de ce qu'on ne les traite pas comme tels et de ce qu'on persiste à les envisager, dans les partis politiques, à travers des idéologies périmées. Nous rejoignons ici le fameux thème de la mort des idéologies. D'ailleurs les vieux partis avaient déconsidéré la politique. Dans la mesure où leur rôle, lors de la campagne présidentielle, n'a pas été déterminant, la politique est redevenue possible.

Les argumentations de la campagne présidentielle et ses résultats amènent à constater qu'on retrouve, à côté d'éléments nouveaux, la persistance des courants traditionnels.

DU COTE MITTERRAND : C'est peut-être là que la persistance est la plus forte. L'appareil des vieux partis, pour lui, joué à plein ainsi que les thèmes de la laïcité, de la défense des « petits », de la gauche éternelle, des vrais républicains qu'on pouvait, à bon droit, croire périmés en l'an de grâce 1965. Cela à la grande surprise de la jeunesse à laquelle seule une solide formation historique permettait de reconnaître ces fantômes.

Par contre par d'autres aspects, la candidature Mitterrand était très moderne : insistance sur la politique économique, le Plan et l'Europe, vaste programme social et culturel, démocratisation de la vie politique, syndicale, administrative, tentative pour réintégrer les communistes dans la communauté nationale, etc.

DU COTE DE GAULLE : Les fantômes du passé sont aussi venus errer autour du général. La grande peur des bien-pensants. Le goût de l'Ordre aussi, et d'un parti de l'Ordre. Une certaine tradition bonapartiste. Et aussi le mépris du régime parlementaire et, au-delà, de la démocratie libérale. Enfin le nationalisme, l'anti-

européisme et la politique dite de grandeur s'attachant plus aux apparences politiques qu'aux réalités économiques. Voilà le passif et le passé chez les gaullistes.

À côté des inconvénients de la tradition, les avantages du neuf : le souci d'une politique et d'une économie efficaces. Un effort pour concentrer et moderniser les entreprises, la concentration étant, en bien des secteurs, une condition de la modernisation ; le mépris d'une démagogie facile et pas seulement de la part du candidat ; l'appel au travail, à la compétence, la technocratie valant bien, en fin de compte, la ploutocratie.

DU COTE LECANUET : Peut-être cette candidature apparaissait-elle comme la plus neuve, la plus moderne, la plus dégagée des mythes du passé. Le candidat était jeune, il n'était ni avocat ni général.

Il tenait de l'Université et de la Haute Administration, donc de la Technocratie, sans être écrasé ni par l'une ni par l'autre. Il avait le soutien des jeunes, et le style et le mythe Kennedy lui conquéraient les cœurs, encore émus de l'affaire de Dallas et de son symbolisme. Il savait dépasser les vieilles querelles : celle de la laïcité, celle du libéralisme et du socialisme. Il voulait écarter de l'Aide au Tiers-Monde les restes de néo-colonialisme qui y sont encore accrochés. Enfin il voulait bâtir l'Europe, réalisant mieux que les autres candidats ce

FORUM

que les nations et les patries du XIX^e siècle avaient d'étroit et de désuet face à la grande nation et à la grande patrie européenne du XX^e siècle.

Cependant, sans que Lecanuet lui-même sans doute l'ait voulu, cette expérience Defferre sans Defferre s'est vue ralliée par une droite du ressentiment, celle qui, ne pardonnant pas à de Gaulle, trouvait quand même Tixier trop fantaisiste — par une droite classique aussi, celle des petits industriels, des petits hommes d'affaires, des petits commerçants et artisans, celle des radicaux et du capitalisme patrimonial dynamique sous Louis Philippe, mais représentant, depuis, la stagnation économique — par une droite cléricale aussi peut-être, qui voyait dans l'ancienne étiquette M.R.P. du candidat, des promesses de garantie contre l'Ecole laïque.

La preuve de ces persistances, nous la trouvons dans

la carte des élections et dans cette tache méridionale pro-Mitterrand et anti-Gaulliste qui coïncidait si bien avec la zone libre de l'occupation allemande. Dans ce dernier détail, Jacques Fauvet, au « Monde », n'a vu que coïncidence fortuite. A-t-il raison ? Les Allemands face aux Anglais, s'étaient efforcés d'occuper les régions placées sous l'influence atlantique. C'est la France méditerranéenne qui est anti-gaulliste : celle où l'hérésie a résisté au pouvoir, celle qui avait perdu son importance avec la découverte du Nouveau Monde, qui au XVII^e siècle, avait résisté à l'invasion de l'art classique et défendait l'art baroque, celle de la Langue d'Oc — cette « langue étrangère » — et du Droit Ecrit, celle qui se trouve le plus loin du pouvoir central, qui avec la Révolution Industrielle se trouve la plus pauvre et qui, aujourd'hui, est encore, à la fois, la moins développée et la plus déchristianisée.

3.

L'élection présidentielle favorise une mutation de la vie politique française, dans la mesure où elle obligera la France à adopter, en fait, le système des deux partis, comme l'Angleterre, les U.S.A. ou même l'Allemagne. Il faudra alors distinguer l'apparence de la réalité.

En apparence, le pays hésitera entre deux systèmes :

- soit une gauche et une droite,
- soit un centre avec une gauche minoritaire et une extrême droite très faible.

Mais dans la réalité il n'y aura pas grande différence entre les deux. Le « Centre » sera un parti de droite intelligent et ouvert dont le centre de gravité sera le

centre droit. La droite française, a dit Maurice Duverger, n'est plus la plus bête du monde. La gauche sera un parti de centre gauche, appuyé par les communistes. C'est en somme ce à quoi, déjà, nous aboutissons avec le tandem de Gaulle-Mitterrand. Si de Gaulle prend sa retraite, le gaullisme sera obligé de se reclasser ; rapidement il grossira les rangs du Centre (et, si l'on veut du Centre-Droit) ne donnant à la gauche que quelques éléments. Voilà sans doute notre avenir.

Frédéric MAURIC

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Toulouse

MARCEL MERLE

1.

A la première question, j'incline à répondre par l'affirmative. Mais il me semble qu'il y a lieu de distinguer entre deux aspects du problème que la formulation de la question tend à confondre. La campagne présidentielle a certainement manifesté un réveil de l'opinion publique. On pouvait craindre que celle-ci n'ait été décontenancée et désabusée par la série des chocs subis depuis dix ans : changement de régime, drame algérien, multiplicité des consultations (élections et référendums), enfin recours à un nouveau mode de désignation du chef de l'Etat. Les faits ont pourtant démontré que l'opinion publique était bien vivante : le taux très élevé de participation électorale aux deux

tours de scrutin, l'augmentation du tirage des journaux, l'attention portée aux émissions radiodiffusées et télévisées, l'assistance aux réunions publiques (qu'on avait tendance à ranger dans le folklore politique) sont autant de signes de l'intérêt suscité par la consultation. Faut-il attribuer ce résultat à la nouveauté de la procédure, au recours intensif aux « mass media », à l'importance de l'enjeu ou bien aux mérites propres à ce type d'élection ? Il paraît difficile de hiérarchiser dès maintenant ces facteurs. Mais il est indubitable que les Français n'ont pas boudé l'élection du Président de la République au suffrage universel. Cela suffit-il pour démontrer un réveil de l'esprit démocratique ? La ré

ponse est beaucoup plus délicate, car elle supposerait un accord préalable sur le concept de démocratie. Il faudrait pouvoir analyser en détail — ce que les résultats connus des sondages ne permettent pas encore de faire — les motivations des électeurs. Il ne faudrait surtout pas oublier que le clivage du corps électoral (qui ne se réduit pas à un contraste simpliste entre la France du Nord et la France du Midi) recouvre une opposition classique, mais qui ne semble pas devoir être surmontée de sitôt, entre deux conceptions de la démocratie. C'est seulement sous réserve de ces observations qu'on peut enregistrer un certain nombre de signes encourageants : la rigueur et la qualité du débat entre partisans et adversaires du gouvernement ; le fait que le gaullisme ait été conduit, ne fût-ce qu'un moment, à accepter la discussion sur un pied d'égalité avec les autres tendances ; la concentration des votes sur les candidats les plus sérieux ; la modération avec laquelle les résultats ont été accueillis. Compte tenu de l'hérédité du patient, le bulletin de santé démocratique peut être considéré comme satisfaisant.

*Le dialogue De Gaulle-Michel Droit :
conséquence inattendue du ballottage.*

Ici encore, dans la seconde question posée, le vocabulaire est équivoque. Par « courants politiques » on peut entendre aussi bien des forces politiques organisées que des positions idéologiques. Devant border plus loin la question du reclassement des forces politiques, je me limiterai ici à quelques remarques relatives aux thèmes abordés durant la campagne. Plus que la constance de thèmes traditionnels, ce qui me frappe est la convergence des objectifs poursuivis par les principaux candidats et acceptés par l'opinion qui les a suivis : d'abord une acceptation de la règle du jeu constitutionnel. Le régime n'a pas été remis en question, sauf sur quelques points particuliers (cf. l'article 16). Ensuite un large accord sur les lignes générales de la politique intérieure : planification de l'économie, égalisation sociale, neutralité scolaire et professionnelle. Sur les deux premiers points, les différences entre les trois principaux candidats relevaient du « plus » ou du « moins » plutôt que d'une opposition de principes ; sur le troisième, l'antagonisme latent entre le candidat de la gauche et le reste des électeurs était certainement plus net ; mais le fait que les griffes aient dû être rentrées de part et d'autre tend à prouver que

la querelle s'apaise. Quant à la politique extérieure, les thèmes de l'indépendance nationale, de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest, de l'unification européenne et de l'aide au tiers-monde se retrouvent, avec des accents divers, chez les trois candidats. Certes les programmes diffèrent au niveau du choix des moyens, principalement au sujet de la force de frappe, de l'intégration européenne et du sort de l'alliance atlantique ; mais il faudrait encore savoir ce que les candidats de l'opposition auraient fait, ou auraient pu faire, une fois élus. Le style diplomatique aurait certainement été différent ; il n'est pas certain que les solutions concrètes eussent beaucoup varié. On pourrait donc dire que la campagne a témoigné d'un assez large « consensus ». C'est un phénomène assez nouveau pour être signalé. Il traduit le fait que le pays a surmonté la période des crises de structure et des choix dramatiques. Le premier septennat gaulliste a certainement favorisé le passage au régime de croisière ; mais l'élection présidentielle a surtout eu pour effet de révéler aux Français, mieux que n'aurait pu le faire une élection législative, la portée et les limites, beaucoup plus étroites qu'on ne l'imaginait, de leurs désaccords.

La question de la mutation de la vie politique française reste posée, en dépit du rapprochement des programmes. L'élection présidentielle a eu un effet certain, mais purement négatif, celui de consacrer la décadence des partis politiques. Aucun candidat

ne s'en est réclamé et n'a pris le risque de s'appuyer sur eux, alors que les combinaisons échafaudées par les partis ou sur les partis (cf. la candidature Defferre) ont échoué. L'U.N.R. n'a pas échappé à la règle. Or les perspectives de reclassement des forma-

tions politiques, au-delà des élections présidentielles, n'apparaissent pas clairement. Les états-majors des partis subsistent et reportent leurs espoirs déçus sur les prochaines élections législatives. Les deux oppositions qui se sont manifestées étaient — à l'image de la clientèle gaulliste elle-même — trop hétérogènes pour servir de point d'appui à de nouvelles formations cohérentes et ces deux oppositions étaient — contrairement cette fois à l'attitude des électeurs gaullistes — par trop divisées entre elles pour proposer une politique de rechange qui puisse servir d'alternative au gaullisme. En dépit, ou peut-être à raison même, de la progression du « consensus », les clivages électoraux continuent de s'opérer suivant les lignes de forces traditionnelles et selon les réflexes des différentes familles spirituelles auxquelles appartiennent les électeurs. Qu'un reclassement généralisé des forces politiques autour de nouvelles options soit nécessaire ne fait aucun doute ; qu'il soit possible est une tout autre affaire. La gauche sort peut-être renforcée par l'opération Mitterrand. Mais on oublie trop facilement qu'elle a apporté dans des circonstances pourtant très favorables, la preuve de son caractère minoritaire dans le pays, et il reste à démontrer que la cohabitation de la gauche et de l'extrême-gauche soit possible en dehors des coalitions électo-

rales. M. Jean Lecanuet a rallié les débris du Centre droit et, surtout, la masse des électeurs flottants, dont l'inconstance est précisément la règle. C'est la fragilité et le caractère inconciliable des oppositions qui confèrent au gaullisme un avantage tactique incomparable. La simplification apparente de l'échiquier politique joue en faveur d'un centrisme qui divise les opposants et qui peut tourner alternativement, au gré des circonstances, ses efforts en direction de la gauche et de la droite. C'est pourquoi le résultat le plus net de l'élection présidentielle a peut-être été, en dépit de l'échec subi au premier tour de scrutin, de consolider le gaullisme en le faisant descendre de son piédestal pour l'installer au centre de l'éventail des partis et en l'obligeant à jouer un jeu politique dont il avait cru, jusqu'ici, pouvoir se dispenser. Ces propos ne sont peut-être pas très agréables à entendre ; mais les adversaires du gaullisme feraient bien d'y réfléchir avant de tirer des traites sur la succession du Président de la République.

Marcel MERLE

Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux
Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux

ANDRÉ PHILIP

1.

La campagne électorale présidentielle me paraît avoir entraîné une modification profonde dans la forme de l'action politique, sans avoir encore entraîné de transformations réelles dans le fond des attitudes politiques.

La forme tout d'abord de l'action politique

1° L'élection du président a suscité dans l'opinion un intérêt passionné, bien plus qu'aucune des campagnes électorales antérieures ; cet intérêt s'est exprimé dans un pourcentage record de suffrages exprimés ; de Gaulle a gagné sur ce point ; l'élection du président par le peuple est entrée dans les mœurs et constituera désormais une donnée permanente de notre vie politique.

2° Le style de la campagne a été correct, bien supérieur à la fois à l'atmosphère des campagnes législatives et à celle des campagnes présidentielles américaines ; si des critiques peuvent être adressées au contenu des déclarations des candidats, la forme a été excellente, parfaitement courtoise, et des dialogues réels ont été engagés.

3° Les méthodes de la campagne électorale ont été renouvelées. Il apparaît clairement que les circulaires et affiches ont été inutiles (nul ne les a lues) ; les réunions classiques pratiquées par Tixier-Vignancour, malgré

leurs succès et audience ont été inutiles. Il y aura lieu d'étudier la portée réelle des quelques grands rassemblements organisés par Lecanuet et Mitterrand, manifestations folkloriques rituelles servant à réchauffer la foi des militants, à concrétiser publiquement l'engagement des notables de la Cour et à mobiliser la presse locale. Mais l'intérêt de la campagne a résidé dans les débats à la radio et à la télévision. Le président de Gaulle a perdu des voix au premier tour pour avoir méprisé ces moyens de communication ; par contre les débats Debré-Mendès-France ont assuré une remontée spectaculaire de chacun de ces deux leaders au sein de leurs groupes respectifs. Ceci entraîne un nouveau recul des idées de démocratie représentative et un progrès de la démocratie directe, le peuple jugeant lui-même à la suite de débats radiodiffusés entre les représentants des diverses tendances politiques, d'où un nouveau rôle possible des partis comme les animateurs d'un tel dialogue.

4° Il y a eu enfin, dans la forme, une maturation certaine des idées européennes. On peut difficilement tirer des conclusions sur le fond. On pourrait dire que Lecanuet défendant une Europe atlantique a eu l'appui de 16 % des électeurs, mais la majorité de ceux-ci étaient peu convaincus puisqu'ils ont voté de Gaulle au second tour, par contre une partie des électeurs S.F.I.O.

e Mitterrand étaient sur ce point d'accord avec Leca-
 uet. Les 32 % de voix Mitterrand étaient favorables
 une Europe européenne autonome, mais la foi des
 éophytes communistes reste incertaine, et certains
 .F.I.O. sont plus atlantiques qu'euro péens. Enfin le
 vrai problème, le choix entre une Europe planifiée, seule
 capable de donner un sens à une unification politique,
 et une Europe libérale dont les entreprises seraient les
 sous-traitants des sociétés américaines et dont le pou-

voir politique serait de ce fait inexistant, n'a pas été
 posé. Néanmoins, il apparaît bien que la majorité des
 électeurs soit favorable à l'idée d'un pouvoir européen,
 politique ou au moins économique, à caractère supra-
 national ; le président de Gaulle lui-même a dû se pro-
 noncer pour l'unification économique de l'Europe, et il
 devra tenir compte, dans sa politique, du fait que l'idée
 européenne a, grâce à la campagne électorale, beaucoup
 plus mûri qu'on ne s'y attendait.

2. - 3.

Le fond des attitudes politiques

Par contre, sur le fond du problème politique, la cons-
 titution d'une opposition constructive, susceptible de se
 présenter comme une majorité de l'après-gaullisme, je
 ne constate pas de progrès, la confusion semble s'être
 accrue.

1° Le M.R.P. avait longtemps hésité entre la droite et
 la gauche ; en cherchant d'abord à susciter une candi-
 dature Pinay, symbole du conservatisme bourgeois
 étroit et d'une France dépassée, en acceptant ensuite
 d'être soutenu par Antier, Isorni, Pujade, etc., Leca-
 uet a choisi la droite ; en fait, il paraît succéder à
 Giscard d'Estaing comme chef possible d'un parti con-
 servateur moderne à l'anglaise, préparant une structure
 pour les trois quarts des voix gaullistes actuelles restées
 bourgeoises et conservatrices.

2° Le Mitterrand du premier tour a cherché à consti-
 tuer une gauche socialo-communiste ; je ne parle pas

du Mitterrand du second tour, qui a déconsidéré le pre-
 mier en devenant le leader d'un cartel des nons, mobili-
 sant contre de Gaulle les voix vichystes, O.A.S. et Ac-
 tion Française, ce que n'aurait jamais accepté un can-
 didat ayant physiologiquement « les tripes républicai-
 nes » !

Mais le problème du premier tour reste posé, le Parti
 communiste est-il mûr, dès aujourd'hui, pour être ré-
 intégré dans une majorité républicaine ? Certes, il est
 plus indépendant que par le passé des décisions prises
 à Moscou ; par ailleurs, puisqu'elle a une aile « améri-
 caine », la gauche peut comporter une aile « russe »,
 pourvu que sa majorité soit européenne. La difficulté
 est que, face à la révolution technique moderne, le parti
 communiste est fondamentalement conservateur, dé-
 fendant les petites entreprises marginales et le statu
 quo ; il sera impossible de fonder, en s'appuyant sur
 lui, un gouvernement responsable dans une économie
 en pleine transformation.

J.-L. Tixier-Vignancour : l'opposition d'extrême-droite.

FORUM

3° Mais cette critique déborde, hélas ! le Parti communiste. Aussi bien Lecanuet que Mitterrand, si la forme et le style de leurs interventions ont été corrects et courtois, ont soutenu dans le fond des propositions démagogiques, promettant à divers groupes sociaux des avantages onéreux sans mettre en relief les transformations de structures (concentration industrielle, élimination des marginaux en particulier dans le commerce, socialisation du sol, etc.) indispensables pour les satisfaire. On en est resté à un pseudo-socialisme de distribution sans regarder en face les nécessités du monde moderne. Ainsi le rassemblement des gauches de Mitterrand, s'il correspond à une réalité sociologique réelle (la joie, très pure, de militants jadis opposés, à se trouver réunis) me paraît être l'expression d'une nostalgie romantique du passé plus qu'une promesse pour l'avenir.

Par ailleurs, les 32 % du premier tour qui se sont portés sur Mitterrand expriment non un parti nouveau, mais une coalition hétéroclite ; dès maintenant, à l'élection partielle de la Gironde, il n'y a pas eu de candidat unique de la gauche désigné par Mitterrand, mais un S.F.I.O. et un communiste qui ont recommencé à s'opposer. Enfin un résultat de 32 % des voix signifie que, pour de longues années, la droite sera au pouvoir avec plus de 60 % des voix (encore une fois, je ne compte pas la coalition de haine du second tour qui n'a pas de signification politique).

4° Est-il possible de reprendre aujourd'hui la proposition Defferre d'une grande Fédération démocrate et socialiste ? Peut-on constituer un parti de démocratie socialiste, indépendant des communistes, réunissant la

majorité des voix Mitterrand et les 2/5 des voix Lecanuet qui ont rejoint Mitterrand au second tour ? Un tel groupement pourrait-il au second tour bénéficier des voix communistes ou celles-ci ne seront-elles pas alors tentées de rejoindre le gaullisme en raison de sa politique extérieure ? Lecanuet se prêterait-il encore à un tel regroupement de la gauche et du centre, alors qu'il peut être l'héritier de la tendance de droite du gaullisme ? Peut-on, à l'inverse, avec ou sans le communisme, mettre en place une force de gauche capable de constituer pour l'avenir une structure d'accueil pour les gaullistes de gauche avec lesquels il faudrait, dans ce cas, établir ou renforcer dès maintenant les contacts ?

Il semble bien qu'il n'y ait pas de possibilité de constituer une force de gauche moderne tant que n'auront pas été dépassées les structures des anciens partis politiques. Tant qu'une Fédération de petite ou grande gauche comprendra un parti S.F.I.O. dominé par M. Guy Mollet, responsable de la continuation de la guerre d'Algérie et du débarquement à Suez, elle ne parviendra pas à être prise au sérieux.

Si donc la campagne électorale présidentielle a incontestablement rénové les formes de l'action politique, il semble malheureusement que, dans le fond, on soit encore écrasé par le poids des traditions du passé ; la rénovation de l'esprit politique ne viendra que des jeunes générations dans la mesure où elles seront capables de créer des structures nouvelles.

André PHILIP

Professeur à la Faculté de Droit de Paris
Ancien ministre

MARCEL PRÉLOT

3.

Permettez-moi de m'en tenir à votre troisième question. Sa réponse remplit à elle seule le cadre que France Forum me concède aimablement ; elle m'est aussi l'opportune occasion, dont je vous remercie, de procéder dès maintenant à une mise au point de mes précédents commentaires de la constitution de 1958 (1).

Celle-ci s'est beaucoup éloignée de (ou des) régimes qu'initialement son texte laissait prévoir. L'évolution s'est produite généralement par touches plus ou moins sensibles. Par contre, il y a eu en 1962 rupture, non sans doute, avec l'esprit profond, mais avec la lettre primitive. Il demeure cependant que, malgré un référendum positif, l'option entre le **président-gouvernant** et le **président-médiateur** n'était pas définitivement levée.

Le « oui » du référendum du 28 octobre signifiait la personnalisation du pouvoir ; la détermination de la

politique nationale par le chef d'Etat ; sa responsabilité générale et directe.

Le « non » au référendum représentait le retour au président régulateur des pouvoirs publics ; la détermination de la politique par le gouvernement responsable devant le Parlement ; la responsabilité exclusive et pénale du chef de l'Etat.

La logique constitutionnelle (je ne dis pas la dynamique politique) exigeait donc qu'en 1965, les deux conceptions de 1962 s'affrontent définitivement avec un candidat du régime — qui quasi nécessairement devait être le président sortant puisqu'il s'agissait pour lui-même de faire juger sa politique — et un candidat de l'opposition, en quelque sorte abstraite, puisque tout son programme eut dû tenir dans un retour à la dualité traditionnelle du parlementarisme : chef de l'Etat-chef du Gouvernement.

Or, dès l'apparition de M. X, devenu bientôt M. Gaston Defferre, il fut manifeste que l'opposition non seulement acceptait le terrain du régime mais qu'elle l'élargissait même. Ce n'était évidemment pas le vœu de toute la gauche, et notamment des sénateurs, fort hostiles au gaullisme mais inquiets de voir modifier profondément la physionomie traditionnelle du président médiateur qu'ils espéraient ressusciter avec un candidat de chez eux. Par contre, l'opinion, dont les hebdomadaires et les clubs étaient les actifs interprètes, s'éloignait de plus en plus de la conception historique de la dualité parlementaire, et portait sa faveur vers un présidentielisme de goût américain.

L'échec de M. Gaston Defferre, qui avait lié la candidature à la présidence et la formation d'un parti nouveau, engageait à changer de route. Or, M. Marclhacy excepté, tous les candidats à la présidence ont fait du « présidentielisme ». Alors qu'ils condamnaient le style du général de Gaulle, ils l'ont adopté et en ont donné une contrefaçon plus ou moins heureuse. Alors que le programme de l'opposition n'eut dû porter que sur une seule question : la fin du gouvernement direct par le chef de l'Etat, ses adversaires ont fourni des précisions de plus en plus nombreuses sur ce qu'ils feraient et sur ce qu'ils déferaient ; ils ont indiqué qu'ils maintiendraient ou dissoudraient l'Assemblée ; ils ont choisi, non seulement *in petto*, mais publiquement, leur futur premier ministre.

C'était l'abandon de ce qui avait jusqu'ici formé l'une des principales lignes de clivage entre la gauche et la droite ; l'une férue d'absolutisme parlementaire, l'autre toujours prête à renforcer l'exécutif. Paradoxalement, l'événement s'est vu facilité à la fois par l'attitude des dirigeants du régime et par la pression de l'opinion.

Parmi les erreurs causes du ballottage du 5 décembre, il y eut celle de combattre MM. Mitterrand et Lecanuet sur un terrain qu'ils avaient délibérément évacué. Alors que leur point faible était leur délaissement de la tradition républicaine, ils étaient dénoncés comme

suspects de vouloir revenir au passé, ce que démentaient tous leurs propos, sinon tous leurs actes.

Leurs interventions rencontraient dans la masse une faveur d'autant plus large que le chef de l'Etat et ses ministres s'employaient, selon leur conception d'une responsabilité populaire directe de la présidence, à donner un compte rendu de mandat, et non à présenter un programme d'avenir.

Incontestablement, la foule des électeurs était acquise à l'institution du président-gouvernant. Cette adhésion entraîna au premier tour l'échec relatif du président sortant. Elle devait à l'inverse amener son succès au second tour où, cette fois, les deux candidats étaient sur le même plan.

On peut donc tenir le 19 décembre non seulement pour une grande date politique, mais aussi pour l'événement constitutionnel le plus considérable depuis 1877. Il marque, comme on l'a dit à un autre propos, un point de non-retour. Désormais, la grande majorité des suffrages est allée à la figure juridique du président-gouvernant. Celle-ci est entrée dans nos mœurs politiques ; elle eut fait horreur aux républicains de l'Empire auxquels se référait Poincaré, comme aux seuls authentiques ; elle est aujourd'hui reçue non seulement par les masses, mais, ainsi qu'un colloque dijonnais l'a démontré l'autre année, par les milieux intellectuels.

Reste à savoir si, maintenant, cette personnalisation du pouvoir peut être conduite plus loin sans que les survivances parlementaires de la constitution de 1958 ne soient éliminées ? Manifestement les électeurs de décembre 1965 ne l'ont pas demandé.

Marcel PRELOT,

Professeur de Science Politique
à la Faculté de Droit de Paris,
Sénateur du Doubs.

(1) Notamment dans *Pour comprendre la nouvelle Constitution*, Paris, Le Centurion, 1958 et 1959, et *La constitution de la V^e République*, in « l'Etat », (Encyclopédie française, T. X, Paris, Société nouvelle l'encyclopédie française, 1964).

JEAN-LOUIS QUERMONNE

La forte participation électorale intervenue aux deux tours de scrutin suivant une campagne animée confirme la faveur accordée par la grande majorité des Français à l'élection du Président de la République au suffrage universel. En même temps, le ballottage dément les craintes de ceux qui prétendaient qu'un tel mode de scrutin tourne nécessairement au plébiscite. On doit donc admettre que l'élection présidentielle témoigne d'une assez forte « politisation » de l'opinion publique.

Nous n'avions jamais beaucoup cru, pour notre part, à la dépolitisation des Français. En réalité elle a significé

simplement, à partir de 1958 et pendant une période de crise : la désaffection des électeurs à l'égard des partis politiques et, devant leur carence, la préoccupation de confier au général de Gaulle le règlement du conflit algérien. L'élection présidentielle a montré que, celui-ci résolu, les Français n'avaient pas pour autant perdu le goût de la politique ; mais ils semblent toujours aussi réticents à l'égard des candidats des partis.

Il faut ajouter que l'élection du Président de la République au suffrage universel a provoqué un véritable

FORUM

choc psychologique dans le pays. Des réformes constitutionnelles en profondeur, elle est incontestablement celle qui pouvait le mieux mobiliser l'opinion. On conçoit, par opposition, le peu de retentissement que pouvaient avoir ou que pourraient avoir les réformes concernant les méthodes de travail du Parlement ou ses rapports avec le Gouvernement, bref les révisions relevant du parlementarisme rationalisé.

Au contraire, l'élection présidentielle a conduit la majorité des citoyens à se poser en quelques jours en termes simples les principaux problèmes de la politique inté-

rieure et de la politique étrangère. Et la radio ainsi que la télévision ont largement facilité le débat. La politisation des électeurs, à ce sujet, ne se mesure pas seulement au nombre réduit des abstentions ; elle apparaît aussi à l'intérêt porté par eux, notamment entre les deux tours, aux problèmes abordés. Le fait qu'ils l'aient été en termes clairs et en dehors de la médiation des partis a certainement contribué à rendre populaire le nouveau mode de scrutin. A tel point qu'il serait désormais très difficile au pouvoir constituant de le remettre en cause.

2.

Il s'agit bien d'une élection et non pas d'un référendum, mais d'une élection d'un type particulier. Ses résultats doivent donc s'apprécier à mi-chemin de ceux des dernières élections législatives et du dernier référendum. Dans cette mesure, les votes des 5 et 19 décembre 1965 manifestent une certaine constance. En effet, les suffrages obtenus par le général de Gaulle se situent « en fourchette » entre ceux recueillis par l'U.N.R.-U.D.T. à l'élection législative du 18 novembre 1962 (36 p. 100 des suffrages exprimés au premier tour) et les « oui » du référendum du 28 octobre (61 p. 100 des suffrages exprimés).

Des résultats du même ordre peuvent être constatés en ce qui concerne le candidat unique de la gauche : M. François Mitterrand. Quant à M. Jean Lecanuet, le nombre des suffrages qu'il a recueillis le 5 décembre, sans atteindre le total des voix qui s'étaient portées sur les candidats M.R.P. et modérés le 18 novembre 1962, n'en diffère pas très sensiblement (15,57 p. 100 contre 18,5 p. 100). Aucun « raz de marée » n'est intervenu en faveur de quiconque. L'effet produit par la télévision semble donc avoir affecté davantage l'importance de la participation électorale que la répartition des votes.

Au niveau des programmes, il s'est dégagé une forte majorité en faveur de la politique extérieure du général de Gaulle, ou en tout cas en faveur d'une politique étrangère modérément européenne et fortement indépendante à l'égard des Etats-Unis. C'est le sens que l'on peut attribuer globalement aux suffrages qui se sont portés en faveur du général de Gaulle et même de François Mitterrand (au moins de la part de ses électeurs communistes qui représentent au premier tour la majorité des voix qu'il a recueillies). Par contre, la politique économique et sociale du régime paraît bien avoir été désavouée (voix Lecanuet et Mitterrand réunies).

Ceux qui prenant leurs désirs pour des réalités ont assez légèrement affirmé que les Français s'étaient prononcés pour l'Europe intégrée, ont dû reconnaître après mûre réflexion leur erreur. Il semble qu'en politique étrangère comme en politique intérieure l'opinion exprime, en définitive, une assez grande constance : elle n'est ni plus ni moins européenne qu'au moment du rejet de la C.E.D. ; elle est toujours acquise à une politique économique et sociale active et refuse, sur ce point, le retour au passé. En outre elle semble favorable à l'heure actuelle aux nouvelles institutions, et peu décidée à la restauration du régime des partis.

3.

Les élections présidentielles semblent avoir davantage consacré une mutation politique qu'elles ne l'ont provoquée. En ce sens, nous croyons qu'elles ont scellé le point de non retour du régime parlementaire. Elles ont définitivement imposé un président qui gouverne et réfuté par là même toute illusion tournant autour de la théorie du président-arbitre.

La question reste ouverte de savoir si la France conservera l'actuelle constitution ou si elle adoptera un jour un régime présidentiel « authentique » (auquel nous ne croyons pas beaucoup personnellement...). Elle ne se pose plus, pour le moment, d'un retour au régime parlemen-

taire, même sous la forme apparemment renouvelée de « gouvernement de législature ».

Par contre, le problème est beaucoup moins avancé au niveau des partis. Car les mutations essentielles restent à accomplir. Actuellement on peut dire qu'il existe une force centriste : le gaullisme. Il suffit pour l'établir de faire un peu de sociologie électorale. A gauche survit une coalition des partis que l'élection présidentielle rapprochés, sans les unifier, sous la conduite de François Mitterrand. A droite — car elle ne peut être située ailleurs — se trouve la formation de M. Jean Lecanuet, très inférieure en force par rapport aux deux premières

Et à l'extrême droite figurent les groupuscules de M. Tixier-Vignancour.

Un premier problème est de savoir si demain les gaullistes sauront s'organiser pour survivre à de Gaulle et pour fermer tout avenir — sauf à droite — à M. Lecanuet. Un second consiste à se demander si la coalition des communistes et des socialistes pourra se maintenir jusqu'aux élections législatives et s'institutionnaliser au-delà. Une troisième question se pose à propos des tentatives effectuées par M. Gaston Defferre en direction de M. Jean Lecanuet, pour substituer un autre centrisme à celui du gaullisme ?

Si l'élection présidentielle crée de nouvelles habitudes

et contribue à les installer, si un nouveau mode de scrutin est adopté ayant le même objet, on verra peut-être se constituer alors non pas un mais deux centrismes : un au centre droit appuyé sur une droite inconditionnelle ; un au centre-gauche appuyé sur une gauche inconditionnelle, elle aussi. En attendant, la situation des partis risque de rester longtemps encore confuse ; et l'influence des leaders exercera à leur égard un rôle déterminant.

J.-L. QUERMONNE,

Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques
de Grenoble.

RENÉ RÉMOND

Si l'esprit peut hésiter sur les leçons à tirer de l'événement pour de nombreux points, sur celui évoqué par la première question posée, au contraire, la réponse ne paraît pas douteuse. Oui, la campagne présidentielle a marqué une victoire de l'esprit démocratique et elle a, sous ce rapport au moins, vérifié le pronostic de ceux qui en attendaient une stimulation de l'intérêt pour la vie publique. Elle a démontré sans appel l'inanité des lieux communs sur la dépolitisation de notre société. La démocratie a au moins trois adversaires : l'arbitraire du pouvoir, la démagogie des aspirants au pouvoir et l'indifférence des citoyens. Or au cours de la campagne la démocratie a remporté des succès sur ces trois fronts.

Elle a obligé le gouvernement à assouplir sa pratique, à accepter le dialogue, à partager avec l'opposition l'usage des moyens de communication. La commission de contrôle, dont l'opposition redoutait qu'elle n'exercât quelque censure occulte, a rempli son mandat avec impartialité et fait respecter une stricte égalité entre les candidats. Il n'a tenu qu'à eux d'user du temps et des moyens techniques mis à leur disposition. A cette confrontation des points de vue l'électeur a pris goût et il est permis de penser que le précédent aura des suites en dehors de cet entracte exceptionnel.

Second ennemi, plus insidieux, mais non moins redou-

table : la démagogie électorale, une complaisance excessive qui conduit à tenir un langage que l'on sait pertinemment contraire à la vérité. De ce point de vue aussi la campagne marque un progrès indiscutable : elle s'est déroulée à un niveau infiniment supérieur à celui des campagnes habituelles. Respect pour l'électeur, révérence pour la nouveauté de la télévision, peu important les motifs : l'essentiel est que les candidats se sont généralement abstenus des attaques *ad hominem* qui trop souvent firent dégénérer les luttes électorales en scrutins de gladiateurs. Surtout ils manifestèrent le souci de poser les problèmes importants, ils les formulèrent en termes relativement objectifs et placèrent le corps électoral en face de ses responsabilités.

L'électeur ne fut pas en reste dans cette compétition tacite vers la dignité et le civisme. Sur sa curiosité et les formes prises par son intérêt, on a tout dit et le taux de la participation électorale aux deux tours apporte la réponse la plus convaincante à ceux qui doutaient de l'aptitude des électeurs à désigner le chef de l'Etat. Si la démocratie aujourd'hui c'est la participation autant que l'égalité et si la capacité démocratique d'un peuple se juge à l'intérêt qu'il porte aux consultations, alors assurément la campagne présidentielle doit être saluée comme une victoire de la démocratie, indépendamment des appréciations qu'on est libre de porter sur son résultat.

On pourrait à plaisir relever tous les indices de la persistance des tendances traditionnelles à travers les références, les réminiscences historiques, les moti-

vations des choix et les itinéraires du premier au second tour : telle l'obstination de M. Mitterrand à se présenter comme le candidat de la gauche en face de

compétiteurs tous rejetés indifféremment à droite. Mais il me plaît davantage d'attirer au contraire l'attention sur tout ce qui trahit un décalage par rapport au clivage traditionnel droite-gauche. Ainsi M. Mitterrand, de l'avis général, n'a pas réussi à faire le plein de la gauche : ne parle-t-on pas de trois millions de voix de gauche qui seraient restées fidèles au général de Gaulle ? Mais, en sens inverse, M. Mitterrand a recueilli des millions de voix d'électeurs de droite ou du centre droit : des trois quarts de ceux qui avaient au premier tour voté pour Tixier-Vignancour, la petite moitié de ceux qui avaient donné leur vote à Jean Lecanuet ont reporté leur suffrage sur le candidat qui avait entre autres appuis le soutien communiste. Rencontre insolite et qui défie le vieux partage droite-gauche. Quant à l'électorat gaulliste, il faut beaucoup de bonne volonté ou de mauvaise foi pour l'étiqueter globalement conservateur : si le gros est constitué par des électeurs qui

savent gré au régime de la stabilité retrouvée et de l'ordre maintenu, il comporte aussi des électeurs attirés ou maintenus par une politique extérieure de mouvement, par le bilan de la décolonisation ou encore par la conviction que le général de Gaulle était en définitive de tous les candidats le plus indépendant, le plus capable de résister aux sollicitations des puissants, qu'il fussent intérieurs ou extérieurs. La contre-épreuve est fournie par le ralliement d'une bonne partie de la droite conservatrice ou même réactionnaire, à d'autres candidatures. Le partage au premier tour de la droite entre de Gaulle, Lecanuet, voire Tixier-Vignancour démontre l'impossibilité de réduire la signification des candidatures au schéma dualiste droite-gauche. Mais cette discordance n'est-elle que l'effet passager du phénomène gaulliste ou le signe avant-coureur des reclassements qui découleraient du nouveau mode de désignation du président de la République ?

3.

Sur un point au moins le déroulement de l'élection semble bien avoir confirmé l'attente de ceux qui en attendaient la transformation que les partis politiques paraissent impuissants à opérer : elle marque une étape dans la simplification du jeu politique. Les candidats ont été notablement moins nombreux qu'il n'y a de forces politiques. Quatre candidats seulement (de Gaulle, Mitterrand, Lecanuet, Tixier-Vignancour) représentaient autre chose qu'eux-mêmes et avaient quelque chance de rallier un électorat. M. Tixier-Vignancour exprimait une tradition d'extrême-droite qui a une signification idéologique bien dessinée, mais qui ne compte pas au plan des forces. Le général de Gaulle attire à lui un électorat composite. Sans les perturbations apportées par le phénomène gaulliste le second tour se serait ainsi joué entre le porte-parole de la

gauche regroupée et un candidat sur lequel se serait rassemblé le reste de l'électorat. N'est-ce pas un pari décisif sur la voie qui conduit, peut-être, au bipartisme ? Sans méconnaître les obstacles qui subsistent, ni donner dans l'illusion de ceux qui voient déjà le parti communiste prendre sa place à côté des formations classiques, l'expérience me paraît positive. La première mise à l'épreuve du système aura eu plus de portée que les efforts multipliés depuis sept années en vue d'un reclassement des forces politiques. Elle démontre que les institutions aussi ont de l'importance dans l'évolution de la vie politique.

René REMOND

Professeur à la Faculté des Lettres de Paris-Nanterre
et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

PIERRE-HENRI TEITGEN

1.

La campagne présidentielle me paraît avoir provoqué tout à la fois un réveil et un éveil de l'esprit démocratique. Un réveil, en cela qu'ayant soudainement

soumis à la contestation le Pouvoir consulaire, elle nous a refait (pour six semaines) une conscience de citoyen rendu le sens et le goût oubliés de la participation aux

responsabilités de l'Etat. Un éveil, en ceci que, posant au pays tout entier le problème essentiel des regroupe-

ments nécessaires, elle nous a conduits à regarder d'un œil neuf de nouvelles perspectives.

2.

Je ne puis répondre avec certitude à la deuxième question formulée par « France-Forum ».

Au premier tour, les voix du général de Gaulle lui sont venues principalement de la droite classique, mais aussi d'électeurs centristes, socialistes et même communistes. Jean Lecanuet a regroupé quantité de jeunes de tous milieux qui, semble-t-il, refusent de se situer non seulement dans l'un des partis existants, mais même

dans l'un des courants traditionnels. Quant à François Mitterrand, il était sans doute le candidat unique de la gauche, mais il n'était pas celui de la gauche unifiée.

Les argumentations confrontées ont ébranlé de vieux cloisonnements, rapproché des hommes qui jusqu'ici s'étaient sans cesse combattus. Ce n'est qu'après de Gaulle qu'apparaîtront, clairement peut-être, de nouvelles lignes de partage des eaux...

3.

Pour le passé, j'ai constaté comme beaucoup d'autres que l'électeur moyen réduit naturellement ses exigences politiques et son horizon aux dimensions de la circonscription dans laquelle il est appelé à voter. Il était plus difficile de faire campagne sur les problèmes du Plan ou de l'intégration européenne dans le cadre d'une élection législative au scrutin d'arrondissement que dans celui d'une élection au scrutin départemental. S'agissant du choix du président de la République dans le cadre national, tous ont accepté, tout naturellement, d'en décider au niveau des options fondamentales de la politique générale. Tandis que le scrutin d'arrondissement embourbe le suffrage universel dans les problèmes de la betterave, du maïs ou des horaires de l'autobus, l'élection présidentielle l'oblige au dépassement.

Mais aussi, dans le même mouvement, la mécanique et la dynamique de cette élection obligent aux regroupements des forces politiques.

Sa mécanique qui ne laisse en présence au second tour que deux candidats.

Son dynamisme qui est simplificateur.

Dans la complexité des querelles de clocher, des rivalités de notables d'arrondissement, des traditions, des clivages, des rancœurs de sous-préfecture, l'indépendant de gauche parvient à se distinguer du M.R.P., le vétérinaire socialiste du riche paysan radical, l'avocat indépendant du médecin sans étiquette.

Par nature, les grandes options nationales sont plus simples. Ramené du réseau enchevêtré des chemins ruraux au carrefour des routes nationales, l'électeur sent bien qu'il lui faut alors choisir entre les trois ou quatre grandes directions indiquées. Même, il désire qu'on ne lui propose, à ce croisement, qu'un candidat par direction.

Les résultats du 5 décembre dernier l'ont montré : François Mitterrand et Jean Lecanuet ont dû leur suc-

cès au fait que chacun d'eux incarnait une politique et un espoir de regroupement au service de cette politique, tandis que M. Marilhacy était éliminé sans ménagement parce que, faute de représenter une politique et une force autonomes, il paraissait n'être là que pour compliquer le jeu, inutilement.

Reste à savoir si la dynamique du système suffira à provoquer des regroupements cohérents ?

L'erreur capitale serait d'imaginer qu'ayant à faire face aux problèmes d'une nouvelle « époque », ces groupements pourront se définir et se construire valablement sur la base des vieux clivages des temps de Gambetta, de Poincaré, de Doumergue ou de Vincent Auriol.

François Mitterrand doit savoir que la gauche qu'il voulait représenter n'est une, des radicaux aux communistes inclus, que pour prôner — et encore — une certaine laïcité agressive ; que la politique atlantique et européenne du Parti communiste est en réalité gaulliste et nationaliste, que le colonialisme de M. Lacoste n'a rien à envier à celui de M. Soustelle ; que la bureaucratie dite socialiste de M. Guy Mollet est plus conservatrice que démocrate ; que la politique économique et financière de M. Pellenc ressemble étrangement à celle du C.N.P.F.

En vérité, il y a des hommes de gauche, au sens authentique du terme, c'est-à-dire des réformateurs, dans les formations du centre et de la droite et beaucoup d'hommes de droite, c'est-à-dire des conservateurs, dans les partis de gauche... Dès lors, ce qu'il faut regrouper, ce ne sont pas des partis, appareils en tête, mais, après avoir brisé les partis, des hommes qui, libérés de leurs anciens appareils, pourront et devront se retrouver pour une politique faite de prospective et d'espoirs plus que de souvenirs.

Pierre-Henri TEITGEN,
Professeur à la Faculté de Droit de Paris,
Ancien Ministre.

1.

Je ne suis pas de ceux qui, comme M. Gilbert Cesbron, ont jugé « pestilentielles » les élections présidentielles, mais je découvre peu de raisons de pavoiser, au nom de la démocratie, après les scrutins des 5 et 19 décembre.

N'ayant jamais cru, pour ma part, à cette fameuse « dépolitisation » de l'opinion dont on a tant parlé depuis 1958, je ne suis pas enclin à considérer que la campagne présidentielle a marqué « un réveil ou un éveil de l'esprit démocratique ».

Sans doute un démocrate peut-il se réjouir que le nombre des abstentions ait été très faible et que la location des postes de télévision ait sensiblement augmenté pendant la campagne électorale, mais je ne suis pas certain que le taux d'abstentionnisme et la vente des postes de télévision soient les plus sûrs critères pour apprécier l'intensité et la qualité de l'esprit démocratique.

En fait la récente élection présidentielle n'a pas été, je crois, pour l'ensemble de l'opinion, autre chose qu'un

spectacle, un spectacle d'une qualité généralement honorable. Il est incontestable que l'opinion s'y est intéressée et je pense qu'un démocrate peut s'en réjouir, à condition qu'il exprime sa joie avec modération.

Pour ma part je m'en réjouirais davantage :

1) Si l'opinion publique avait pu non seulement assister à un spectacle mais participer à un débat ;

2) Si l'enjeu du débat avait été nettement défini.

L'élection présidentielle de décembre 1965 aurait pu donner l'occasion de poser clairement devant l'opinion les deux questions fondamentales qui dominent la vie politique française :

— Que peut être le gaullisme sans le général de Gaulle ?

— Sur quelles forces peut s'appuyer un gouvernement d'opposition et pour quelle politique ?

La première question n'a pas été posée avant l'élection et on ne saurait affirmer que la seconde l'ait été en toute clarté.

Jean Lecanuet : un homme neuf, une France en marche.

2.

En ce qui concerne les arguments présentés par les principaux candidats, il me semble que les thèmes traditionnels ont tenu beaucoup plus de place que les thèmes nouveaux. De la part du général de Gaulle (du moins avant le premier tour), promesse d'un avenir identique au passé, comme si le scrutin du 5 décembre n'avait pas d'autre caractère qu'un vote de confiance. De la part de M. François Mitterrand, insistance mise sur l'« union des gauches » et sur ses vertus prouvées par l'histoire. Chez M. Jean Lecanuet, recherche très visible — trop visible au gré de certains électeurs — d'un « nouveau style », au service de thèmes très traditionnels pour, en définitive, conquérir des voix provenant en majorité de la droite la plus classique : jeune outre, mais vieux vin...

Quant aux résultats, ils ont surtout fait apparaître la puissance de l'antigaullisme, ou plutôt des divers anti-gaullismes, mais ils n'ont pas révélé de profonds bouleversements dans l'opinion publique. La fraction de l'opinion qui votait régulièrement oui, non sans humeur, lors des référendums antérieurs, a refusé ses suffrages au

général de Gaulle le 5 décembre parce qu'elle avait ce jour-là d'autres possibilités que le vote oui ou le vote non, et parce que le second tour permettait de toutes façons de rectifier le tir sans aucun risque si c'était nécessaire... Le phénomène n'est assurément pas sans importance, mais il faut sans doute se garder d'en surestimer la signification.

Pour le reste on peut constater deux faits :

1) « La dynamique de l'unité » n'a pas eu d'autre effet en décembre 1965 que de stabiliser l'électorat de gauche au niveau le plus bas qu'il ait atteint depuis trente ans !

2) M. Jean Lecanuet n'a rassemblé autour de lui qu'une coalition passablement hétéroclite, ainsi que l'a prouvé le second tour du scrutin. On ne saurait dire qu'une nouvelle « force politique » prend un excellent départ lorsque son leader, ayant donné une seule consigne claire à ses électeurs — celle de ne pas voter au second tour pour le général de Gaulle — se trouve désavoué quelques jours plus tard par la moitié d'entre eux.

3.

La « dynamique de l'élection présidentielle » tend à devenir une tarte à la crème comme en d'autres temps « l'américanisation de la classe ouvrière », « la personnalisation du pouvoir » ou la « dépolitisation ».

Après l'échec de M. Gaston Defferre, qui avait tenté d'utiliser le mécanisme de l'élection présidentielle pour créer une nouvelle force politique, le scrutin du 5 décembre a été un rendez-vous manqué, manqué par les gaullistes et manqué par l'opposition. Il contribue davantage

à renforcer l'appareil de parti qu'à favoriser « une mutation réelle de la vie politique française ».

Par une étrange ruse de la raison, l'électorat de M. Lecanuet a entraîné la disgrâce de M. Giscard d'Estaing : tel est pour le moment le résultat le plus clair qu'ait obtenu la « dynamique de l'élection présidentielle »...

Jean TOUCHARD,
Secrétaire général de l'Institut d'Etudes Politiques
de l'Université de Paris.

GEORGES VEDEL

1.

La campagne présidentielle a prouvé que la France n'était pas dépolitisée, c'est sa politique qui l'était. Dès que l'on pose aux Français une question réelle

ayant un rapport avec leurs préoccupations individuelles, sociales et nationales, ils se mobilisent.

De même la preuve est faite que l'emploi des moyens

FORUM

de propagande modernes, à la condition qu'il soit équitable, loin de provoquer le conditionnement de l'électeur, l'amène à un degré de réflexion plus profond.

Enfin l'élection présidentielle dément la vieille alternative entre les débats de partis et les débats de personnes. La personnalité des candidats, y compris celle du Général de Gaulle, n'a pris son plein sens qu'à travers le « projet » qu'ils représentaient. Les programmes des candidats n'ont pris leur signification qu'à travers la

personnalité et la présence en quelque sorte physique de ceux-ci.

Comparée à une élection législative ordinaire, l'élection présidentielle a créé un niveau politique incomparablement supérieur. J'ajoute que, par rapport à une élection présidentielle américaine, voire à des élections générales anglaises, la campagne présidentielle révèle une maturité politique de la France qui ne leur est pas inégale.

2.

Il est normal que les courants politiques traditionnels aient gardé leur force à travers les argumentations et les résultats des deux tours de scrutin. Mais il est certain que d'autres éléments importants ont joué. Rien n'est plus caractéristique à cet égard que l'effacement des problèmes de laïcité (encore que certains articles

de presse vers la fin de la campagne les aient ramenés fâcheusement sur le tapis). D'autre part, il est certain que les questions de politique étrangère et de politique européenne, que l'on dit traditionnellement ne jouer aucun rôle dans les élections, ont eu dans celle-ci une influence au moins marginale extrêmement importante.

3.

Je pense qu'un véritable tournant a été pris en décembre 1965 par la vie politique française. Paradoxalement on est sorti de quatre-vingt-huit ans de stagnation. En effet, c'est en 1877 que la France a découvert le gouvernement moderne en affirmant que la politique nationale ne devait pas être conduite par un arbitre au-dessus des partis, mais par les forces politiques vives qui, à ce moment-là, étaient représentées par la majorité parlementaire. Mais à la même date s'est nouée la contradiction fondamentale de cette vie politique : unis pour abattre le pouvoir personnel, les élus de la Nation ne l'ont pas été pour donner naissance à une formation politique majoritaire cohérente qui aurait pu acheminer la France sur les voies de la Grande-Bretagne.

Il est trop tard maintenant pour que la France retrouve le régime parlementaire qui ne peut naître que d'une lente mutation historique.

Mais l'élection présidentielle a été l'occasion pour les Français de retrouver un vote où il s'agit non de protester comme dans les élections législatives de la Troisième et de la Quatrième République (à quelques exceptions près), mais de décider.

Evidemment il conviendrait que l'équivoque du régime fut levée, notamment par des modifications préconisées par les tenants d'un véritable régime présidentiel : abréviation du mandat du chef de l'Etat, suppression de la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, simultanéité des élections du chef de l'Etat et de l'Assemblée nationale, institution d'un véritable équilibre dans les armes dont les deux pouvoirs disposent l'un à l'égard de l'autre.

Mais l'essentiel est fait. La France est en passe de retrouver les lois de la démocratie moderne : que le gouvernement tient réellement ses pouvoirs d'une investiture nationale ; que l'essentiel de sa responsabilité est devant le corps électoral tout entier : que les partis (qu'il le veuille ou non le Général de Gaulle est le chef d'un parti du seul fait qu'il a obtenu 55 % des voix) sont les instruments de médiation et de sélection dans les choix nationaux.

Georges VEDEL,
Doyen de la Faculté de Droit
et de Sciences Economiques de Paris.

Les meetings organisés pendant la campagne attirèrent des auditoires nombreux, passionnés, attentifs.

**RESULTATS
DE L'ELECTION
PRESIDENTIELLE
(métropole seule)**

	PREMIER TOUR 5 décembre			DEUXIÈME TOUR 19 décembre		
	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	Inscrits (%)	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	Inscrits (%)
Inscrits	28.235.002			28.239.732		
Votants	24.002.093 (85%)			23.864.586 (84,5%)		
Abstentions	4.232.909 (15%)			4.375.146 (15,49%)		
Bulletins blancs ou nuls.	244.421 (0,86%)			661.791 (2,34%)		
Suffrages exprimés	23.757.672 (84,14%)			23.202.795 (82,16%)		
De Gaulle	10.386.734	43,71	36,78	12.645.315	54,49	44,77
Mitterrand	7.658.752	32,23	27,12	10.557.480	45,50	37,38
Lecanuet	3.767.408	15,85	13,34			
Tixier-Vignancour...	1.253.959	5,27	4,44			
Marcilhacy	413.125	1,73	1,46			
Barbu	277.644	1,16	0,98			

SUEDE

■ Depuis 20 ans, les voyages Outre-Atlantique ne se comptent plus. Et pourtant devant le spectacle des Etats-Unis, empire sans Etat, démocratie en action, si riche d'efficacité et d'audace technique, si pauvre souvent aux regards européens, de mots ou d'idées, l'étonnement reste le même. Il grandirait plutôt à la mesure de l'écart que l'essor sans précédent de l'économie américaine creuse entre elle et l'Europe. Quelle mesure en effet entre cet immense marché homogène de près de 200 millions d'habitants, regorgeant de capitaux et d'une foi dans l'avenir inentamée et l'Europe occidentale, amputée de la moitié d'elle-même, morcelée en nations rivales, forte de quelques brillants cerveaux, mais privée au fond de grands moyens ? L'accès aux techniques de pointe les plus coûteuses, l'électronique, le spatial ne lui est pas vraiment permis. Quelques réussites solitaires ne font pas ce modelage en profondeur de toute une mentalité par des techniques révolutionnaires, souhaitées, attendues, comme c'est le cas aux U.S.A. Bref, entre le nouveau monde, enfant prodigue sans repentir, vierge de tout passé, patrie toujours mouvante d'un peuple qui, un beau jour, a quitté son vieux foyer européen pour conquérir sa liberté, et l'ancien, accablé d'histoire, traînant les séquelles de systèmes féodaux ou nationaux qui n'en finissent pas de mourir, la partie n'est pas égale.

UNE AMERIQUE EN MINIATURE ?

■ Mais si la comparaison entre l'Europe et « l'Amérique, sa fille » décourage l'analyse, il est aux bords de l'Europe un petit pays dont on parle peu et qui offre pourtant au sociologue et à l'économiste un terme de comparaison plus accessible et éclairant entre tous : la Suède.

Non que le royaume du Nord n'occupe une place privilégiée dans la galerie des souvenirs et des préjugés de la commune histoire européenne : le redoutable Gustave Adolphe, allié de Richelieu, a conduit ses armées d'un bout à l'autre du continent ; la reine Christine, digne fille de son père, mania la plume et le poignard avec la même aisance, séduisit Descartes jusqu'à le fai-

Le socialisme chez les Vikings

PAR MAURICE BLIN

re mourir près d'elle avant d'abdiquer et de se convertir à Rome dans les orages.

A cette galerie de portraits hauts en couleurs, se superpose aujourd'hui une « image » également singulière de lacs, de bouleaux, d'amours lisses et faciles, d'âmes nourries au silence de l'hiver boréal, de Vikings qui auraient laissé aux Norvégiens la joie de vivre et l'audace sur la mer pour sacrifier au dieu nouveau de la technique et de l'organisation. Et surtout, chacun sait que la Suède souffre d'un mal incurable, celui du bonheur.

Rien de tout cela n'est tout à fait faux, mais reste sans réponse une question essentielle : comment sept millions et demi d'hommes et de femmes relégués par le hasard de la géographie aux confins nord de l'Europe ont-ils édifié une société, à tant d'égards exemplaire ?

UNE NATION « RECONVERTIE »

■ Plutôt que d'en souligner les manques, nous voudrions offrir les quelques éléments de réponse que fournit un séjour en Suède. Il convainc l'observateur soucieux d'aller au-delà des apparences, d'une évidence : *les peuples comme les individus n'ont que ce qu'ils méritent*. La prospérité, le confort suédois ne sont pas des dons du ciel, mais le fruit d'une volonté opiniâtre tendue vers des buts précis et continuellement poursuivis. Même cette fameuse neutralité de la Suède sans guerre depuis Napoléon qui retrouva contre lui, en 1815, son rival Bernadotte à la tête d'un royaume d'occasion, si critiquée par ses voisins, est le fait d'un choix délibéré. La Suède constitue même un cas peu ordinaire de conversion d'une nation longtemps adonnée aux armes et qui, un jour, a changé de cap pour un autre combat : celui des affaires, de la production et de la technique industrielle. Et elle mène désormais le second avec la même vigueur, la même discipline, le même goût de l'efficacité et du succès qu'elle mit hier dans le premier.

SOCIALISME THEOLOGIQUE...

■ Beau sujet donc d'études pour le sociologue et l'économiste : sujet trop

négligé à notre avis et pourtant facile. Car si l'immense Amérique accable de sa masse, la petite Suède avec ses 7,5 millions d'habitants — moins que la région parisienne — son gouvernement socialiste — depuis 33 ans — sa relative pauvreté en matières premières, présente à l'observateur de l'Europe tempérée un visage familier.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Rien ne ressemble aussi peu à la Suède réelle que la Suède réfractée à travers le prisme des mots commodes ; socialisme, syndicalisme, libre échange, aménagement du territoire, indépendance nationale n'ont vraiment pas le même sens à Stockholm et à Paris, tant il est vrai que les idées changent de contenu avec les hommes qui les incarnent. Si, par exemple, l'inspiration socialiste est partout la même : assurer à l'individu le maximum de droit à la dignité et au bonheur, on constate qu'elle a choisi des voies bien différentes en France et en Suède.

A la source de ces différences et parfois de ce divorce, on trouve deux situations historiques très dissemblables. La France républicaine, héritière de l'Etat le plus centralisé du monde, encore baignée de l'éclat que lui valaient la gloire culturelle et militaire, l'appareil administratif de Louis XIV et de Napoléon I^{er}, a fait spontanément du socialisme une nouvelle raison de lutte, d'émancipation des peuples, de gloire nationale. Pour cela, un moyen : la conquête de l'Etat, pourvoyeur de tout progrès et de toute grâce. Ce fut une expérience passionnante, une aventure presque théologique donc surtout intellectuelle tentée en vase clos, sans contact avec le monde. Du livre à la masse à travers le Parlement, voilà l'itinéraire de Jaurès. L'entreprise privée et le capitalisme qui l'inspire étaient considérés comme un merveilleux instrument de production, dont il suffisait de s'emparer pour répartir équitablement l'abondance. Que cette entreprise ait ses problèmes de fonctionnement, ses difficultés propres, en un mot que la production soit première, en bonne logique par rapport à la répartition, voilà qui n'a jamais effleuré le socialisme chez nous. Il y avait d'ailleurs de fortes excuses : doté d'un large marché intérieur, protégé par de hauts tarifs douaniers, le capitalisme français s'est développé lui aussi en vase clos. Les cartels assurèrent longtemps à ses grou-

pes dominants de larges profits. A ce capitalisme statique où la rente l'emportait sur le bénéfice, le prêt à autrui sur l'autofinancement a correspondu, comment s'en étonnerait-on ? un socialisme non moins statique pour qui, pendant longtemps le fruit du travail a compté plus que les conditions de ce travail ou, chez les fonctionnaires, par exemple, la défense de la fonction plus que la formation des hommes.

...OU PRATIQUE ?

■ Rien de semblable en Suède. Au départ un pays pauvre, un territoire pour les trois quarts ingrat, qui a peu à attendre de la générosité de ses printemps et de ses étés trop courts. Quand, sur les traces des prospecteurs anglais, il découvrira la richesse du fer dans son sol, il lui faudra aller le chercher dans la roche ou près du cercle polaire. Pas de charbon ni de pétrole. De l'eau et du bois en abondance, l'une à dompter pour transformer l'autre. Ces richesses potentielles, la main et le travail seuls de l'homme pourront les révéler. Pendant tout le XIX^e siècle, la Suède n'a pas été plus heureuse que l'Irlande. Trois millions de Suédois l'ont quittée pour l'Amérique, marquant celle-ci dans ses mœurs et son style.

Et surtout, très tôt, en raison même de la pauvreté et de la partialité de ses ressources naturelles, la Suède a compris qu'elle n'atteindrait à la prospérité que par l'échange. D'emblée, elle a songé à vendre pour acheter au monde entier. Etait-ce sa manière à elle de continuer l'épopée Viking ? Les Norvégiens, fils dociles de leurs ancêtres communs, ont aujourd'hui encore, avec 4 millions d'habitants, la seconde flotte commerciale du monde ! Les Suédois, sans larges fenêtres sur le monde extérieur, ont pour leur part, choisi de produire au mieux pour exporter... et acheter. Sans grands ports internationaux comme la Hollande ou la Belgique, sans arrière-pays comme la Ruhr l'est à Rotterdam, ils parviennent à vendre au dehors près de 30 % de leur production. Et dans ce chiffre, les biens d'équipement, véhicules de matière grise, détiennent une part beaucoup plus élevée que dans aucun autre pays du monde. En d'autres termes, l'économie suédoise est une économie ouverte au sens bergsonien du mot, suspendue aux

échanges internationaux, modelée par les exigences du marché mondial qui sont pour ses producteurs et leurs partenaires syndicaux, l'horizon et, pourrait-on dire, la loi non écrite mais toujours respectée, de leurs comportements.

DES PARADOXES ET LEURS CLES

■ Cette situation une fois cernée, les paradoxes suédois surgissent et s'expliquent en même temps. Et d'abord le premier de tous, celui que l'étranger non prévenu a le plus de mal à comprendre : *dans un pays où le socialisme règne sans contestation sérieuse depuis trente ans, l'Etat contrôle en tout et pour tout 4 % de l'économie nationale et ne joue strictement aucun rôle dans la fixation des revenus laissée à la seule discrétion des initiatives patronales et ouvrières.* Le gouvernement socialiste aurait pu, tout à loisir, se substituer à l'initiative privée : jamais, il ne l'a tenté. Mieux, il a laissé se constituer des groupes bancaires, des complexes industriels qui, à l'échelle d'un si petit pays, font l'effet de monstres : *il fallait qu'ils soient à l'échelle du monde.* Certaines familles, certaines personnalités détiennent un pouvoir de décision et de contrôle qui, aux yeux d'un socialisme égalitaire, paraissent exorbitants.

Mais alors, dira-t-on, où est le socialisme ? Il est ailleurs. L'Etat contrôle l'enseignement et l'assure à tous dans des conditions les plus égales possibles ; la fiscalité rabote impitoyablement les hauts revenus jusqu'à donner aux plus doués des cerveaux suédois la tentation de l'exil ; la sécurité enfin de l'homme devant les risques essentiels est poussée au plus haut degré. *Le socialisme suédois, c'est l'Etat garantissant au départ l'égalité des chances : quant à l'arrivée, cela ne dépend plus de lui mais de chacun.*

■ Ces considérations rapides suffiront-elles à éclairer quelques notes de voyage rapportées du pays aux 90.000 lacs ? Il faudrait encore évoquer le rôle du protestantisme luthérien dans la formation et le comportement du syndicalisme et du socialisme suédois ; souligner enfin le dernier, mais non le moindre, paradoxe d'un petit pays ouvert aux échanges, suspendu aux importations, mais en même temps passionnément soucieux de sa neutralité armée, jaloux de son indépendance financière, et pour cela fermement hostile à l'investissement étranger.

Beau sujet d'études, disons-nous, bien digne de tenter, à l'heure où les économies des pays d'Occident s'ouvrent les unes aux autres, quelque jeune sociologue à la poursuite de l'actualité ou tout simplement... de l'homme.

UNE HISTOIRE ET UNE GEOGRAPHIE ORIGINALES

■ La chance de la Suède c'est d'avoir fait l'économie de la phase primitive d'industrialisation, celle des XVII^e et XIX^e siècles. Elle a démarré plus tard que la France et l'Angleterre et dans de meilleures conditions. Ce retard salutaire lui a permis de constituer entre 1890 et 1920 une industrie qui ne s'est pas forgée dans ces concentrations humaines et urbaines qui sont à l'origine des drames politiques et sociaux qui se sont noués ailleurs entre 1850 et 1900. Cela, elle le doit curieusement au manque total de charbon dans son sol. Pendant des décennies cela fit sa pauvreté : alors qu'en France ou en Angleterre, les populations rurales venaient s'agglomérer le long des bassins charbonniers dans des conditions de vie souvent pénibles, la Suède voyait, nous l'avons dit, près de 3 millions de ses ressortissants condamnés à l'exil. Elle est, proportionnellement au chiffre de sa population, le pays d'Europe avec l'Irlande qui a le plus apporté aux Etats-Unis. Bien des traits de psychologie communs aux deux nations sont dus à cet apport. Ainsi l'exil lointain a remplacé le déracinement et l'exode en masse de l'agriculture vers l'industrie. Autre trait original : ses riches mines de fer se répartissent en trois bassins principaux. Deux sont situés au milieu des forêts de la Suède centrale, le troisième dans le grand Nord. Là encore il y a dispersion. Enfin l'énergie électrique fournie par ses fleuves qui ont la bonne intelligence de couler du Nord vers le Sud, hautement transportable, viendra desservir sur place les mines et les usines.

C'est donc à la géologie et à la géographie que l'industrie suédoise doit son heureuse décentralisation et cet aspect rural, sylvestre, ces liens physiques avec la nature pieusement conservée. La majorité des usines est dispersée dans des villes de moins de 50.000 habitants. Plus de 75 % des travailleurs sont employés dans des unités de moins de 500 personnes.

Ce privilège enviable aurait pu se payer d'un certain retard par rapport aux autres nations industrielles. En fait, en 50 ans, c'est-à-dire depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la Suède a rattrapé plus que largement son handicap : la production de ses industries mécaniques et électriques a décuplé. Sa construction navale représentait en 1914 0,5 % de la production mondiale contre 10 % aujourd'hui.

Dans toutes les branches, la production a augmenté deux fois plus vite alors que le nombre d'heures de travail diminuait ; le capital machine par ouvrier

est aujourd'hui quatre fois ce qu'il était en 1913.

Quelques indices comparés de la France et de la Suède sont très significatifs. Revenu moyen annuel par habitant : 7.200 F (Suède) ; 5.000 F (France). Tirage des journaux : 464 exemplaires pour 1.000 habitants (Suède), 246 (France). Récepteurs télévision : 1 appareil pour 4,7 habitants (Suède), 1 appareil pour 13,5 habitants (France). Réfrigérateurs : 1 pour 2 foyers (Suède), 1 pour 5 foyers (France). Postes téléphoniques : 1 pour 2,5 habitants (Suède), 1 pour 10 habitants (France). Automobiles : 1 pour 5,3 habitants (Suède), 1 pour 7 habitants (France).

Deux faits surtout expliquent de tels scores. D'abord une très ancienne tradition nationale : le standing d'une société entre autres se mesure à sa date de fondation. Pour certaines d'entre elles, mines, sidérurgie surtout, elle se situe au XVII^e ou XVIII^e siècle. C'est en Suède que serait apparue la première société par actions : Stora Kopparberg de Falun. Un document de 1283 y signale une participation de 1/8 d'un évêque ; c'est elle qui a fourni le cuivre dont fut couvert le château de Versailles. La banque nationale (Riksbank) fondée en 1688, est aussi la plus vieille du monde. Très tôt donc, ce pays a manifesté un talent industriel qui s'épanouit dans une technique évoluée. Mais, surtout, alors que ses voisins voyaient au XX^e siècle leur acquis remis en cause par deux guerres dévastatrices, la Suède a bénéficié de la neutralité depuis un siècle et demi. En tant que fournisseur des belligérants, elle a néanmoins largement profité des progrès que la guerre a fait faire à certaines techniques ; la qualité de ses canons, avions, chars en témoigne.

Mais la géographie et l'histoire n'expliquent pas tout. Elles offrent des chances : au génie des hommes de les saisir. Celui des Suédois s'est déployé selon quelques principes qui méritent examen.

L'ENTREPRISE PRIVEE, reine incontestée de l'économie

■ En premier lieu, l'économie du pays est à 90 % le fait de l'entreprise privée. L'Etat est à peu près absent de toutes les branches sauf dans les grands services publics : les chemins de fer, les postes, le téléphone, l'énergie et le bois. Une exception importante cependant : le très grand gisement de minerai de fer du pays à Kiruna, dans l'extrême Nord, lui appartient. Quand on sait comment cela s'est produit, on constate

le socialisme chez les Vikings

ue cette « nationalisation » n'a rien avoir avec ce qui s'est passé ailleurs. Elle n'est pas le fruit d'un principe idéologique. D'ailleurs, le socialisme s'est installé au pouvoir en 1932, en Suède, au même temps qu'une prospérité économique qui n'a depuis jamais cessé. Cette coïncidence donne bonne conscience aux deux partis : le gouvernement n'éprouve pas le besoin d'intervenir dans l'économie et ladite entreprise lui est reconnaissante de ne pas le faire.

La mainmise de l'Etat sur la mine de Krunka, exploitée à l'origine avec des capitaux anglais, a répondu en fait à un vœu, très suédois celui-ci, d'indépendance économique.

CAPITAUX ET TECHNIQUES SONT HAUTEMENT CONCENTRES

■ En second lieu, et c'est l'autre trait de ce libéralisme foncier, dans ce petit pays de 7,5 millions d'habitants, l'industrie connaît un degré de concentration qui dépasse de loin en valeur relative celui des Etats-Unis : 23 sociétés ont un chiffre d'affaires supérieur

à 500 millions de couronnes suédoises (1). La très grande majorité d'entre elles concernent l'industrie mécanique, électrique, c'est-à-dire la production des biens d'équipement et la transformation des métaux.

Au classement des 500 premières sociétés mondiales dont le chiffre d'affaires est supérieur à 450 millions de francs, on trouve 25 sociétés suédoises. La France en compte 47 soit moins du double avec un chiffre de population plus de 6 fois supérieur. Encore faut-il tenir compte que la Suède n'a aucune société pétrolière ni charbonnière qui sont ailleurs parmi les plus importantes. Aussi bien la concentration financière ou commerciale ne fait-elle qu'un, en Suède, avec la concentration technique. C'est ainsi que 2 % des établissements de plus de 500 ouvriers emploient 40 % de la main-d'œuvre dans la construction mécanique, 6,4 % emploient de 100 à 500 ouvriers soit 26 % des salariés. 92 % ont moins de 10 ouvriers et représentent 30 % de la main-d'œuvre.

(1) 1 couronne suédoise : 0,98 F.

UN CAPITALISME PROFONDEMENT POPULAIRE

■ Enfin un autre trait original dans un pays politiquement socialiste depuis 33 ans, est constitué par l'existence de quelques groupes familiaux extrêmement puissants, dont les représentants jouent un rôle clé dans les affaires et la banque. Car la Suède connaît à la fois le capitalisme populaire le plus rigoureux et la concentration personnelle du pouvoir économique le plus spectaculaire. Cinq banques d'affaires contrôlent 80 % du capital investi dans l'industrie.

Comment, pourrait-on se demander, une telle concentration de pouvoir laisse-t-elle tout à fait sereine une opinion fidèle par ailleurs au socialisme ? C'est qu'elle sait quel taux impressionnant l'impôt sur les personnes physiques peut atteindre. La constitution de fortunes personnelles exorbitantes lui paraît donc exclue. Par ailleurs, « les pouvoirs compensateurs » ne manquent pas : coopératives, syndicats puissants, organisés, informés, traitant d'égal à égal avec les chefs d'industrie. Et puis, à côté de ce qu'on pourrait appeler les sociétés de famille comme Akerlund et Rausing ou

Le mal de la jeunesse suédoise : celui du bonheur ?

De l'eau et du bois en abondance

Addo, le capitalisme populaire prospère : **Svenska Handelsbanken**, la plus grande banque du pays, a 92.000 actionnaires : aucun d'entre eux ne détient plus de 2 % du capital ; **Volvo** (automobiles) en a 31.000 et les 2/3 de son capital sont entre les mains de détenteurs de moins de 1.000 actions. Si le socialisme est, politiquement, populaire, le capitalisme, économiquement, ne l'est donc pas moins.

Enfin et surtout 50 ans d'essor industriel à peu près ininterrompu ont convaincu les Suédois que cette concentration des pouvoirs d'information et de décision était sans doute indispensable à un petit pays qui doit se battre sur les marchés mondiaux pour défendre son haut niveau de vie.

LE SOCIALISME PRATIQUE, C'EST D'ABORD LA DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

■ L'opinion suédoise est d'autant moins sensible au danger que représente la puissance de quelques groupes financiers ou familiaux sur son marché intérieur que celui-ci est largement ouvert à l'étranger. C'est donc face à la puissance des grands groupes mondiaux, qu'elle compare les siens propres et qu'elle reconnaît le droit de se concentrer au maximum. Non seulement à l'exemple américain, un groupe diversifié a plus de chance d'échapper aux aléas de la conjoncture (c'est le cas par exemple des chantiers navals qui ont presque tous d'autres activités), mais ce marché intérieur bénéficie, de son

côté, sauf rares exceptions, de la concurrence entre firmes suédoises elles-mêmes. Dans le domaine commercial, le socialisme qui est là-bas, d'abord et avant tout, défense du consommateur, a engendré le plus puissant mouvement coopératif d'Europe. Celui-ci est né de la volonté de contrôler, non par décrets mais en suscitant la concurrence, les prix de détail. De même il applaudit à la concurrence entre les producteurs. Celle-ci existe. Elle est à tous égards sévère, semble-t-il, par exemple, pour les machines de bureau entre **Facit** et **Addo**, dans les chantiers navals, la sidérurgie, les mines, le papier et même l'automobile, qu'il s'agisse du véhicule particulier entre **Volvo** et **Saab** ou du véhicule utilitaire entre **Volvo** et **Scania-Vabis**.

Mais ce libéralisme qui a mené la Suède à pratiquer les tarifs douaniers parmi les plus bas du monde — le tarif douanier s'établit en moyenne entre 10 et 15 % sur les biens industriels — qui ne s'est jamais renié même au moment où une conjoncture en dépression semblait menacer des branches industrielles importantes, — la demande de subventions de certains industriels textiles a toujours été refusée — appelait une contrepartie si l'on ne voulait pas voir un petit pays privé de ressources énergétiques, à faible population, « colonisé » par de plus puissants que lui. Cette contrepartie fut une capacité peu commune d'organisation. Celle-ci est à l'origine du mouvement coopératif, mais elle explique aussi l'étonnante efficacité des organisations professionnelles concernant soit

la production soit la commercialisation des biens industriels.

Liberté et organisation apparaissent bien comme les deux sources où s'alimentent l'efficacité suédoise. L'union étroite qui lie entre eux les producteurs est née en effet du réflexe naturel d'un pays qui en dépit de sa petite taille a délibérément choisi de vivre dans le climat stimulant mais sévère de la concurrence internationale.

On ne peut s'empêcher de penser, à voir ses chefs d'entreprise toujours en quête d'investissements ou de marchés nouveaux, que le Suédois a comme transposé, dans le combat économique les vertus qu'il manifesta autrefois de si brillante façon, aux quatre coins de l'Europe, dans la guerre. Sur le terrain économique où se construit au XX^e siècle le crédit d'une nation, le Suédois est tout, sauf neutre.

LA COOPERATION SOCIALE

■ La paix sociale en Suède ne s'est pas établie d'un seul coup. Elle est née au contraire à travers de très sérieux conflits. Entre 1920 et 1930, la Suède a eu un bilan de relations professionnelles plus mauvais que la plupart des pays d'Europe. La crise mondiale de 1929 ne l'a pas épargnée. Mais alors que celle-ci a été dans la plupart des pays industriels la source d'affrontements sociaux et politiques exaspérés elle a provoqué en Suède une crise de réflexion et de maturité qui a débouché sur la mise en place d'une série d'or

Expansion industrielle, prospérité économique

anismes nés de la volonté commune
ux deux parties, employeurs et sala-
nés, de trouver dans la négociation une
olution à leurs conflits.

Cette évolution, surprenante et à peu
près unique, à laquelle la Suède doit
depuis 35 ans son climat social particu-
lier, s'éclaire à la lumière de deux
faits : toujours à peu près seule parmi
les nations industrielles, la Suède a
ignoré le chômage depuis 1930. A cela
est due, sans aucun doute, l'absence de
dramatisation des conflits sociaux. De
plus, quand la grande crise mondiale a
atteint la Suède, elle a trouvé là-bas
les syndicats patronaux et ouvriers puis-
sants et organisés. Et c'est là, de loin,
le fait le plus important. Il est lié lui-
même à deux caractéristiques de l'his-
toire et de psychologie suédoises. D'une
part, l'industrialisation du pays, l'une
des plus tardives d'Europe, a permis
un développement simultané de l'appar-
eil industriel et du syndicalisme. La
Suède n'a pas connu, comme l'Angle-
terre ou la France, ce déséquilibre pro-
pre aux années de 1860 à 1890, entre
un capitalisme conquérant et un salariat
dans des structures, déséquilibre qui a été
l'origine de certains excès du premier
et des ressentiments durables du second.
Dès 1898, s'est formée la Confédération
générale du travail de Suède, en
abrége la L.O., syndicat unique des tra-
vailleurs et qui l'est toujours resté de-
puis. Il groupe actuellement 41 syndicats
nationaux et 6.000 syndicats locaux, soit
523.000 membres, ce qui représente
90 % de tous les travailleurs. Autre fait
important : la L.O. s'est constituée dès
le début en syndicats professionnels,

par grande branche d'industrie. Système,
on le voit, à l'opposé de l'organisation
américaine. Tous les travailleurs appar-
tenant à une même industrie quel que
soit leur métier, doivent s'affilier au
même syndicat. De plus, cette structure
extrêmement spécialisée a toujours con-
féré au syndicalisme ouvrier une puis-
sance maximale.

Par la suite, s'est créée la Confédé-
ration générale des fonctionnaires et
employés ou T.C.O., qui groupe 450.000
membres et 70 % des employés, à qui
s'est ajoutée la Confédération des tra-
vailleurs intellectuels de Suède, ou
S.A.C.O., avec 61.000 membres.

En 1902, et pour faire contrepoids à
un partenaire aussi redoutable, s'est
constituée la Confédération Patronale
suédoise, en abrégé, la S.A.F. Elle groupe
44 fédérations dont les 16.500 membres
emploient 1.093.000 personnes. Comme
nous l'indiquons plus haut, les rapports
entre les deux organismes furent, à
l'origine, rien moins que cordiaux. Les
premières années du siècle virent des
conflits violents qui culminèrent dans
une grève générale en 1909. Et cepen-
dant, dès 1906, un premier pas vers le
respect mutuel était franchi puisqu'un
accord reconnu aux employeurs le droit
de diriger leurs entreprises comme bon
leur semblait (2) et aux travailleurs
celui de s'organiser.

Au même moment, en France, le mar-
xisme, rappelons-le, établissait son em-
prise sur le monde syndical et allait

(2) Il n'existe, à l'heure actuelle, en Suède,
rien qui ressemble soit à une tentative de
cogestion à l'allemande, soit à des pratiques
de participation des salariés aux bénéfices.

cristalliser les discussions idéologiques
qui, depuis, n'ont plus cessé de le se-
couer, autour de deux thèmes :

— Par quels moyens et à quel moment
faudra-t-il imposer la révolution qui
fera passer la gestion de l'économie des
mains de l'entrepreneur privé dans
celles des salariés ?

— Le biais politique, c'est-à-dire le
contrôle de l'Etat, étant le seul qui
puisse entraîner cette mutation, le sai-
sira-t-on par la conquête patiente d'une
majorité parlementaire (thèse de Jau-
rès) ou par la préparation du « grand
soir » (thèse de Guesde) ?

Or, même au moment de ses grèves les
plus violentes, le syndicalisme suédois ne
s'est jamais posé semblables questions.
Tout au contraire, dès le début, et ce
trait, cette fois, rappelle l'Amérique, il
a reconnu formellement le droit patronal
de gestion. Quant au refus de toute
politisation des problèmes sociaux, il a
abouti à un assez piquant paradoxe :
d'un côté syndicats patronal et ouvrier
ont établi en dogme le principe de la
non-intervention de l'Etat dans leurs
négociations. Son évidence fut acquise
à travers un rapport établi au cours
des années 30 et qui suggérait que,
puisque'il n'existait pratiquement aucun
cadre légal en Suède pour contrôler les
négociations de salaires en tant que
telles, il serait plus facile de renforcer
les mécanismes privés existants que de
mettre sur pied une législation. Jamais,
depuis, cette évidence n'a été contestée.
D'un autre côté la Suède s'est dotée,
en 1932, d'un gouvernement socialiste.
Celui-ci est au pouvoir sans disconti-
nuer depuis cette date. L'actuel premier

le socialisme chez les Vikings

ministre, M. Tage Erlander, est lui-même en poste depuis 1946. La Suède a donc réalisé sans le dire cette mainmise du socialisme sur l'appareil politique dont ses représentants français rêvent depuis un demi-siècle et qu'ils n'ont atteint qu'épisodiquement. Mais, c'est aussi dans le pays où la confusion entre politique et social eût été la plus

tentante et la plus facile, qu'elle a été le plus soigneusement évitée.

Cette situation paradoxale a, semble-t-il, son explication dans un trait fondamental de la mentalité suédoise, qui a d'ailleurs marqué très profondément celle des Etats-Unis : une disposition spontanée à l'action collective. Elle s'explique par le taux élevé de syndicalisa-

Un pays moderne.

tion, par l'essor des coopératives de consommation, par le nombre et le dynamisme des mouvements populaires, fins sportives, religieuses, éducatives, de tempérance, etc. La totalité des responsables syndicalistes ou politiques suédois a été formée dans ces écoles nées de la volonté des individus de prendre leurs propres responsabilités, d'assurer eux-mêmes, non seulement la défense mais d'abord la gestion de leurs propres intérêts. A quoi bon dès lors l'intervention de l'Etat ? Seule une analyse superficielle peut amener à penser qu'en Suède l'Etat a pris en charge l'individu. Le fait serait d'ailleurs incompatible avec le dynamisme de l'entreprise privée et le style franchement libéral de l'économie et du commerce suédois.

Il reste, et la comparaison avec les Etats-Unis est encore une fois éclairante, que l'équilibre social qui se cherche outre-Atlantique au niveau des professions ou des entreprises s'est établi en Suède au niveau de la nation. Aux Etats-Unis, l'administration du personnel et la psychologie industrielle sont hautement développées avec, comme centre de gravité, les relations entre le travailleur et l'employeur au sein de l'entreprise ; on y assiste par contre à un développement très lent des relations collectives entre les deux parties.

En Suède, la compréhension mutuelle entre patrons et salariés qui règne au niveau national se fait sentir jusque dans le bureau directorial ou dans l'atelier.

Ces quelques traits d'une psychologie en tout point originale suffisent à montrer à quel degré les grands mots clés de la politique européenne — et parmi eux, plus qu'aucun autre, celui de socialisme — peuvent varier de contenu selon les peuples qui les emploient. Il semble bien par ailleurs que l'exemple suédois vérifie une des plus vieilles lois de l'histoire des civilisations : la richesse de chacune d'elles se mesure au nombre des éléments contradictoires qu'elle parvient à accorder. De ce point de vue, le cas de la Suède mériterait un long examen s'il est vrai qu'elle a réussi à concilier, à l'étonnement de la logique latine, socialisme et capitalisme, neutralisme et agressivité, en un tout équilibré.

Il est vrai qu'elle a eu pour mener cette expérience unique, un siècle et demi de paix, privilège à la lumière duquel on peut mesurer a contrario de quel poids les guerres auront pesé dans l'histoire des autres nations européennes. Mais la paix n'explique pas tout. Contre ceux qui pensent qu'elle endort et qu'il faut de grands défis pour réveiller les peuples, la Suède montre quel usage positif et même conquérant on peut faire de la paix. C'est un assez grand réconfort.

Maurice BLIN.

Pour un parti démocratique moderne

PAR JACQUES M. JAUBERT ET HENRI BOURBON

EXCOMMUNIE par le Régime actuel, le Parti politique doit être réhabilité.

Mais si l'on admet que les Partis sont indispensables au bon fonctionnement d'une société démocratique, ce n'est point pour défendre leur caricature.

La corruption du meilleur donne aisément le pire et le parti laisse s'affadir le sens de sa vocation. Dans un pays où la polémique contre les partis est une tradition historique, tout ce qui, en eux, est négatif a été mis dans une lumière très vive.

Et les partis eux-mêmes n'ont souvent que trop ressemblé à l'idée malveillante que se faisaient d'eux leurs détracteurs. Il faut une longue patience historique pour qu'un parti se dégage de la faction et trouve sa vérité démocratique.

Le moment est favorable aujourd'hui. L'époque des révolutions et des guerres de religions cède la place à l'ère de la coexistence pacifique et de l'œcuménisme. Le combat se transforme en débat. Né de luttes qui opposaient des intégrismes, le parti doit son tour faire sa conversion et devenir l'instrument pleinement démocratique d'une société démocratique.

Contraints par l'événement, certains partis traditionnels ont compris la nécessité d'une telle transformation. Deux idées, de plus en plus répandues, peuvent orienter et orientent déjà avec plus ou moins de bonheur, cette évolution ; un parti doit avoir une vocation majoritaire, il doit se dégager de toute gangue idéologique. Appliquées, ces deux idées entraîneraient à elles seules une révolution dans nos mœurs politiques. Elles ont pour mérite de répondre au double vœu populaire de clarté et d'efficacité. Pour séduisantes qu'elles soient, leur mise en œuvre n'en comporte pas moins certains dangers. Comme toutes les idées-forces, habilement captées, elles peuvent conduire à une schématisation abusive, servir des intérêts contradictoires, être utilisées pour conserver privilèges et vieilles habitudes, ou à l'inverse réduire jusqu'à la nier la valeur profonde d'un engagement politique. La volonté louable d'assurer la stabilité et l'efficacité au moyen d'une force majoritaire, dans la mesure où elle pousse à la création d'un seul parti dominant, contient en germe la négation de la Démocratie qui vit de l'alternance. Il y a une équivoque dans l'idée de vocation majoritaire. Fondé sur une analyse trop superficielle, cet espoir de voir naître de vastes groupes politiques amène à réduire l'importance de la durée et des facteurs

proprement historiques, à minimiser l'influence encore réelle de certaines idéologies et à s'exposer au danger de constituer des partis qui ne seraient que des amalgames sans âme ni foi. Le péril le plus prochain est la confusion. Tout parti doit apparaître, se définir et vivre dans la clarté sans laquelle très vite la désaffection du peuple referait de lui un clan sans avenir.

Ces remarques n'expriment pas des réticences devant une novation aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Mais à quoi servirait une mutation qui, pour révolutionnaire qu'elle pût apparaître serait la source de nouvelles ambiguïtés et de nouveaux vices aussi grands et aussi graves que les anciens. Alors que l'on parle de fédérer, de créer, de rénover, il n'est peut-être pas inutile de pousser la réflexion sur ce que doit être un parti politique moderne.

Sans la référence à un modèle qui a valeur à la fois sociologique et éthique, la pensée se condamne à l'improvisation, et l'action à l'aventure.

Un tel modèle, qui voudrait ne pas être une abstraction morte, ne se dégagera pas du premier coup. Il ne peut d'ailleurs être question que d'en déterminer une première ébauche. Nous commencerons par une analyse des fonctions d'un parti dans une démocratie adaptée aux exigences contemporaines.

FONCTION DE SELECTION

Le parti a certainement une vocation privilégiée à remplir certaines fonctions alors que pour d'autres fonctions sa compétence sera partagée avec différents groupes. Un parti démocratique ne saurait en effet avoir la prétention totalitaire d'éliminer, d'embrigader, ou même de contrôler l'ensemble des corps intermédiaires avec lesquels au contraire il doit dialoguer. Parmi les fonctions que doit remplir un parti moderne, soit en propre, soit avec d'autres groupes, quatre paraissent essentielles : une fonction de sélection, une fonction de gestion, une fonction de novation, une fonction d'animation. Suivant l'importance accordée à telle ou telle, le parti se typera lui-même. Mais en aucun cas il ne peut négliger l'une d'entre elles sous peine de se dénaturer, car ces fonctions convergent dans l'unité du modèle.

La fonction de sélection est liée à l'activité la plus traditionnelle des partis, celle de présenter des candidats aux élections. Le rôle du parti est alors de sélectionner les hommes les plus aptes à gérer à tous les niveaux les affaires publiques et de faire approuver ce choix par les électeurs. Il importe toutefois de n'en point limiter le domaine à la rituelle formalité d'investiture et à une participation essentiellement matérielle à une campagne électorale. Cette fonction de sélection s'assortit pour le parti de droits et d'obligations. Le choix doit s'ef-

fectuer selon un processus démocratique et il donne au parti un pouvoir de contrôle sur ses candidats et ses élus. En revanche, l'organisation politique est tenue de former ses candidats, de leur apporter son aide matérielle et son soutien intellectuel, de veiller à l'information des électeurs sur leur action. On peut même penser, que pour une plus grande clarté de l'action politique, en choisissant ses candidats le parti désigne en même temps ses dirigeants. La fonction électorale dans toute son ampleur ne serait plus alors une activité séparée, elle se situerait bien au contraire au centre même de la vie du parti. Elle ne se limiterait plus à quelques périodes privilégiées, mais apparaîtrait comme la dimension la plus démocratique de l'activité politique.

FONCTION DE GESTION

La distinction entre fonction de sélection et fonction de gestion peut paraître arbitraire. La fonction de gestion met en relief la vocation de tout parti à accéder au Pouvoir pour y appliquer son programme. Or seule l'élection donne un mandat aux gouvernants, et ceux-ci pour appliquer un programme ont besoin d'une majorité. C'est en ce sens que tout parti doit avoir une vocation majoritaire c'est-à-dire avoir l'ambition d'obtenir une majorité. Il doit pour cela en prendre les moyens et se doter des assises suffisamment larges qui permettent de rassembler une vaste fraction de l'opinion publique. Cette fonction de gestion est assortie d'ailleurs d'une fonction de contestation et de contrôle lorsque le parti, éloigné du Pouvoir, se trouve dans l'opposition. Mais dans l'une et l'autre situation, la référence reste le programme. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'un programme qui distingue honnêtement le possible du souhaitable et qui vise à rendre possible ce qui est souhaitable. Un programme clair, concret et précis présenté lors des élections comme un ensemble d'objectifs, de priorités et de moyens reliés en une synthèse cohérente. Il y a là un problème de confiance entre le peuple et les partis qui est fondamental.

Un autre problème reste posé : peut-on espérer qu'en France et dans les prochaines années, un parti majoritaire puisse exister et à plus forte raison deux partis susceptibles d'être majoritaires et donc d'alterner au pouvoir puisqu'il s'agirait alors de transposer dans notre pays le modèle anglo-saxon ? L'U.N.R. malgré le prestige de son chef n'est jamais parvenue à elle seule à constituer une majorité. Les familles politiques et spirituelles sont en France nombreuses, et c'est là un obstacle qui ne peut être négligé. Sans renoncer à l'espoir de voir naître des partis à vocation majoritaire, il est sans doute raisonnable de penser que notre pays connaîtra encore des majorités de coalition, comme elle les connaît actuellement, comme elle les a toujours

Pour un parti démocratique moderne

connues, comme la majorité des démocraties les connaissent. Le modèle anglo-saxon mérite d'être hérité, il ne saurait toutefois nous faire méconnaître d'autres réalités historiques. Spéculer sur l'évolution des formations extrémistes qui deviendraient les ailes radicales de deux partis modérés entre droit et centre gauche alternant au pouvoir, n'est dans l'état actuel des choses prendre un désir pour une réalité. C'est surtout oublier qu'une fois intégrées dans un système démocratique ces formations se verraient supplantées dans leur rôle de contestation par de nouveaux groupes révolutionnaires et anti-démocratiques. Certes un parti moderne dont l'ambition est de devenir majoritaire ne saurait se bâtir sur des exclusives et éloigner des personnes ou des groupes que rien de fondamental ne sépare, mais il ne saurait non plus être un rassemblement hétéroclite, servant aux uns d'arme pour leur rancune et à d'autres de tremplin pour leurs ambitions.

FONCTION DE NOVATION

Les impératifs de la simplification de l'échiquier politique français, s'ils doivent tenir compte de la fonction de gestion qu'il incombe au parti d'assurer, ne peuvent éliminer la fonction de novation qui, plus que toute autre, permettra aux organisations politiques de préciser leurs exactes et nouvelles frontières. Chaque parti a une fonction de novation. La traditionnelle distinction entre l'ordre et le mouvement est à bien des égards dépassée. Tous les partis, sous peine de mourir, tous les gouvernements, s'ils veulent demeurer au Pouvoir, sont obligés de se situer dans le mouvement, sans pour autant renoncer à défendre certaines valeurs établies. S'il était besoin de fournir des preuves de cette constante, l'exemple anglais ou américain en fournirait de multiples. En fait réformisme et conservatisme se retrouvent dans ce qu'on appelle la Droite et la Gauche.

Est-ce à dire que rien d'essentiel ne peut désormais séparer des partis ? La distinction vient justement de la manière dont chacun conçoit sa fonction de novation. Refusant le recours à toute idéologie contraignante et vite dépassée, un parti véritable ne justifie son existence et n'est en mesure de remplir son rôle le plus noble qu'en se fondant sur la vision commune que posséderont ses membres de la société de demain, de la place qu'y trouveront les hommes et les communautés. La fonction de novation consiste à prévoir quelles seront les mutations inévitables à affronter, les modifications souhaitables à entreprendre et les moyens à mettre en œuvre compte tenu d'une conception de l'homme, et donc à désigner des objectifs à long terme qui orienteront les activités de gestion et

inciteront à rechercher de nouvelles techniques d'action politique.

On perçoit bien que cette conception revient à requérir l'existence d'une doctrine propre à chaque parti, charte fondamentale qui crée une solidarité entre ses membres et le désigne sans équivoque devant l'électeur. Cette doctrine nécessaire ne saurait être confondue avec une idéologie qui n'admet pas un pluralisme philosophique. Cette dernière fournit du devenir du monde et de l'homme une conception globale et totale d'où ne saurait découler, selon un déterminisme rigoureux, qu'une politique et une seule. Une doctrine politique ne se confond pas avec telle ou telle philosophie à laquelle chaque homme est libre de conformer sa ligne de conduite.

Une doctrine politique doit être à la fois plus et moins. Plus, car elle doit assurer une convergence entre hommes attachés à des philosophies différentes, et donc dégager au-delà de l'immédiat les valeurs fondamentales susceptibles d'orienter une action à long terme. Moins, car elle ne se présente pas comme un système déterministe ou absolutiste, mais comme un pôle de référence permettant tout à la fois l'impulsion et le contrôle d'une action. En ce sens, la doctrine politique peut se définir par rapport à l'action politique, comme une source d'inspiration et comme une éthique propre qui, au dedans d'une morale universelle, met l'accent sur certaines valeurs de préférence à d'autres. Et cette préférence oblige à définir une ligne d'action. Il va de soi que, suivant l'importance accordée aux valeurs individuelles ou collectives, la place recon nue à l'homme dans une société en tant que citoyen et travailleur, la conception des relations internationales, le choix des priorités à satisfaire, chaque doctrine inspirera de manière différente l'action d'un parti, ici la transformation l'emportant sur la conservation, là l'évolution de la société étant subie ou à l'inverse dirigée ; ce souci que soit clairement exprimée une doctrine véritable ne résulte-t-il pas de l'expérience vécue ou observée dans les partis traditionnels qui, s'appuyant sur des systèmes préfabriqués, négligeaient trop souvent de proposer un projet de civilisation qui leur soit propre ?

FONCTION D'ANIMATION

Reste enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins novateur, à analyser la fonction d'animation. Un parti moderne ne saurait être seulement une machine à faire des élus, un conseil d'administration ou une société de pensée. C'est en développant sa vitalité dans le pays par une constante action d'animation qu'il arrivera à concilier ces différentes fonctions. Le parti doit au premier chef devenir un instrument de réelle participation. Dans son mode traditionnel, la participation reposait essentiellement sur l'adhésion. Il s'agissait avant tout

STRUCTURES ET MECANISMES

d'une participation financière qui permettait au parti de dégager les ressources nécessaires à ses activités. Accessoirement, l'adhésion donnait un droit de voter à l'intérieur du parti, ce qui était ou bien un droit abusif pour les simples cotisants ou bien, pour les plus actifs, la cause d'amères désillusions. Faut-il s'en tenir à cette conception qu'il est permis de juger périmée ? En fait, il existe divers niveaux de participation, depuis l'intérêt très épisodique porté à la vie d'un parti jusqu'à la prise effective de responsabilités. Chaque parti représente un noyau autour duquel existent des cercles plus ou moins larges correspondant à des zones d'influence et de participation plus ou moins grandes. N'est-ce point de cette réalité qu'il faut partir pour présenter aux citoyens une gamme d'engagements dont chacun serait assorti de droits proportionnés aux obligations réellement assumées ? Dans une telle perspective, la notion d'animateur prend toute sa signification. L'adhérent entre dans le parti ; l'animateur, au contraire, rayonne à l'extérieur du parti. Les équipes d'animateurs sont alors de véritables foyers de vie politique et c'est à elles que reviennent dans le parti des responsabilités essentielles.

Le militant se définit exclusivement par rapport au parti dont il assure la propagande et le recrutement. Ce rôle important demeure, car l'esprit militant, c'est-à-dire le dévouement et la persévérance au service d'une conviction, est indispensable à un parti comme l'eau et le soleil le sont à une plante. Mais ce rôle ne suffit plus, compte tenu de la multiplicité et de l'implication réciproque des tâches dans la société contemporaine, compte tenu de l'évolution des comportements, des aspirations et des formes d'engagements.

Il serait nécessaire de réfléchir plus longuement sur ce que devrait être une fonction d'animation qui englobe et dépasse l'activité classique du militant. Ne peut-on la décrire comme un double courant entre le parti et l'opinion, qu'il s'agisse de l'information, de la formation civique et politique, de la connaissance des problèmes concrets et de la recherche de leurs solutions ? A un moment où l'on parle de redonner un certain dynamisme à la vie locale et régionale, les partis peuvent avec d'autres groupes jouer un rôle moteur. Encore doivent-ils imaginer des méthodes d'animation originale et aborder d'une manière résolument nouvelle les problèmes. La réponse de fait qu'ils apporteront à cette question sera le critère de leur volonté de novation.

Les fonctions qui viennent d'être rapidement analysées donneront leur sens aux structures d'un parti politique moderne. Construire des structures en oubliant ou en mettant entre parenthèses les fonctions conduirait à une dégradation peut-être irréversible de l'idée de parti politique. La définition comme la réalité des fonctions appellent imagination, création, projet, invention.

Rappeler l'essentiel n'est pas ôter de leur importance à d'autres données de fait : la question de savoir si un parti doit posséder des structures de partementales ou régionales, s'il doit être unitaire ou fédéral, s'il doit ou non autoriser en son sein des tendances organisées sont autant d'interrogations qui méritent d'être posées et soigneusement examinées.

En résumé, en vertu du primat de la fonction sur la structure, la structure du parti doit être telle qu'elle facilite l'exercice et la convergence de ces principales fonctions de sélection, de gestion, de novation et d'animation. Par certains de ses caractères, la structure sera hiérarchisée et centralisée. Mais la novation ne sera-t-elle pas d'insister sur la nécessaire décentralisation des responsabilités et de initiatives et sur les impératifs fonctionnels auxquels doit répondre une telle structure ? Partout où se livre une véritable compétition électorale, le parti, sous peine de faire de la figuration, est tenu de manifester sa présence. Au niveau de la commune, du canton, de l'arrondissement, les candidats désignés si possible plusieurs années à l'avance, ou les élus, s'appuyant sur des réseaux électoraux et des équipes d'animateurs, pourront être des représentants efficaces. Il en découle une certaine personnalisation des structures au niveau local comme elle doit exister sur le plan national, où l'état-major du parti, groupé autour de son leader, aurait tout intérêt à se considérer comme virtuellement chargé de responsabilités nationales. Cette personnalisation qui paraîtra excessive à certains, appelle en contrepartie la création de structures et de mécanismes rigoureusement démocratiques assurant la sélection des candidats, l'élaboration du programme et le contrôle de la direction du parti. Le mode de sélection des candidats doit respecter les règles élémentaires de la démocratie, c'est-à-dire les aspirations de la base, sans compromettre pour autant la nécessaire cohérence d'un ensemble. La sélection peut être établie, suivant le type d'élections, en partant des différentes formes de participation, l'investiture définitive étant subordonnée à un accord des dirigeants et du leader du parti — dirigeants et leader qui sont, cela va de soi, choisis selon des procédures démocratiques.

Ce même souci de sauvegarder la liberté et la cohérence à l'intérieur du parti doit apparaître dans la manière d'élaborer démocratiquement et rationnellement le programme, comme il doit prévaloir à toutes les autres activités. Une organisation sans liberté se condamnerait à la sclérose, sans discipline à l'impuissance.

Ces deux requêtes de liberté et de cohérence qui paraissent de sens contraire, sont exigées, l'une et l'autre, par le modèle du parti démocratique.

Pour un parti démocratique moderne

auquel elles donnent, par leur tension, vie et mouvement.

Lorsque se pose de façon urgente un problème de novation, une tension ne peut manquer également de surgir entre les hommes de réflexion qui pensent la politique sur un contexte de civilisation et les hommes d'action qui se font un devoir de la réussite et de l'efficacité. Cette tension va à la contraction si réflexion et action sont considérées comme des univers clos, séparés, incommunicables. La fonction de novation se trouverait ruinée dans la mesure où, entre un absolu idéal de promesses et une réalité contraignante, la synthèse se révélerait impossible.

Les hommes de réflexion doivent assumer les solidarités et les situations concrètes, les hommes d'action ne pas congédier les impératifs de la doctrine et des valeurs fondamentales. Ce qui suppose pour les uns comme pour les autres un dépassement de leurs habitudes et peut-être même une refonte de leurs mentalités.

Toute structure est mauvaise et corrompt le modèle du parti démocratique si elle rend difficile, paralyse ou empêche cette réconciliation de la pensée et de l'action qui est la vie démocratique elle-même.

Un parti ne pouvant s'identifier au tout de la vie nationale, des structures sont à inventer qui assureront l'information, l'ouverture, le dialogue, la confrontation avec les forces et les personnes engagées dans les activités syndicales, professionnelles, sociales, économiques, familiales ou culturelles. Enfin, il serait sage de prévoir que les orientations à long terme, discutées et décidées par l'ensemble des membres du parti, puissent s'élaborer à l'abri des sollicitations de la tactique et des enthousiasmes de congrès. En outre, il importe de souligner qu'un parti moderne ne saurait se construire, se consolider et rayonner sans découvrir et utiliser les voies et les moyens d'une pédagogie politique appropriée, partant du concret, recourant aux techniques les plus évoluées et ne méconnaissant pas les dimensions humaines et psychologiques de l'action politique.

L'animation, elle aussi, a ses exigences. Elle suppose une grande liberté des initiatives qui ne mette cependant pas en cause cohésion et coordination. A cet égard, si le département reste encore le siège effectif de l'activité sociale, économique et politique, il est bon de devancer l'évolution et d'installer dans les régions des organes de coordination, tant pour les activités d'animation que pour les recherches et les rencontres. Quoique pour une très large part orientée vers l'extérieur, l'animation ne peut vivre sans une participation effective des animateurs aux responsabilités du parti : les instances de délibération et les organes de direction, en faisant une place — et une place qui ne soit pas simplement symbolique — aux animateurs et aux hommes de

pensée et de recherche, trouveront leur véritable équilibre et introduiront ainsi des transformations non seulement quantitatives, mais qualitatives. La réussite d'une animation entraîne également une spécialisation de certaines activités. La pénétration de milieux différents, qu'ils soient agricoles, urbains, jeunes, féminins, etc., pour être efficace et durable, suppose l'existence d'organes propres qui, sans être des partis dans le parti, auront une vie dans une certaine mesure autonome. Les objections ne manquent pas à de telles propositions. Au lieu de nier les difficultés ou, à l'inverse, d'en tirer des conclusions hâtives, le vrai problème n'est-il pas de trouver une solution en améliorant les méthodes de coordination, en précisant les limites d'une nécessaire liberté d'action, en instaurant des mécanismes de conciliation ? Discipline et liberté posent bien l'équation nouvelle d'un parti moderne.

Cette équation ne sera pas insoluble : le rôle des hommes sera, en effet, en ce domaine plus qu'ailleurs, déterminant. Car, en définitive, il se pourrait bien que la novation d'un parti procède avant tout des hommes qui le feront, de leur style, de leur langage, de leur esprit, de leur énergie. Un parti ne reproduit jamais littéralement son modèle, mais il réussira à en représenter une approximation suffisante grâce au dynamisme et à la lucidité des hommes et des femmes qui s'y engageront.

La définition d'un modèle tel que nous l'avons esquissé ne constitue d'ailleurs qu'une approche nécessaire, mais non exclusive.

Une approche complémentaire, à partir d'une situation historique, est également nécessaire : on se demanderait quelles sont les chances d'un modèle comme celui dont nous avons tenté de déterminer les lignes maîtresses, par exemple, en France, où une tradition d'hostilité aux partis en tant que tels a quelque chose de viscéral dans une partie de l'opinion.

Disqualifier les partis en les confondant avec des factions, condamner leur pluralisme au nom de l'indivisibilité de la République ou de l'unité de l'Etat, ce langage tour à tour jacobin, bonapartiste, gaulliste, fait une constante française. Mais la France a aussi des traditions plus véritablement démocratiques, de la Révolution des Droits de l'Homme au socialisme humaniste de Jaurès et à la démocratie chrétienne de Marc Sangnier. Ce courant est aussi de l'histoire et il permet de parier raisonnablement pour l'avenir d'un parti démocratique qui ne peut pas surgir par génération spontanée.

La création authentique doit assurer un héritage sous peine de n'enfanter que des chimères. La nouveauté pour la nouveauté est un mot sonore et une idée vide. Ce qui importe, c'est, selon la métaphore nietzschéenne, de « lancer plus loin le javelot ». Mais encore faut-il qu'il y ait un javelot...

Henri BOURBON et Jacques-Michel JAUBERT.

Si le logement, l'éducation et dans une moindre mesure la culture sont devenus, après bien des années d'indifférence de l'opinion même la plus éclairée, des problèmes politiques majeurs dont dépendent l'avenir de notre société et le visage qu'elle aura demain, la Santé reste encore entourée de beaucoup de mystère, de croyances absurdes ou de mythes dépassés. Ce n'est assurément pas, en toute hypothèse, un problème qui passionne les citoyens. Mais tout laisse penser ou espérer qu'il y aura bientôt, à cet égard, la même flambée d'intérêt tardif que naguère, pour l'éducation.

La presse et les travaux parlementaires sont venus apporter récemment les premiers signes précurseurs. A l'occasion du débat sur le V^e Plan au Conseil Economique et au Parlement, les critiques n'ont pas manqué à la modestie des ambitions planificatrices en ce domaine. Dans le même temps, le congrès de la fédération hospitalière, qui regroupait le plus grand nombre des personnels hospitaliers, formulait également critiques et avertissements.

Mais ces signes précurseurs sont en eux-mêmes assez peu satisfaisants pour qui s'interroge sur le présent et l'avenir de notre organisation sanitaire ; car les illusions, en ce domaine voisinent trop souvent avec les ambitions généreuses. Or la santé n'est pas seulement un problème majeur dans ce qu'il est convenu d'appeler, non sans équivoque le domaine social. Toute réflexion sur les problèmes de santé, dans une économie développée comme la nôtre et qui se trouve confrontée au difficile problème de l'expansion équilibrée et de l'équitable partage des fruits, ne peut être détachée d'une réflexion sur la place que peuvent tenir dans nos institutions économiques et sociales les mécanismes de prévoyance collective. Il n'est pas non plus possible d'ignorer quelle part des ressources disponibles en hommes et en matériel, va à la satisfaction du besoin de santé et, partant, si ces ressources sont employées du mieux possible.

LA PLACE DE L'HOPITAL

La première constatation que l'on peut faire, lorsqu'on jette un regard sur le présent de notre dispositif sanitaire

L'HOPITAL EST-IL CONDAMNÉ ?

PAR JACQUES LUCIENS

est que l'hôpital y tient une place de plus en plus grande. De tous temps, mais à des degrés divers, l'hôpital a rempli deux fonctions : hébergement des pauvres et soin des malades. Il y est aujourd'hui le point de rencontre de deux mouvements parallèles qui l'ont conduit à étendre son rôle d'hébergement vers les riches et son rôle de soin vers les pauvres.

L'hôpital, en effet, a perdu peu à peu sa fonction sociale de bienfaisance puis l'assistance pour devenir, avec le développement des régimes d'assurance, une institution sanitaire de droit commun. Déjà, dès 1851, était apparue la notion de malades payants. Avec le développement de la sécurité sociale, les assurés sociaux représentent plus de 60 % de la clientèle des hôpitaux ; la charge qu'ils entraînent n'incombent plus à la commune. La fonction sociale primitive se trouve ainsi transférée à des mécanismes de prévoyance collective qui dépassent de beaucoup le cadre de l'hôpital.

A la suite de cette évolution, l'hôpital est plus légalement définie comme l'établissement où l'on soigne les malades indigents », mais, aux termes de l'article 649 du code de la santé publique, comme un établissement « ouvert à toutes les personnes dont l'état requiert ses services ».

Dans le même temps, le progrès médical a fait de l'hôpital le pivot de l'organisation sanitaire moderne. Il devient de plus en plus le centre de toutes les activités médicales. Le progrès des techniques conduit à utiliser des équipements de plus en plus complexes et coûteux. Il rend ainsi nécessaire une concentration et une spécialisation des moyens que seul permet l'hôpital, que celui-ci soit plus ou moins important ou polyvalent.

D'autre part, le développement des techniques médicales a mis l'accent sur l'importance des actions de prévention, de dépistage et de réadaptation. Dès lors, l'action en hôpital ne peut se limiter aux seuls soins des malades hébergés. L'hôpital devient un centre sanitaire au sens le plus large du terme.

La définition de l'hôpital que donne l'ordonnance du 11 décembre 1958 porte la marque de cette extension : « les hôpitaux pourvoient aux examens de médecine préventive ou de diagnostic,

aux traitements avec ou sans hospitalisation des malades, des blessés, convalescents, femmes enceintes, y compris notamment, le cas échéant, leur réadaptation fonctionnelle, ainsi que l'isolement prophylactique. »

Enfin l'hôpital est devenu par les équipements qui s'y trouvent, la qualité et la diversité des personnels qui y travaillent, un lieu privilégié pour la recherche et l'enseignement.

LA POLITIQUE SANITAIRE

Mais la politique sanitaire tient-elle compte dans ses ambitions et ses moyens de l'importance prise par l'hôpital et par la collectivité publique dans le domaine de la santé ?

S'il est difficile au vu des chiffres publiés dans le V^e Plan (1), de répondre par l'affirmative, il convient aussi et peut-être surtout de se demander si la modestie relative des moyens n'est pas compensée par un effort accru pour que ceux-ci soient le mieux utilisés possible.

Il est indéniable qu'en regard des besoins à satisfaire, les moyens financiers que la collectivité est en mesure de leur

consacrer dans les cinq ans qui viennent sont extrêmement modestes.

Un chiffre le fera comprendre : au rythme prévu d'équipement, il faudrait environ 25 ans, compte tenu des normes d'équipement par habitant admises actuellement, pour rattraper le retard de la France dans ce domaine. L'effort effectué au cours du IV^e Plan, sensible par rapport aux années antérieures, reste pourtant très inférieur à celui que font dans le même temps d'autres pays comparables à la France. Lorsque les moyens disponibles sont ainsi limités, il devient particulièrement important de définir avec netteté une politique d'équipement sanitaire et hospitalier et de s'attacher à la faire respecter.

A cet égard, les textes législatifs ou réglementaires ne doivent pas faire illusion. Depuis 1948, date de création de la commission nationale de l'organisation hospitalière, il peut sembler que l'on ait pris conscience de la nécessité de définir une politique d'équipement. Il est indéniable que, par exemple, les textes de décembre 1958, puis les circulaires du ministère de la Santé relatives à la préparation du IV^e et V^e Plan, témoignent d'un effort en ce domaine. Mais on ne saurait dire, pour autant, que la France ait une politique d'équipement sanitaire digne de ce nom. Cela a de quoi surprendre, compte tenu de l'ampleur des réformes intervenues depuis 1958 concernant les nouvelles structures hospitalières et la réforme des études médicales. Mais le drame de cette réforme c'est qu'elle est loin d'avoir été suivie par des réalisations concrètes suffisantes ; celles-ci auraient pourtant été d'autant plus nécessaires que la réforme n'avait pas eu, et de loin, la faveur de tout le corps médical. Pourtant, lors de l'élaboration du IV^e Plan, par exemple, la modicité des dotations budgétaires conduisit la commission de l'équipement sanitaire du Plan à une réduction des objectifs qu'elle avait définis et non à des choix clairement explicités ; qui plus est, l'examen de l'exécution du IV^e Plan tel qu'il est publié par le Commissariat du Plan, révèle que le ministère de la Santé a finalement substitué ses propres

● La mortalité française :

10,8 pour 1.000 habitants ; la France a donc une mortalité plus forte que l'U.R.S.S. (7,2 pour 1.000), les Pays-Bas, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis (9,3 pour 1.000), l'Italie, la Suède, la Suisse.

● Taux de mortalité pour 100.000 habitants par tuberculose en 1961 :

France : 18,4 pour 100.000 ; ce qui situe la France avec un taux de mortalité supérieur à celui des Etats-Unis (5), de la Suède (6), de la Grande-Bretagne (6,5), de l'Allemagne Fédérale (13,2), de l'Italie (14,4).

● Taux de mortalité infantile :

Le taux de mortalité infantile français est de 25,8 pour 100.000, donc plus élevé que celui de nombreux pays dont la Suède, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas.

(1) V^e Plan de développement économique et social. (La Documentation Française n° 1278 et 1278 bis).

préférences à celles de la commission.

En réalité, lorsque la collectivité prend les décisions fondamentales concernant la nature et l'implantation des équipements sanitaires et sociaux, elle adopte implicitement une certaine valeur pour la vie des diverses catégories d'individus face aux risques divers. Toute la difficulté consiste à rendre ce choix explicite.

Pour ce faire, il faudrait à la fois une claire vision des équipements existants, des besoins actuels et probables, des incidences du progrès technique dans le domaine de la santé, mais aussi une claire conscience de ce que peuvent apporter, par exemple, l'hospitalisation à domicile, le développement de la prévention dans le cadre de l'hôpital, etc.

Actuellement tout se passe comme si l'on décidait de réaliser des équipements sanitaires en évitant d'avoir à expliciter ces choix.

Le ferait-on, d'ailleurs, qu'il resterait à se demander si la France dispose actuellement des moyens propres à faire appliquer une politique sanitaire cohérente ? En réalité, la planification des équipements sanitaires n'est que partielle et indirecte.

LES MOYENS D'UNE POLITIQUE.

Elle est partielle, car elle ne couvre, en effet, que les équipements sanitaires publics. Or, en 1958, a été instituée une procédure dite de « coordination » entre les équipements hospitaliers publics et privés. Le fait que les équipements privés ne soient pas pris en compte dans le plan aboutit à ce résultat paradoxal : la procédure de coordination joue à l'encontre du secteur public, gêne, ralentit, entrave et compromet son développement dans certaines disciplines ou certaines régions. Loin d'en bénéficier, grâce au développement du secteur privé, la collectivité en souffre, car le résultat est un alourdissement général du prix des soins en France, sans

amélioration corrélative de la qualité. Faute d'une vision d'ensemble des besoins et des possibilités globales d'équipement dans une circonscription déterminée pour une période donnée, les pouvoirs publics en sont venus, en effet, à admettre au jour le jour la création d'établissements privés qui rendent ensuite onéreuse, sinon impossible, l'extension des équipements publics.

L'hôpital, en effet, est soumis à des contraintes que le secteur privé ne connaît pas : il doit, par exemple, être en mesure de satisfaire les besoins d'une circonscription déterminée, dans les spécialités qui correspondent à sa catégorie (centre régional, centre hospitalo-universitaire). Le secteur privé, en

Nombre de lits en France

	Secteurs publics	Secteurs privés
1949-1950	271.350	120.197
1962	298.064	153.973
progression	+ 9,8 %	+ 27,6 %

revanche, ne se développe que dans les spécialités « rentables » : maternité et petite chirurgie. Ce que l'on a appelé le « capitalisme sanitaire » aboutit ainsi à un déséquilibre de la gestion des hôpitaux et surtout à une déperdition des moyens. Il est certain que les établissements de soins privés ont un rôle à jouer dans un pays comme le nôtre. Il est non moins certain que ce rôle doit être précisé et planifié : il ne l'est pas, et c'est notre équipement qui en souffre.

La planification de cet équipement, d'autre part, n'est qu'indirecte. L'hôpital, l'hôpital psychiatrique, ne sont pas réalisés à l'initiative de l'Etat mais à

celle des collectivités locales, de la Sécurité sociale, de divers établissements publics, ou de simples particuliers.

Pour ne parler que des hôpitaux, et supposant qu'ait été établie une carte des implantations sanitaires souhaitables, le ministère des Affaires sociales ne disposerait d'aucun moyen pour faire entrer dans les faits. Il ne peut en effet, qu'accorder des subventions. Mais l'initiative lui échappe et lui-même, dans ce domaine, interdite. Qui plus est, la subvention qu'il accorde n'est qu'un élément d'un financement extraordinairement complexe.

Y interviennent en effet, la Sécurité sociale, les collectivités locales, les hôpitaux eux-mêmes, grâce aux amortissements qu'ils pratiquent et à la vente de leurs biens... A une époque où certains équipements hospitaliers intéressent l'ensemble du pays (tel le centre de traitement des grands brûlés de Lyon, que la catastrophe de Feyzin fait à nouveau connaître du public) il devient de plus en plus difficile d'admettre que la puissance publique ait un rôle aussi faible dans leur réalisation.

Equiper plus rationnellement, éviter les doubles emplois, mieux organiser l'hôpital, éviter que les cliniques ne vivent sur des rentes de situations abusives : autant d'impératifs que la crise financière de la Sécurité sociale va obliger à prendre en considération plus vite qu'on ne le croit souvent. Sur cette crise, un rapport récent, appelé rapport Dobler, du nom du président de la commission dont il est le fruit, a été publié il y a quelque temps au « Journal officiel ». Il montre qu'à législation constante le déficit de la Sécurité sociale en 1970 serait d'un ordre de grandeur comparable à celui des moyens financiers que l'Etat consacre aux équipements collectifs dans leur ensemble.

Il est indispensable que les Français sachent la place que tiendra l'hôpital dans notre équipement sanitaire.

Jacques LUCIENS.

Les jeunes et leur univers

PAR CÉCILE
DELANGHE

A langue anglaise, qui ne s'embarrasse pas outre mesure d'étymologie et de syntaxe, permet de créer à la demande, avec une inconsciente naïveté, le terme qui convient. Ainsi, lorsque, il y a quelques années, les générations d'après-guerre ont bondi dans l'actualité, on est immédiatement emparé du terme de « teen-agers » pour les désigner. Toutefois, ceux qui regrettent l'introduction dans notre langue d'un trop grand nombre de mots anglais peuvent opter pour les termes de « yé-yés », « mignons » ou encore « adolescents », appellations peut-être moins propres à impressionner, mais tout aussi rigoureusement contrôlées.

Ainsi donc, les jeunes sont à la mode. On s'est avisé qu'ils sont plus nombreux que jamais : ils représentent trente pour cent de la population française ; ceux qui ont actuellement entre quinze et vingt-cinq ans sont six millions et demi. Et, de ce fait, on les a assez soudainement traités comme un Etat dans un Etat ; mieux, comme un Etat étranger dont on chercherait, toute démagogie dehors, à se concier les bonnes grâces. Ils possèdent leurs magasins propres, leur mode, leurs journaux, leurs émissions et, par-dessus tout, leurs idoles. Ils ont introduit, en France, cette civilisation du gaspillage, appelée par le sociologue américain, Vance Packard, la civilisation de la poubelle, tant sont passagers leurs engouements et rapide le vieillissement de leurs manies.

VOIR UNE IDOLE, ETRE UNE IDOLE

Pour tous ces jeunes, les anciens dieux sont morts et se défont peu à peu au fond des discothèques. Car l'industrie du disque est sans aucun doute celle qui témoigne le mieux de la montée des nouvelles idoles. Johnny fut la première de ces idoles, la première à déclencher chez les « fans » ce processus d'identification dont le système pileux fait généralement les frais. Depuis le début de sa carrière, Halliday a vendu plus de onze millions de disques ; alors que Tino Rossi, après une carrière d'un quart de siècle, fêtait, il n'y a pas longtemps, son millionième disque. Depuis Johnny, il y a eu d'autres idoles ; elles se succèdent en vagues

compactes ; leur situation est sans doute plus instable, mais le disque du jour continue néanmoins à se vendre à des centaines de milliers d'exemplaires.

Bien entendu, les journaux de jeunes se chargent d'entretenir le culte. Ces journaux sont évidemment « dans le vent », les idoles forment la base de leurs pages rédactionnelles ; de là l'interminable kyrielle des photographies de l'idole en pantoufles, avec son chien, mitonnant un petit plat, ceinte, bien sûr, d'un tablier de cuisine (ceci à l'intention de la fibre paterno- ou materno-matrimoniale des amoureux ou amoureuses en puissance), les reportages sur le mariage de tel ou tel couple, etc. Au total, le tirage de la presse « jeune » atteint trois millions d'exemplaires par mois.

De leur côté, les enfants d'aujourd'hui ne savent plus à quel héros se vouer. Le modèle classique fourni par les parents trouve vite de la concurrence, notamment parmi ceux que proposent les bandes dessinées et les émissions télévisées.

Ces modèles qui vivent presque toujours une aventure « armée », qui voyagent beaucoup, ce sont pour la plupart des justiciers (Zorro est arrivé) ; et si leur but est noble, les moyens pour l'atteindre sont parfois singulièrement barbares. Et c'est ainsi que les parents, du fond de leur fauteuil, s'imaginent avoir près d'eux un charmant Petit Prince ou une tendre Madeleine, alors que les « petits », plongés dans leurs journaux, se voient en étrangleur du Far-West ou en abominable homme des neiges.

Faut-il, pour autant, voir dans cette officialisation des modes et des goûts de la jeunesse un phénomène de civilisation, et l'apparition d'une « nouvelle race », étrangère à notre culture ? Certains faits, le succès de « Salut les Copains » par exemple, montrent que, chez les jeunes, la condition sociale joue peu. Les moins de vingt ans ne constituent ni une classe, ni une espèce nouvelle, mais un parti : on en est, ou on en est pas. Ce parti se définit d'abord en fonction de l'âge sans doute, mais surtout par un état d'esprit.

Il y a deux siècles, l'adolescent, bourgeois ou paysan,

avait à quinze ans perdu l'un de ses parents ; à trente-deux ans, il était orphelin ; il pouvait être général à 20 ans, ministre à vingt-deux (Pitt), mais il était vieux à trente-cinq ans. Aujourd'hui, il n'en est plus de même : l'adolescent a ses parents, et parfois ses grands-parents ; la gérontocratie régnante fait en tout cas attendre longtemps les places aux jeunes. Dans ces conditions, pourquoi s'étonner, dit Alfred Sauvy, de voir les jeunes chercher à constituer une société bien à eux, puisqu'ils n'ont pas accès à l'autre ? Le club, la bande, le tutoiement, l'identification à un modèle prennent alors la valeur d'une participation ; avoir une idole, être une idole, c'est s'accrocher, s'affirmer.

REVOLTE ET CONSERVATISME

Et d'ailleurs, ces engouements uniformes que l'on peut observer chez les jeunes, ne sont pas une nouveauté. Sous une forme modelée par notre société, il s'agit peut-être de l'éternelle révolte d'une génération contre celle qui la précède, contre la gestion des aînés. Et ce qui fait illusion, c'est la rencontre de deux phénomènes parfaitement indépendants : d'un côté, l'évolution des rapports entre parents et enfants ; de l'autre, le fantastique développement des moyens de diffusion.

En effet, l'urbanisme, le développement des moyens de communication et d'information, le recul de l'âge de la scolarité et par suite de celui du travail ont progressivement bouleversé les rapports traditionnels entre les générations. Parallèlement, l'enfant s'est peu à peu imposé à l'adulte comme un être spécifique, doué d'une personnalité autonome, et qui, en tout cas, a son mot à dire au sein de la famille.

D'autre part, la création d'une presse et d'émissions dévouées à leur cause offre aux jeunes l'occasion de sortir de leur relatif isolement, de découvrir qu'ils sont des milliers à partager les mêmes passions ; ce qui contribue à donner au phénomène un caractère général, alors qu'il s'agit seulement d'un rassemblement de jeunes, autrefois disséminés aux quatre coins de la France.

Tous ne sont pas, d'ailleurs, animés du même fanatisme ; bien sûr, ils sont au courant ; ils connaissent le nom des idoles du jour, leurs manies, leurs tics ; mais beaucoup refusent de se laisser enrégimenter. En fait, il existe chez ces jeunes réfractaires une contradiction interne bien caractéristique de l'adolescence : ils refusent tout ce qui a composé l'univers de leurs parents ; et pourtant, ils envisagent toute démarche selon l'angle le plus conservateur et le plus matériel qui soit.

Selon une enquête de l'INSEE, la grande majorité des filles, par exemple, tiennent toujours à la symbolique bague de fiançailles. Les garçons aspirent à un foyer traditionnel de deux ou trois enfants, et 45 % pensent que les mères de famille doivent travailler hors de la maison. 88 % veulent un réfrigérateur, 85 % une automobile, 79 % une machine à laver... De ces deux jeunes, les « yé-yé » et les conservateurs, il est permis de se demander si la seconde n'est pas la plus paradoxale et la plus consternante...

Dernière remarque, enfin, sur les modes lancées par la jeunesse : il n'est pas tellement sûr qu'elle en soit l'auteur. Dans la plupart des cas, elle va chercher ses idées auprès des adultes et les adapte à ses goûts et à ses besoins. Le style, le langage qu'avait accredités hier le Op'Art, sont devenus le conformisme d'aujourd'hui. Avant d'avoir acquis droit de cité au Bus Palladium, le « bicycle » se dansait au Club Saint-Hilaire entre « gens du monde ».

Reste à savoir comment s'opère le choix des jeunes, et l'adaptation qu'ils en font. A priori, la façon dont naissent ces engouements reste un mystère. A travers les idoles. Mais ce n'est pas l'idole qui crée la mode ; elle ne la lance que si les jeunes sont prêts à l'accepter. A travers les magasins spécialement créés pour eux ? Ce n'est pas certain. Le succès des drugstores et des pubs, par exemple (ils n'ont pas du tout été ouverts à leur intention) reste inexplicable. Grâce au flair des commerçants ? on n'ignore plus que derrière le triomphe de certaines « chaussettes noires », il y avait simplement un stock à épuiser.

LES JEUNES : DES CONSOMMATEURS IMMEDIATS ET FUTURS

En réalité, ce ne sont ni les jeunes, ni les idoles, ni les commerçants qui choisissent ; c'est une armée de techniciens. Les affaires étant les affaires, les industriels se sont aperçus que les jeunes constituaient une réserve inappréciable de consommateurs et, de plus, un gibier qui mord à toutes les attrapes, mais un gibier mal connu. Psychologues et sociologues ont donc été mobilisés ; de scientifiques colloques ont émis des diagnostics sérieux. Aujourd'hui, l'exploitation des goûts et des désirs de la jeunesse repose semble-t-il, sur des mécanismes sûrs, scientifiquement élaborés. Et c'est en cela que réside la nouveauté.

Ainsi, Marcel Bleustein-Blanchet, président de « Publicis » décompose en trois points l'influence économique des jeunes :

- 1° Ce sont des consommateurs immédiats ; ils ont de l'argent de poche, ou de l'argent gagné en des quantités qu'

soutiennent activement ces lancements ; pourtant, par leur intermédiaire, une chanson, un disque, une vedette s'usent tout aussi rapidement qu'ils acquièrent la célébrité. Il ne s'agit donc pas seulement de trouver des « fans » et des oreilles ; il faut aussi découvrir de nouvelles voix, susciter les vocations ; les deux sont liés. Comment renouvelle-t-on un stock d'idoles ? Le moyen le plus efficace et le plus classique est encore de trier et de séparer le bon grain de l'ivraie. On convoque donc des filles et des garçons, tous candidats à cette enviable profession d'idole ; on les teste ; et s'ils donnent satisfaction, on les soumet à un apprentissage de deux parfois trois ans. Ce qui explique le déchet fort important : sur 2.500 candidats, cinq ont, en moyenne, une petite chance de passer au zénith.

Dès cet instant, la machine à séduire est en état de marche : puisque les jeunes sont passionnés par leurs idoles, pourquoi ne chercheraient-ils pas à les imiter jusque dans les vêtements qu'ils portent ? On va donc trouver l'idole, on lui verse un petit cachet ; on la photographie ; on inscrit, sous la photographie, une légende : « l'idole s'habille ici » ; et les ventes suivent...

L'exemple des vêtements est d'ailleurs valable pour tous les autres articles ; la projection des films « James Bond » et « Viva Maria » a été l'occasion de lancer des supports-chaussettes et des jarrettières comme en portent respectivement « 007 » et Maria.

Mais il n'y a plus de raison de s'arrêter en si bon chemin. Fortes de l'exemple de leurs aînés, les idoles, à leur tour, se convertissent au commerce : Sheila et Sylvie se lancent maintenant dans le prêt à porter.

La première collection de prêt à porter signée Sylvie Vartan sera en vente au cours des semaines à venir ; et pour mieux attirer les clientes éventuelles, l'achat d'un ensemble sera complété par un cadeau : un accessoire amusant qui portera la griffe de l'idole. Quant à Sheila, elle réinvestit, et elle a déjà mis sur pied une entreprise familiale qui, d'ores et déjà, est présente au Salon du Prêt-à-porter, au même titre que les autres firmes de la profession. Il est sans doute trop tôt pour parier sur le succès commercial de ces entreprises ; mais gageons que ces petites « fourmis » ne connaîtront certainement pas les vieux jours mélancoliques de leurs devanciers plus prodiges.

Bref, dans notre société industrielle, les jeunes se substituent progressivement aux vieillards ; la France fabrique et consomme sous le signe de la jeunesse ; et la place que prennent les jeunes est, de l'avis des meilleurs économistes, une tendance irréversible.

L'important n'est peut-être pas tellement la masse de consommateurs que forment des jeunes clients (dans quatre ou cinq ans, ils seront sans doute des adultes bien tranquilles), que ce qu'ils ont créé par leur nombre : une psychose de la jeunesse, et même un véritable mythe. Et l'on peut se demander si cette complaisance à leur égard, ce reniement de soi, cette démission de tant d'adultes n'expriment pas, au-delà de l'entreprise commerciale, le désir de se rajeunir chez des hommes qui, faute d'y avoir songé quotidiennement, découvrent soudain la vieillesse proche.

Or, dans une société, il vaut mieux que chacun joue son rôle ; c'est même ce qui la définit. Le rôle des jeunes est depuis toujours de parler trop fort, de se prendre pour des génies et de prendre les adultes pour des imbéciles. Le rôle des adultes est notamment de rallier les jeunes à une certaine vision du monde que l'on a éprouvée au feu de la vie et que l'on croit juste. Les adultes qui préfèrent s'effacer sont les vrais « croulants », et eux seuls. Certains l'ont bien compris, qui ont fait de l'enseignement et des équipements les slogans de la campagne présidentielle.

Cécile DELIANGHE.

eurs aînés n'ont jamais eues, et ils le dépensent. Parmi les célibataires, 29 % disposent de moins de 100 F par mois ; ils sont pour la plupart en état de dépendance quasi-totale vis-à-vis de leur famille. Mais 24 % disposent de 100 à 300 F par mois ; ils ne sont plus entièrement à la charge de leur famille ; ils gagnent de l'argent. Un autre groupe de 24 % dispose de 300 à 500 F par mois ; ce sont surtout les ouvriers et les employés. Enfin, 10 % ont plus de 500 F par mois.

2° Ce sont des conseillers d'achat et des conseillers avisés, au courant des dernières nouveautés et perfectionnements techniques. Ils exercent donc une influence certaine sur leurs parents. Une marque de biscuits a remonté ses ventes mensuelles de près des deux tiers, grâce à une opération-collection qui a plu aux enfants. Les femmes se sont mises à porter des culottes-gaines, parce qu'elles imaginent de « cela fait jeune », alors que les jeunes filles de seize à vingt-cinq ans ne portent jamais de gaine. Autre exemple : lors du dernier Salon de l'Automobile, le représentant d'une grande marque française a estimé que ce sont les enfants qui accompagnent leurs parents au salon, qui les pilotent vers tel ou tel stand, commentent les modèles, parfois même influencent le choix de leurs parents. Bref, leur goût de consommation rapide et la vitesse de jugement qu'ils ont en font des propagateurs d'idées extraordinaires.

3° Ce sont de futurs consommateurs. Les influencer dès aujourd'hui, les éduquer, c'est déterminer leur comportement de demain.

Reconnaissons au passage l'ingéniosité de ces lanceurs de vogues. Certes, la publicité, la radio et la télévision

LA RENCONTRE POÉTIQUE

PAR JEAN ONIMUS

LA poésie se manifeste au niveau du cri ; cri de joie ou d'angoisse, plainte ou prière, c'est un mouvement spontané de l'être intérieur qui précède toute interprétation intellectuelle, toute orientation volontaire ; expression « globale » de la conscience qui se soulage sans pouvoir encore s'analyser. Si la poésie n'a pas, au départ, cette force irréprensible elle n'est bientôt que littérature et jeu d'esprit. Certes l'art peut bien imiter la poésie mais tôt ou tard le mensonge apparaît et l'œuvre meurt de ce mensonge. « La poésie, écrit audacieusement ce rationaliste lucide qu'est Jacques Maritain, c'est l'inconscient de l'esprit en source ».

Aussi pour un véritable poète la question de la sincérité ne se pose-t-elle pas à proprement parler : il est

poète, il ne fait pas de poésie. « Mourriez-vous de ne pas écrire ? » demandait Rilke à un jeune visiteur c'est en de tels termes en effet qu'il faut parler de l'inspiration poétique : elle est irrésistible parce qu'elle dévoile l'existence même. Il faut en subir l'impact au niveau où le poète lui-même l'a subie. Ceci a été parfaitement bien vu par Ferdinand Alquié à propos du cri de Rimbaud dans la *Saison en Enfer* : « La vraie vie est absente. Nous ne sommes pas au monde ». « Veut-il signifier, demande-t-il, que la vie véritable est celle du paradis chrétien ? Condamne-t-il l'aliénation sociale qui fait de l'homme un esclave ? Je n'en sais rien mais je sais que si Rimbaud s'était contenté de dire « J'aimerais aller au ciel » ou « J'attends tout de la société future » ses déclarations n'auraient pas plus de prix qu'

elles que profèrent quotidiennement les révolutionnaires et les catéchistes. Si les paroles de Rimbaud émeuvent à ce point c'est qu'elles retrouvent une vérité absolue au niveau de l'expérience fondamentale où seève cette existence séparée de l'Être qu'est l'existence humaine. Et cette vérité non objective, non hypothétique est la source de toutes les affirmations dérivées que l'on peut en tirer et dont il est, après tout, possible que l'une d'elles ait satisfait la conscience claire de Rimbaud. Les chrétiens espéreraient-ils au ciel et les politiciens à la révolution s'ils n'étaient d'abord des hommes et ne puisaient leurs incertitudes en une conscience première qui, avant toute hypothèse, avant tout espoir formulé, est conscience de l'insatisfaction et de l'attente ? Seule cette conscience est certaine, seul le langage qui s'en tient à elle est sans mystification et sans défaut et seul il est original. Tous les sens limités que l'on peut prêter à Rimbaud, même s'il était historiquement établi que Rimbaud ait voulu donner tel ou tel d'entre eux à ses paroles, renvoient à cette réalité indéfinissable qu'est l'homme et dont la poésie est l'expression directe. Ainsi la poésie dit tout, ou, si l'on veut, ne dit rien... Donner un sens intellectuel aux paroles d'un poète c'est abandonner l'authenticité pour le discours, l'être pour l'objet, le certain pour le probable » (1).

CET ÉTONNEMENT ET CETTE FRAICHEUR

La prose apparaît avec le discours, c'est-à-dire avec l'élaboration intellectuelle des données immédiates. Mais la poésie, selon le mot d'Artaud, est « le cri même de la vie, ce qui est fait de la substance indéracinable de l'âme, qui est comme la plainte de la réalité ». Le poète est vulnérable, fragile, dépourvu des défenses intellectuelles dont dispose l'homme raisonnable ; il est directement attaqué par l'existence. C'est à partir d'une telle blessure que peut se construire ensuite la philosophie, en forme d'explication ou peut-être de protection. Mais le poète rien ne le protège, même pas les mots dont il doit pour s'exprimer déformer l'usage : « habiter poétiquement cela veut dire, écrit Heidegger, se tenir en la présence des dieux et être attaqué par la proximité essentielle des choses », ce qui est précisément la définition de l'existence authentique.

De cela les preuves concrètes abondent. Il suffit de comparer par exemple le Verlaine de *la Bonne Chanson* au poète des *Ariettes oubliées* : pourquoi le chant des canailles est-il plus littéraire que poétique ? Sans doute parce que Verlaine y joue un personnage, se conforme à un modèle et traite un thème. Les *Ariettes* sont les plaintes de la solitude, appels incohérents vers l'Absenté, jaillis du désespoir. Paul Valéry lui-même, ce poète de la patience, qui a refait, dit-on, 115 fois la *Jeune Parque*, a déclaré que la vérité poétique est la saisie d'une totalité inanalysable et presque ineffable. « Je regarde en moi ce qui se passe quand j'essaie de remplacer les formules verbales par des valeurs et des si-

gnifications non verbales qui soient indépendantes du langage adopté. J'y trouve des impulsions et des images naïves, des produits bruts de mes besoins et de mes expériences personnelles. C'est ma vie même qui s'étonne et c'est elle qui me doit fournir, si elle le peut, mes réponses car ce n'est que dans les réactions de notre vie que peut résider toute la force et comme la nécessité de notre vérité... Je puis bien appeler de tels états « poétiques » (2) ». Nous avons souligné une expression qui s'applique aussi bien à la réflexion philosophique ou religieuse qu'à la poésie : cette vie qui s'étonne en deçà des mots et des accoutumances verbales c'est la surprise poétique et c'est en même temps la métaphysique saisie en son point de jaillissement, ce peut être aussi l'adoration par laquelle l'existence se découvre en présence de l'Être.

Veut-on un exemple concret et pour ainsi dire rustique de l'irruption poétique ? Que l'on songe à *la Femme Adultère* de Camus, cette médiocre Janine dont l'existence s'est écoulée dans la banalité et la résignation. La voilà échouée par hasard dans un bourg du Sud-Algérien, au seuil du désert : c'est alors que se produit la Visitation : « Au-dessus du désert, le silence était vaste comme l'espace. Janine, appuyée de tout son corps au parapet, restait sans voix, incapable de s'arracher au vide qui s'ouvrait devant elle... Là-bas, plus au sud encore, à cet endroit où le ciel et la terre se rejoignent dans une ligne pure, là-bas, lui semblait-il soudain, quelque chose l'attendait qu'elle avait ignoré jusqu'à ce jour et qui pourtant n'avait cessé de lui manquer » (3). A l'improviste, en présence de l'Immense, cette femme a eu la révélation de son exil ; elle s'aperçoit qu'elle n'est pas au monde et que la vraie vie est absente. Cela s'exprime chez elle par une immobilité, des yeux agrandis, une déchirante nostalgie et d'étranges sanglots : « dans son cœur, écrit Camus, quelqu'un pleurait de peine et d'émerveillement ». Tel est bien le double aspect de la rencontre : un sentiment de plénitude et de vide, d'enthousiasme et d'angoisse, ce que les Grecs appelaient *thambos* et ce que les Anglais nomment *awe* : une horreur sacrée qui est ressentie comme un délire et qui jette à genoux. Une extase où se mêlent inextricablement l'absence et la présence d'une autre réalité — authentique celle-là, mais fugitive. Si Janine avait l'usage des mots, des couleurs ou des notes, elle ferait de son silence un objet de contemplation et un moyen pour d'autres d'y accéder. Mais elle ne sait que pleurer sans raison. La nuit venue, mystérieusement fascinée, elle retourne encore sur la haute terrasse de son extase pour connaître à nouveau cette plénitude et cette désolation. Ainsi sa vie, mise en alerte par la profondeur du monde, s'est pour un bref instant éveillée, s'est étonnée. Peut-être

(1) *Philosophie du Surréalisme* p. 156

(2) Valéry édit. *Pléiade*, t I p. 1318.

(3) *L'Exil et le Royaume*, p. 31.





la poésie n'est-elle pas autre chose que cet étonnement et cette fraîcheur : une pénétration insolite à travers le réseau des apparences, une plongée « métaphysique » qui est comme l'innocence retrouvée (4).

LA TRAGIQUE ET MERVEILLEUSE FUGACITÉ DE L'INSTANT

Le choc poétique se ramène à une certaine manière de pénétrer dans la totalité du présent (5). C'est une expérience de l'instantané. Il n'y a rien de plus réel que l'instant : l'instant présent n'est-il pas la seule réalité authentique ? N'est-ce pas à travers lui que nous pouvons rejoindre tout ce qui existe en même temps que nous ? Le moindre objet, les plus humbles choses, voire les plus fugaces révèlent alors leur rareté précieuse : l'envol de ce papillon, la veine qui strie cette roche, et « cette feuille brisée verte et noire, salie, cette feuille qui montre dans sa blessure toute la profondeur de ce qui est » (6)... Bref tout ce que la vie nous propose est capable de poésie : il suffit d'apprendre à y faire attention, il suffit d'offrir aux choses « un rendez-vous durable et solennel comme est une clairière » (7) : solenniser l'instant c'est tout simplement l'apercevoir dans sa tragique et merveilleuse fugacité, apercevoir, à travers lui, la Présence Universelle. Alors se produit une sorte de miracle, une Parousie : l'objet, regardé non plus pour son usage mais dans son existence, retrouve sa singularité, ce qu'il a d'irremplaçable.

Il faut, pour obtenir cette « rédemption », plonger dans la réalité vivante où les choses existent en plénitude dans une nouveauté absolue ; il faut pénétrer dans la substance du temps (*nous ne pouvons habiter*, dit René Char, *que dans l'entrouvert*) et rendre à tout ce qui advient son « hasard d'auréole » (8) ; il faut se sentir environné de l'existence simultanée de tout ce qui remplit, à l'infini, le présent. « J'entends, murmure Violaine aveugle — Qu'entends-tu ? lui demande Mara — *Les choses exister avec moi.* » C'est le secret de toute poésie ! C'est en s'approfondissant dans l'existence qu'on trouve cette transparence. « A chaque trait de notre haleine, s'écrie le poète, le monde est aussi nouveau qu'à cette première gorgée d'air dont le premier homme fit son premier souffle » (9). Postulat fondamental ! La connaissance abstraite s'installe dans l'intemporel, là où les causes et les conséquences jouent indéfiniment leur morne jeu. C'est le domaine de la prose (qui se ramène en définitive à une certaine manière de ne pas voir ou de refuser la durée). Et, par contre, la réflexion sur la poésie dérive vers une analyse de la durée vivante et du phénomène de la présence. Nos vies se déroulent dans la prose, c'est-à-dire dans une léthargie faite d'accoutumance et d'oubli ;

le don du poète est de savoir se porter au lieu d'émergence, là où surgissent les instants, et d'y établir sa vertigineuse demeure : attentif, passionné, disponible « sans expérience intérieure, nouveau venu, épris, s'éveille, lavé » (10). Alors le réel perd son visage familier et le poète, à la fois effrayé et comblé, a l'impression d'entrer pour la première fois dans l'existence profonde : « Le monde, écrit Bachelard, n'existe poétiquement que s'il est sans cesse inventé. »

UNE LUTTE CONTRE L'OBJET

L'étonnement est aux origines de la poésie autant sinon plus, que de la science. Comme le savant, le poète n'accepte pas la traduction vulgaire que l'on donne du phénomène ; il pose des questions insolites, il interroge, il reprend tout à la base. La grande leçon de Mallarmé ce fut de poser à propos de toute chose la question : « Qu'est-ce que cela veut dire ? » Ainsi interrogée, la réalité se poétise. « C'est la poésie, dit Saint John Perse, non la philosophie qui se révèle la vraie fille de l'étonnement. » Le moment poétique est celui où les choses cessent d'être des signes connus pour se charger de significations dont on n'épuise pas le sens ; instants vertigineux où l'on perd pied pour retrouver tout à coup de l'autre côté du décor. André Breton, parmi bien d'autres, a décrit cet émerveillement : « Il m'arrive de perdre soudain le fil de ma vie. Je me demande, assis dans quelque coin de l'univers, près d'un café fumant et noir, devant des mortiers polés de métal, au milieu des allées et venues de grandes femmes douces par quel chemin de la folie j'échoue enfin sur cette rade, ce qu'est au juste ce port qu'ils ont nommé ciel... Ce moment que tout m'échappe, que d'immenses lézardes se font dans le palais du monde, je lui sacrifierais toute ma vie s'il voulait seulement demeurer à ce prix dérisoire. » (11).

Les Muses, dit-on, sont filles de Mémoire, mais l'émotion poétique est, dans un premier temps, une syncope de la mémoire. On commence par oublier tout ce qu'on savait sur la chose offerte et, quand la mémoire de reconnaissance ne fonctionne plus, alors s'éveille

(4) On pourrait citer un autre exemple saisissant de la révélation poétique : l'expérience que fait la Suzanne de Giraudoux dans son île du Pacifique. Brusquement la proximité, la fraternité des choses se révèle ; leur nouveauté perpétuelle leur unité profonde. Le monde lui apparaît à nouveau.

(5) C'est l'Ur-Sprung ; le bond originel dans l'Existant dont parle Heidegger et qui est point de départ de toute œuvre artistique.

(6) Y. Bonnefoy, *Improbable* p. 29.

(7) Guillevic, *Sphère*, p. 104.

(8) Char, *Parole en Archipel*, p. 154.

(9) Claudel, *Art Poétique*, p. 45.

(10) R. Char, *Poèmes et Prose*, p. 192 et 198.

(11) *Une vague de rêves.*

LA RENCONTRE POÉTIQUE

Les autres résonances infiniment plus profondes, plus gra-
vites et plus vitales. A l'automatisme de la mémoire
de mesure le vieillissement, la sclérose de l'esprit : il faut
briser ces mécanismes pour libérer l'imagination. Yves
Bonney, qui compare la mémoire à un tronc de bois
sur lequel s'appuie la conscience, exige la chute de
l'arbre pour que jaillisse la flamme poétique :

« Pour toi j'appellerai dans l'arbre qui se brise
La flamme » (12)

Ainsi tout commence avec la sensation d'égaré ;
elle est le point de départ d'une nouvelle rencontre avec
soi-même et avec le monde.

La connaissance poétique est avant tout lutte contre
l'objet. L'objet étant une chose abstraite qui relève tou-
jours d'une catégorie connue ne peut être que banal et
inalement illusoire. C'est au-delà de l'objet que se situe
la vraie rencontre, au cœur de la réalité naissante, au
niveau de l'inclassable, quand ce qui surgit n'est encore
ni nommé ni même nommable, quand le réel n'est que
présence épaisse et mystérieuse. Il y a deux manières
de détruire l'objet : en le considérant de très près,
au point de n'en fixer qu'un détail et de bouleverser ainsi
ses proportions accoutumées, ou bien en prenant assez
de distance pour se mettre en état de ne plus le recon-
naître.

Paul Valéry nous donne un exemple frappant des deux
méthodes. M. Teste a le don de dissocier ses sensations :
dans une salle de théâtre, il contemple le public, notant
à et là l'agitation des éventails, un morceau brillant de
chair nue, etc..., son regard « épèle mille petites figures,
tombe sur un tête triste, court sur des bras, sur des gens
et enfin se brûle ». Un tel regard, à force de dévisager
ce qu'il voit, ne sait ou ne veut plus le comprendre :
il ne lit plus, il épèle, comme celui de l'enfant — ou
encore celui d'une caméra maniée par un photographe
poète qui renouvellerait l'aspect du monde en le frag-
mentant. Le don de vision étrange, nous dit Valéry,
consiste à « percevoir tout à coup par l'imagination les
choses comme appartenant à une multiplicité », c'est-à-
dire à broyer les objets afin de les faire poudroyer et
vibrer.

Un certain parti pris de myopie favorise donc la
découverte poétique. Mais Paul Valéry nous donne un
admirable exemple du processus inverse qui consiste,
cette fois, à voir de très loin et ainsi à se dégager de
la présence utile et rationnelle pour pénétrer dans ce
qu'on pourrait appeler la « pure présence ». Le texte
que nous allons citer est tiré de *Choses tues* et s'inti-
tule *London-Bridge* : « Je passais il y a quelque
temps sur le Pont de Londres et m'arrêtai pour regar-
der ce que j'aime : le spectacle d'une eau riche et
bourde et complexe, parée de nappes de nacre, trou-
vée de nuages de fange, confusément chargée d'une
quantité de navires dont les blanches vapeurs, les bras
rouvants, les actes bizarres qui balancent dans l'es-
pace balles et caisses animent les formes et font vivre
l'âme... » Le promeneur s'est arrêté. Le paysage se
décompose sous son regard qui a cessé d'accommoder.

Des détails surgissent, inopinés, incongrus. Puis la dis-
tance s'accroît, tout se brouille. « ... Je sentais derrière
moi trotter et s'écouler sans fin tout un peuple invi-
sible d'aveugles éternellement entraînés à l'objet immé-
diat de leur vie. Il me semblait que cette foule ne fût
point d'êtres singuliers ayant chacun son histoire, son
Dieu unique, ses trésors et ses tares, un monologue et
un destin ; mais j'en faisais sans le savoir, à l'ombre
de mon corps, à l'abri de mes yeux, un flux de grains,
tous identiques, identiquement aspirés par je ne sais
quel vide dont j'entendais le courant sourd et précipité
passer monotonement sur le pont ! Je n'ai jamais tant
ressenti la solitude et, mêlée d'orgueil et d'angoisse,
une perception étrange et obscure de rêver entre la
foule et l'eau. Je me trouvais coupable du crime de
poésie sur le Pont de Londres. »

Le « crime » de poésie a consisté, comme chez la
Janine d'Albert Camus, à s'écarter, à rompre avec
l'accoutumance, à pénétrer dans l'existence globale,
à faire, en somme, une expérience métaphysique.

« Comment se peut-il qu'un passant tout à coup soit
saisi d'absence et qu'il se fasse en lui un changement
si profond qu'il tombe brusquement d'un monde presque
entièrement fait de signes dans un autre monde presque
entièrement fait de significations ? Toutes choses sou-
dain perdent pour lui leurs effets ordinaires et ce
qui fait qu'on s'y reconnaît tend à s'évanouir. Il n'y a
plus d'abréviations ni presque de noms sur les objets ;
mais dans l'état le plus ordinaire le monde qui nous
environne pourrait être utilement remplacé par un
monde de symboles et d'écrêteaux. Voyez-vous ce
monde de flèches et de lettres ?... *In eo vivimus et
movemur.* »

Brusquerie du phénomène : il se produit à l'impro-
viste, dans les circonstances les plus banales : impres-
sion d'égaré dans un environnement devenu
étrange. Mais, à l'instant où les « écrêteaux » devien-
nent illisibles, par une mystérieuse compensation, les
choses commencent à nous adresser des signes et l'on
se penche pour écouter leur message. Ce qui les écoute
ce n'est plus l'intelligence seule, c'est l'être entier,
corps et âme, d'autant plus lucide et réceptif que la
longueur d'onde sur laquelle fonctionne d'habitude l'in-
telligence a été brouillée.

Rien de plus simple et pourtant rien de plus
rare que cette expérience poétique : une intermittence
dans la vie, un dévoilement qui dépouille la carapace
d'indifférence et renouvelle la circulation spirituelle.
Cet instant pèse plus lourd dans l'existence que de
longues heures d'apprivoisement et de sécurité. A la
léthargie vulgaire, il substitue une stupeur enchantée,
à l'opacité une transparence, à l'isolement la communi-
cation.

(12) *Hier régnant désert*, p. 15.



LE MIROIR D'UN MOMENT

*Il dissipe le jour,
Il montre aux hommes les images déliées de l'apparence
Il enlève aux hommes la possibilité de se distraire.
Il est dur comme la pierre,
La pierre informe,
La pierre du mouvement et de la rue,
Et son éclat est tel que toutes les armures,
tous les masques en sont faussés.
Ce que la main a pris dédaigne même de prendre la forme
de la main.
Ce qui a été compris n'existe plus,
L'oiseau s'est confondu avec le vent,
Le ciel avec sa vérité.
L'homme avec sa réalité.*

PAUL ÉLUARD

○ Eluard, poète de l'émerveillement brusque, de la découverte ingénue, n'a cessé de célébrer la « rencontre ». « *Le Miroir d'un moment* » (titre évocateur) a paru en 1926 dans *Capitale de la douleur*. Ce miroir, plus lumineux que le jour puisqu'il le dissipe, est la conscience même du poète : il dévoile, par de là les apparences mensongères et les distractions paresseuses, une réalité dure qui se volatilise aussitôt dans l'évidence intérieure ; ce qui a été ainsi compris n'existe plus.

TIRER DES EXPERIENCES SOVERAINES DE L'EPHEMERE

L'instant est ambigu : sa plénitude comble et désole. La poésie tour à tour bondit allégrement d'instant précieux en instants précieux ou ressent douloureusement leur fragilité. Paul Eluard, René Char sont poètes de l'instant heureux. La poésie, écrit ce dernier, est de toutes les eaux claires celle qui s'attarde le moins sur les reflets de ses ponts » (13). Poésie sans mémoire qui court à la vitesse même de l'instant. Pour Yves Bonnefoy au contraire « l'acte de la présence est en chaque instant la tragédie du monde » (14). Bien sûr ! Les concepts abstraits, se situant dans l'intemporel, ont à l'abri du tragique. Mais l'intimité de l'instant unit le désespoir à l'émerveillement. Au moment même où on croit posséder poétiquement le réel il vous est levé et c'est alors « l'irréparable emporté qui est le degré poétique de l'univers » (15). Aimer ce que jamais on ne verra deux fois, l'aimer assez pour avoir, une seconde, l'illusion de l'éterniser : « Nous qui mourrons peut-être un jour, murmure Saint John Perse, disons comme immortel au foyer de l'instant » (16). Le poète vit dans l'éphémère mais il en tire des expériences souveraines ; il habite l'éclair, mais « si nous habitons l'éclair il est le cœur de l'éternel » (17). Dire, rejouer sans fortement l'éphémère n'est-ce pas le sauver en quelque façon ? « Ne regardez qu'une fois la vague lever l'ancre dans la mer » ordonne René Char. Mais gardez assez pour que cette courbe unique, rencontrée en ce jour d'été reste pour vous et pour d'autres traduction visible et précaire d'une harmonie éternelle. Toute la poésie de Proust n'est-elle pas contenue dans une telle tentative ?

Eterniser l'instant n'est point d'ailleurs s'y perdre. Certes, l'erreur a pu être commise, et souvent. Il y a de la poésie légère, enivrante, qui caresse successivement la butine toutes les fleurs. En réalité, le poète rend à l'instant sa densité et son poids de chose unique ; il lui donne un caractère sacré, presque religieux. Un poème comme *Eclaircie*, dans *Les Contemplations*, n'est qu'un instant fugitif rendu glorieux. Baudelaire (18), Verlaine (19), sont de ceux qui ont ressenti comme personne la profondeur d'une minute vécue avec tout l'invisible qui l'environne. Saint John Perse proclame qu'un ordre de solennités nouvelles se compose au plus haut point de l'instant ». Non, le don de soi à la chose présente ne conduit pas au caprice mais plutôt au recueillement devant une Présence qui englobe à la fois le contemplé et le contemplateur. Par là, nous y retournerons, elle peut être le point de départ d'une montée vers l'Être. En 1902, Paul Claudel se promenait aux environs de Fou-Tchéou. Et voici qu'un jour, traversant quelque clairière, un phénomène se produisit

qui est exactement la rencontre poétique. « Je suis, écrira-t-il plus tard, l'inspecteur de la création, le vérificateur de la chose présente. La solidité de ce monde est la matière de ma béatitude ! Aux heures vulgaires nous nous servons des choses pour un usage, oubliant ceci de pur qu'elles soient. Mais quand après un long travail au travers des branches et des ronces à midi, pénétrant historiquement au sein de la clairière, je pose ma main sur la croupe brûlante du lourd rocher, l'entrée d'Alexandrie, à Jérusalem est comparable à l'énormité de ma constatation » (20). Révélation triomphale qui peut changer une vie : cette roche solide et chaude de soleil apparue en ce jour, après un « long travail » de dépouillement de soi, après l'évacuation des soucis, des projets, du passé et de l'avenir des causes et des effets, oui, cette roche pèse plus lourd que tout le reste. Parce qu'elle est là, fraternelle parce qu'elle existe avec moi en cette minute de l'univers avec toutes les autres choses qui existent en même temps qu'elle, en même temps que moi... Par elle, entrevue en ce midi, c'est le monde que j'entrevois. Tant il est vrai que la découverte poétique fait du monde ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être : une perpétuelle apparition.

Jean ONIMUS.

Ces pages sont des extraits d'un chapitre de l'ouvrage de notre collaborateur Jean Onimus « La Connaissance poétique » à paraître prochainement aux Editions Desclée de Brouwer.

(13) Poésie et prose, p. 94.

(14) L'Improbable, p. 29. Et le poète ajoute en une page admirable : « Qu'est-ce que la présence ? Cela séduit comme une œuvre d'art, cela est brut comme le vent ou la terre, cela est noir comme l'abîme et pourtant cela rassure. Cela semble un fragment d'espace parmi d'autres mais cela nous appelle et nous contient. Et c'est un instant qui va mille fois se perdre mais il a la gloire d'un dieu. » L'éternité et la mort ne sont jamais si proches que dans l'intensité vécue de l'instant. On songe aux extases dostoïevskiennes (Kirillov, Aliocha) : l'absolu et le néant s'y rejoignent. Toute présence profonde a une dimension religieuse.

(15) L'Improbable, *ibid.*, p. 110.

(16) Exil, II, p. 318.

(17) R. Char La parole en archipel, p. 152.

(18) « Baudelaire, véritable héros moderne de l'anti-concept, le premier à avoir ressenti la valeur ontologique et poétique d'une passante, le sens secret d'un lieu, la saveur d'un moment » (J.-P. Richard, *Revue critique*, N° 168, p. 390).

(19) « Chaque minute vivante dilate pour le voyant son contenu et obéit à la sommation de livrer son secret... C'est l'âme des choses dont Verlaine sait percevoir l'essence invisible derrière les apparences banales ». Bornecque, *Poèmes saturniens*, de P. Verlaine, p. 102.

(20) Connaissance de l'Est, *Le Promeneur*.

CŒUR A LA ROUE

● Ce très beau poème paru en 1937 dans *Ferraille* raconte (comme toujours chez Reverdy) l'échec de la rencontre. Le poète commence par se recueillir dans une intériorité étouffée, loin des signes excessifs de vie, qu'il s'agisse de l'enthousiasme ou du désespoir. Il cherche à se déposséder, à se délester d'une réalité trop cruelle, trop tranchante qui l'enferme dans une sorte de vide spirituel. Car partout il n'a trouvé que du vide, du mensonge, du multiple et de la mort...

Mais c'est vainement qu'il sculpte son être intime : bloc, statue, forme nette et dure, cristal rigoureux il fait ainsi obstacle à quelque chose d'autre : à l'essentiel. Il se sent plus séparé que jamais et l'on retrouve le thème cher à Reverdy du pont rompu, de la porte close, de la cloison intérieure.

Poète l'échec il n'est pas cependant poète du désespoir. Il sait qu'il y aurait un moyen d'entrouvrir l'« épaisse portière » : ce serait justement de ne pas le vouloir...

*Pourquoi s'étendre si longtemps dans les plumes de la lumière
Pourquoi s'éteindre lentement dans l'épaisseur froide de la carrière
Pourquoi courir
Pourquoi pleurer
Pourquoi tendre sa chair sensible et hésitante
A la torture de l'orage avorté*

*Pas à pas je compterai ma vie rebelle
Mot à mot je lirai cette lettre cruelle
Et sur les épines du soir
Sous les pointes rougies du ciel à pile ou face
Je jeterai mon sort vide dans le fossé
Et les désirs
Et les retours
Et les nœuds trop serrés de la distance
Je laisserai sur le tranchant du vide toutes les croix
Tous les reflets perfides de l'espoir et de la chance
Dans les moindres nuances de la voix qui résonne
Dans les frémissements de ta peau sous le vent
Les plissements de ton visage sous les aiguilles de la lune
Les trous de ton esprit heurté par le danger
Et surtout les émotions cachées qui se dispersent une à une
C'est la mort
Le craquement des fibres dans la nuit
Le bloc taillé dans la chair qui durcit
Cette statue intérieure que moi-même je sculpte
Cette forme abritée qui devient nette et dure
Ce repli dans le cœur qu'on ne verra jamais
Ces lignes dans l'esprit plus clair que tu méprises
Le cristal rigoureux que la passion irise
Le rendez-vous manqué*

*Rien ne fera d'un pont à l'autre la lumière
Rien ne fera jouer les gonds rouillés de l'épaisse portière*

*Il suffirait d'un geste à peine dessiné
D'un mouvement de lèvres sans murmure
D'un regard sans intention trop arrêtée
Il suffirait de rien
Mais rien ne suffira
Dans la nuit de velours
Masque du vide*

PIERRE REVERDY

GIACOMETTI

une lente et cruelle méditation sur l'homme

CHAQUE grand artiste qui meurt laisse en nous l'amer regret de n'avoir pas participé plus attentivement à l'élaboration et à l'évolution de son œuvre, et quelquefois d'avoir totalement méconnu la richesse de celle-ci. Il a pourtant sa place dans la partie la plus intime de notre pensée lorsque cette œuvre nous a pénétrés et a donné à notre vision, à notre sensibilité, une tout autre dimension.

Après Braque, Le Corbusier, Lurçat, la sculpture se trouve à son tour dépossédée par la disparition d'un homme dont la vie indépendante et secrète n'aura pas donné au grand public les artifices publicitaires dont il aime habituellement se repaître. Les œuvres des artistes nous apparaissent d'autant plus attachantes qu'elles n'ont pas subi cette détérioration et qu'elles viennent à nous dans leur plus grande vérité.

Ce n'est pas la seule mort d'un grand sculpteur, dont nous respectons l'intégrité, que nous regrettons, mais celle d'un dessinateur et d'un peintre accompli. L'homme était au centre de ses préoccupations, et les nombreuses variantes de ses créations peuvent former un cortège fantasmagorique de corps décharnés, figés dans un hié-

ratisme comme seuls les Egyptiens ont pu le créer, ou marchant vers on ne sait quel horizon mystérieux.

L'IMPORTANCE DU CADRE FAMILIAL

Né en 1901 à Stampa, petit village de la Suisse italienne, Giacometti, sous l'influence de son père, peintre impressionniste, commence très tôt à peindre et à sculpter. Ses modèles, à quelques exceptions près, font partie de son cadre familial, et il ne cessera pas d'en être autrement jusqu'à ses derniers mois : son frère Diego, sa mère à laquelle il voue une grande admiration, enfin sa femme Annette Arm. Ses premières œuvres de peintre sont placées sous le signe d'un impressionnisme trop élaboré et souvent très froid. Les bustes qu'il sculpte consciencieusement laissent peu de place à l'imagination, n'est-ce l'étrange regard dont ils sont animés et la douceur de leurs traits.

Giacometti effectue en 1920 un voyage en Italie et se lie avec les œuvres des Tintoret, Cimabué, Giotto...

Si ces découvertes parfois bouleversantes ne sont pas le départ de nouvelles recherches, il reste néanmoins que l'émotion qu'il en retire stimule son esprit créateur.

Seconde étape lorsqu'il arrive à Paris en 1922, capitale centralis-

atrice de toutes les conceptions artistiques. Entré à l'académie de la Grande Chaumière, il fréquente l'atelier Bourdelle. L'enseignement qu'on y dispense, l'atmosphère propice à la recherche font que Giacometti se découvre tout un coup dans l'impossibilité de puiser quoi que ce soit de fructueux dans la copie journalière de ces chefs-fades et sans personnalité. Il adhère alors au groupe surréaliste et il subit l'influence des arts exotiques. Giacometti entre dans la période d'une sculpture de l'imagination où seul l'initié semble po-

ir pénétrer. Cette sculpture métamorphique rejoint pourtant ces arts africains qui ont provoqué à leur introduction en Europe un bouleversement complet.

Pour l'artiste européen, qui ne peut basculer complètement vers ces mystérieuses civilisations, de cette attirance pour les arts exotiques, il ne restera qu'une influence, qu'un passage au cours duquel il aura mis en formes tout ce qu'il porte en lui de joie et de humour, de tragique et d'anarchique.

Cette ambiguïté et cette dispersion, Giacometti les avait bien senties et ne pouvait s'y abandonner complètement. L'esprit s'épuise à vouloir créer une chose un jour, puis à vouloir créer autre chose un autre jour.

N EQUILIBRE ENTRE LA VIE ET LA MORT

Son brusque retour en 1935 à sa figure (tant en peinture, gravure, sculpture) démontre qu'il n'a jamais quitté sa maturité pour renouer avec ce qui obscurément ne l'a jamais quitté : la recherche dans la méditation d'une réalité informelle. L'espace et la froideur que signalaient ses œuvres surréalistes et abstraites se dissolvent complètement quand on contemple longuement cette suite de personnages d'allures spectrales, comme venus d'une planète inconnue. Cette période où il côtoyait Desnos, André Masson, Paul Klee, Fernand Léger, Jeanne Hébuterne, Jeanne Hébuterne, Prévert, Miro, n'a pu empêcher que concrétiser le rêve fantastique et unique qui hante jusqu'à sa mort chaque artiste. Ces figures énigmatiques, qui semblent en équilibre entre la vie et la mort, plus je scrute leurs silhouettes arrachées à l'espace, amarrées sur leur socle grossier, plus je les considère comme des objets de culte d'une nouvelle religion. Et devant leurs visages émaciés, semblables à ceux des momies de l'ancienne Egypte, et sur leurs corps de boue pétrifiée, et sur ces visages sans sexe et sans mains, votre regard prend peur. Il prend

« On ne peut pas exprimer par des mots ce qu'on a dans l'œil et dans la main. Les paroles faussent les pensées, les écrits faussent les paroles : on ne se reconnaît plus. Je ne crois pas à un problème de l'espace, l'espace est créé par les objets, un mobile se déplaçant tandis qu'aucun point de son corps n'est en contact avec un autre objet n'aurait pas la sensation de l'espace. Ce qui compte, c'est le sujet. L'espace, les formes, la toile, le plâtre, le bronze... autant de moyens. L'important est de recréer un objet qui puisse donner la sensation la plus proche de celle ressentie à la vue du sujet... »

« La sculpture repose sur le vide. C'est l'espace qu'on creuse pour construire l'objet et à son tour l'objet crée un espace. C'est l'espace même qui est entre le sujet et le sculpteur. » Alberto Giacometti.

peur devant cette démythification de l'homme qui reste là énigmatique ou qui marche silencieusement vers vous, comme pour pénétrer l'intérieur de votre propre corps. Cette lente et cruelle méditation, nous la retrouvons dans ces peintures où les personnages sur fond d'ocre et de gris surgissent, inquiétants par l'étrange fixité de leur regard, de leur attitude, au centre de cet espace sans vie. Alors l'interrogation commence lentement à s'infiltrer en

nous: quelles sortes d'hommes sommes-nous donc devenus ? Sommes-nous à demi vivants ? ou sommes-nous ces êtres ascétiques créés par la main d'un dieu inconnu, errant dans un monde sans passé ?

Jean GODON

Bibliographie : Alberto Giacometti. Essais, photos, dessins (Editions de l'Arche, Zurich).

Alberto Giacometti, par Jacques Dupin (Maeght, éditeur).

NOTES DE LECTURE

La fondation de la C.D.U.

PAR LÉO SCHWERING

Qu'apporte le livre de M. Schwering (1) sur la démocratie chrétienne allemande à des non-Allemands ? Il nous fait comprendre les causes réelles du développement et de la force de la C.D.U., qui sont principalement politiques.

On peut considérer, sans trop d'arbitraire, deux parties de longueur inégale dans cet ouvrage qui pourraient s'intituler d'une façon schématique, la première, « Construction de la C.D.U. et combat contre le Centre catholique », la seconde, « Apparition et montée d'Adenauer ».

Quiconque est un peu familier avec l'histoire allemande contemporaine ne peut pas ne pas être frappé du sérieux, du dévouement, de l'enthousiasme de ces hommes qui, après douze ans d'interruption de l'activité politique démocratique dans leur pays, ont essayé dès l'été 1945 de lui redonner vie. L'auteur lui-même, qui a participé à cette renaissance, avait connu, en raison de ses opinions, le camp de concentration. Ce qui est le plus remarquable — et qui s'est avéré à longue échéance comme une décision de haute portée — c'est le courage et la lucidité avec lesquels cette poignée d'hommes qui provenaient presque tous du « Centre catholique » s'est écartée d'une tradition tentante, mais à certains égards très dangereuse, pour faire naître quelque chose de nouveau. Ils ont dû combattre contre les éléments conservateurs qui voulaient faire revivre purement et simplement le « Centre catholique » et ont dès l'abord souligné qu'il fallait construire un grand parti chrétien inter-confessionnel. Ils ont ainsi évité la multiplicité et l'éparpillement de partis qui avaient grandement contribué à la chute de la République de Weimar et ils ont mis fin à l'union trop étroite qui avait existé entre l'Eglise catholique et le Centre. Les prêtres et les religieux qui participèrent aux premières réunions de travail de la nouvelle formation comme conseillers,

certains évêques qui furent également consultés, n'étaient pas les derniers à soutenir ce point de vue. Des personnalités protestantes, des pasteurs connus, n'hésitèrent pas à prendre la parole dès les premières réunions organisées par le nouveau parti qui devait également recueillir très vite l'adhésion d'éléments de valeur provenant d'autres formations que le Centre et ayant acquis une expérience politique avant 1933.

C'est d'ailleurs par l'option fondamentale sur l'indépendance vis-à-vis de l'Eglise et le caractère interconfessionnel du parti plus que par l'originalité du programme qu'ont été vraiment posés les fondements solides de la C.D.U., qui en ont fait virtuellement un parti de vocation majoritaire. En effet, rien n'est très nouveau dans le programme, et s'il pouvait apparaître comme un souffle d'air pur après la période de 1933 à 1945, il n'est en rien original. Ses créateurs sont fermement opposés au national-socialisme et soucieux d'affirmer les droits de la personne humaine. Mais ils n'en sont pas moins décidés à marquer une aussi ferme opposition au communisme et même au socialisme. Le terme « socialisme chrétien », qui avait fait discrètement son apparition dans quelques documents préparatoires, a vite disparu. Sur les bases de conceptions sociales-chrétiennes assez traditionnelles, bien que non traditionalistes, les fondateurs de la C.D.U. ont créé un parti « bourgeois » (il est toujours curieux pour les Français de trouver ce terme employé tout naturellement en Allemagne pour désigner les partis que nous nommons « modérés » ou « centristes »), appuyé sur les classes moyennes, la paysannerie et les ouvriers chrétiens dont le nombre d'anciens syndicalistes.

Si nous négligeons les aspects plus particuliers de la croissance de la C.D.U. dans les différentes parties de l'Allemagne séparées par l'occupation et aussi par les traditions politiques, le fait saillant est, à partir du printemps 1946, l'importance croissante prise par Konrad Adenauer dans le parti. Avec une clarté et une franchise parfaites, l'auteur montre bien que celui-ci n'a pas été un militant du parti, ni un véritable ouvrier de la toute première heure. Pendant la première période

(1) Léo Schwering — Frühgeschichte der Christlich-demokratischen Union — Kommunalverlag, Recklinghausen.

gestation, il est resté un peu à côté, jouant parfois rôle d'un ancien et d'un conseiller un peu détaché de la politique courante. Mais l'auteur reconnaît immédiatement les qualités exceptionnelles de l'homme qui, 70 ans passés, devait faire son entrée par la grande porte dans la politique mondiale. En effet, suivant la tradition allemande, Adenauer, maire de Cologne jusqu'en 1933, avait été mêlé plus à la vie publique qu'à la vie politique proprement dite. Écarté par Hitler, puis par le gouvernement militaire de la zone d'occupation française qui l'avait rapidement jugé impropre à exercer les fonctions de bourgmestre de Cologne, il fait un coup figure d'homme d'État et prononce, le 24 mars 1946, à Cologne, un grand discours politique de plusieurs heures. Les auditeurs eurent l'impression, écrit Leo Schwing, qu'ils venaient d'entendre un véritable homme d'État, « qui savait ce qu'il voulait ». Le 5 février précédent, il avait été élu président du parti pour la Rhénanie. C'est à ce moment-là qu'on aurait entendu un vieux routier de la politique lancer une plaisanterie latine qui devait s'avérer lourde de sens : « Conradus ante portas. »

Sachant prendre ses distances vis-à-vis des autorités militaires d'occupation qui avaient permis et parfois favorisé le renouveau de la vie politique, attentif aux problèmes immédiats qui se posaient à la population — vitaillement, logement, réfugiés —, Adenauer se montra dès l'origine partisan de l'intégration de l'Allemagne à l'Europe, très attaché aux droits politiques et culturels de la personne, champion de la décentralisation (2) politique et administrative en Allemagne. Comme de sa ville, Cologne, capitale traditionnelle et fierté du « catholicisme politique », il parle avec un accent rhénan et colonais très marqué, qui est, avec sa longévité, une source de plaisanteries innombrables.

(2) Par une singulière ironie, les Allemands nous ont emprunté le mot « Dezentralisation » pour désigner une réalité bien plus allemande que française !

Sur le plan économique et social, les nécessités de l'époque et les tendances, au fond conservatrices, du futur chancelier, d'ailleurs plus tourné vers les problèmes politiques que vers l'économie, ne le conduisaient pas à des propositions très révolutionnaires et il y a là, depuis lors, une des constantes de la C.D.U. malgré certaines innovations réelles.

Avec, à sa tête, cet homme de premier plan, à sa base des militants convaincus, bientôt appuyés par une solide organisation de permanents et une presse de valeur, la C.D.U. devait rapidement éliminer les survivants de l'ancienne tendance du Centre catholique, distancer les autres partis et notamment le S.P.D. La naissance, le développement de la C.S.U. et son alliance avec la C.D.U. sont une tout autre histoire.

En prenant après la guerre une position très nette sur les droits de la personne et leur expression politique par opposition au nazisme, en défendant une politique d'indépendance vis-à-vis des autorités d'occupation, en s'attachant à la constitution d'un solide parti modéré des classes moyennes et de la bourgeoisie, la C.D.U. se donnait des assises très fermes et affirmait sa vocation de parti majoritaire avant même la renaissance d'une vie politique complète en Allemagne. Mais la principale cause de son succès réside dans la lucide et courageuse décision des anciens militants du Centre catholique qui furent les ouvriers de la première heure. Refusant la solution de facilité qu'aurait été la constitution d'un parti purement catholique axé sur le Rhin dans une Allemagne où les protestants avaient cessé d'être une importante majorité, ces Rhénans ont fondé un grand parti inter-confessionnel et démocrate indépendant de l'Église catholique. Cet exemple montre que la part du déterminisme dans l'histoire est souvent plus limitée qu'on ne le croit. Une autre option que celle prise par ces quelques hommes en 1945-1946 aurait pu conduire l'Allemagne à la division des partis, à l'instabilité politique, ou à la contrainte au clivage catholiques contre socialistes.

Georges CEYZERIEU.

Le plan ou l'anti-hasard

PAR PIERRE MASSÉ

Le livre (1) écrit par celui qui fut Commissaire général du Plan durant le septennat 1959-1965 et à qui toute planification est redevable des grands progrès qu'elle a accomplis tant du point de vue de la réflexion théorique que de son prestige international, se compose d'une série de textes partiellement publiés déjà dans des revues d'un accès parfois difficile à un

public non spécialisé. Le propos de l'auteur ressort parfaitement du titre de l'essai introductif, « L'aventure calculée » : comment le calcul peut-il éclairer l'aventure que constitue toute action humaine insérée dans un environnement à la fois complexe et incertain, et amenée au surplus à faire face à d'autres actions qui peuvent lui être antagonistes ?

A partir de cette interrogation centrale, deux lignes de réflexion se dessinent, que résume la distinction faite p. 27 entre ce qui est, dans l'attitude devant l'ave-

(1) Gallimard, Collection Idées.

nir, « exploration de terres inconnues » et « ce qui est réponse à des problèmes précis ».

EXPLORATION DE TERRES INCONNUES

La plongée dans l'inconnu est le fait de la **prospective**, que l'auteur avait déjà dissociée de la prévision dans un article paru dans le n° 4 de la revue **Prospective**, et qu'il analyse ici en se demandant « quelles méthodes sont à notre disposition pour extraire du champ des possibles quelques figures utiles à notre comportement immédiat » ? La voie d'approche déterministe ne peut être d'un grand secours, car elle ne vaut que dans l'univers de la prévision parfaite où les situations futures peuvent être considérées « soit comme impossibles, soit comme certaines, mais en aucun cas comme douteuses » (p. 64). C'est ne pas tenir compte des virtualités du futur, qui exigent l'inversion de la démarche traditionnelle : partir, « non pas d'un avenir déduit, mais d'une pluralité d'avenirs imaginés » (p. 33). La différence avec l'optique prévisionnelle classique est qu'ici, on cherche à imaginer l'imprévu, pour y parer, et qu'à côté du possible, on recherche le souhaitable — tout en s'appuyant sur la projection des tendances passées, qui constitue un support utile pour la réflexion.

Après le stade liminaire de l'exploration de l'avenir, vient celui de l'« étude du champ des possibles », où il s'agit d'éliminer l'incohérent et d'écarter le superflu pour ne garder que les « anticipations pertinentes » (2). A cette phase succède celle du « raccordement au réel », où l'on cherche à s'assurer que la situation envisagée est plausible ; ce sera le cas « s'il existe un ensemble de décisions praticables permettant d'atteindre **probablement** cette situation ou une situation au moins aussi bonne » (p. 37). Ici se posera un problème d'arbitrage entre souhaitable et probable, ou si l'on préfère, entre abondance et sécurité.

Le dernier trait de l'attitude prospective, c'est que les décisions à prendre seront en fait échelonnées dans le temps, sur la base d'une information — et d'aléas — qui ne cesse de se modifier. D'où un dilemme : impossible de tout décider d'entrée de jeu, en refusant de tenir compte des circonstances nouvelles ; impossible également d'agir sans se préoccuper de notre conduite future, « car aucun ensemble présumé de conséquences ne pourrait être attaché à notre acte présent qui échapperait, par suite, à tout jugement de valeur » (p. 40). A ce dilemme, une issue : la révision des plans, qui trouve une illustration concrète dans le V^e Plan français, avec son système d'« indicateurs d'alerte ».

(2) C. à d. celles dont l'existence est de nature à modifier les décisions prises.

(3) Le but du Groupe 1985 a été précisément de procéder à une réflexion globale sur l'avenir de l'économie et de la société française d'ici 1985 (cf. le rapport publié par ce groupe à la Documentation Française sous le titre **Réflexions pour 1985**).

Les réflexions qui précèdent valent pour un cent de décision **unique**. Or l'environnement réel est caractérisé par la **pluralité des centres de décision**, dont s'agit d'harmoniser les projets. Deux solutions extrêmes existent, qui ne sont pas de simples schémas de manœuvres d'économie politique, en dépit des transformations qu'elles ont déjà subies : le mécanisme du marché, et celui du plan impératif (que les théoriciens de langue anglaise appellent **command economy**). Pierre Massé a démontré le fonctionnement et en montre les lacunes avec une précision magistrale. Il analyse par contraste la « troisième voie de l'harmonisation » constituée par le Plan français, « combinaison perfectible de réalisation et de volonté », auquel tout le chapitre V est consacré.

Le réalisme relève de l'analyse économique et de l'appréciation des risques d'une politique de croissance. La volonté, elle, est orientée par les **valeurs** et par les **fin**s. Pierre Massé tient à distinguer ces deux concepts que l'on est parfois porté à tenir pour interchangeables : « on tend vers des fins, on affirme des valeurs. Les uns ouvrent des voies. Les autres posent des limites. » (pp. 54-55). On peut diverger sur les premières, l'accord sur les secondes est un préalable à la cohésion du tout social. L'économiste dirait qu'elles ont le même caractère absolu que les « contraintes physiques » c'est-à-dire les limites constituées par les disponibilités en facteurs de production.

Quant aux fins, elles sont multiples et difficiles à classer, pour ne pas dire à hiérarchiser. P. Massé en propose dans son article précité de **Prospective**, une typologie particulièrement éclairante qui s'organise autour des cinq catégories de **puissance, loisir, consommation, création et solidarité**, c'est-à-dire qui est conçue par référence aux emplois finals des résultats de la croissance économique. P. Massé prolonge cette analyse dans deux directions : d'une part, la diversification des objectifs correspondant aux cinq types précités d'économie (consistant notamment à identifier pour chaque fin économique une sorte de « minimum vital » qui « prendrait le caractère impératif d'une valeur ») ; d'autre part, la prise en considération de la façon dont les hommes participent au processus de développement économique et social.

Avant de passer aux éléments du futur maîtrisable par le calcul, notons que dans une autre partie du livre les problèmes de prospective sont également présentés, sous l'angle de l'aménagement du territoire (chap. IV). La meilleure façon de définir ce terme tout chargé de résonances passionnelles (et intraduisible en anglais) notons-le en passant) est peut-être contenue dans le sous-titre de ce chapitre : « projection géographique de la société de l'avenir ». En effet l'aménagement du territoire ne peut par essence être conçu dans une perspective au jour le jour, parce que « des décennies sont nécessaires pour modifier l'équilibre d'un territoire » (p. 106). C'est dire que les « mécanismes naturels » — ceux du marché — ne peuvent assurer la localisation des activités, vu leur caractère insuffisamment prospectif. En sens inverse, on ne peut s'autoriser des insuffisances du calcul économique décentralisé pour décider n'importe quoi sous prétexte de volontarisme économique. L'action régionale doit s'insérer dans une perspective lointaine (3), tout en sachant que cette perspective conserve inévitablement un certain flou : on n

La foule solitaire

PAR DAVID RIESMAN

Il est de certains livres comme de quelques cathédrales. On ne peut y pénétrer sans rester confondu devant tant de trouvailles dont chacune appelle à la contemplation, de détails dont chacun constitue un petit chef-d'œuvre. Le livre de David Riesman (1) donne cette impression de richesse et chaque élément de la construction quasi architecturale qu'il présente mérite une grande attention.

Une classification ternaire forme la charpente de l'ouvrage mais elle n'en est pas la seule idée. Donnée comme un instrument de travail, elle permet d'aborder pratiquement tous les problèmes importants qui se posent à l'homme occidental, en fonction de son « caractère social ». Par « caractère social » Riesman entend « cette partie du caractère qui est commune à plusieurs groupes sociaux importants et qui... est le produit de l'expérience de ces groupes ». Il distingue trois types de caractères sociaux en liaison étroite avec les trois étapes démographiques qui nous ont conduits du Moyen Âge à nos jours. A la première étape nous trouvons passage à une population qui augmente très lentement, le nombre des naissances est à peu près égal au nombre des décès, la société est alors en phase de « fort potentiel de croissance » ; en effet, si l'on arrive à faire baisser le taux de mortalité, la population croît très rapidement, et elle passe au stade de la « croissance transitoire ». Lorsque le taux des naissances baisse à son tour et que les personnes d'un certain âge occupent une place importante au sein de la population, la société connaît à ce moment-là le « début du déclin démographique ».

La trame de l'ouvrage repose sur le lien établi par Riesman entre l'évolution démographique des sociétés et l'évolution caractérologique des individus qui la commentent. Il appelle « tradition directed » (déterminés par la tradition) les individus vivant dans une société à « fort potentiel de croissance » et dont la tendance profonde est de suivre la tradition, « inner directed » (intro-déterminés) ceux qui vivent dans une société arrivée au stade de la « croissance transitoire » et qui ont tendance à acquérir très tôt dans leur existence un ensemble de buts relevant de la vie intérieure », enfin, il appelle « other directed » (extro-déterminés) ceux qui appartiennent à une société arrivée au « début du déclin démographique » : les individus y sont principalement réceptifs aux autres, à leurs contemporains, à leurs « pairs » dont ils recherchent l'approbation et l'affection. Cependant cette triple distinction ne se veut nullement absolue. Riesman insiste bien sur le fait que ces trois types de caractère sont des « abstractions ». Dans une société donnée, ils peuvent tous trois coexister et se chevaucher, de même qu'un individu peut très bien, au cours de son existence, passer par ces trois stades. C'est la prédominance de l'un ou l'autre de ces caractères qui permet de penser que le Moyen Âge

connaissait une société à « détermination traditionnelle », le dix-neuvième siècle une société « intro-déterminée » et que les grandes villes du vingtième siècle entrées dans l'ère de la consommation voient les premières populations « extra-déterminées ».

Le caractère « tradition directed » tend à disparaître du monde occidental (il est encore prépondérant en Inde, en Égypte et dans la plupart des pays en voie de développement) mais les deux autres types y coexistent. Aussi mettrons-nous l'accent sur l'intro et sur l'extro-détermination et plus particulièrement sur cette dernière dans la mesure où c'est elle qui risque de régner sur les sociétés de demain.

Notons encore qu'il est impossible de rendre compte ici de toutes les analyses de l'auteur ni même d'énumérer tous les problèmes abordés. Riesman considère l'individu aux différents âges de sa vie. L'enfant intro-déterminé vit au foyer, sous l'autorité de ses parents. Ces derniers veulent former son caractère afin qu'il puisse voler de ses propres ailes. « On peut dire, écrit Riesman, que des parents eux-mêmes intro-déterminés installent dans leur enfant un gyroscope psychologique et le mettent en marche ; cet appareil est construit d'après leurs propres caractéristiques et celles d'autres autorités. Au contraire, au stade de l'extro-détermination, où l'on remet tout en question et où l'on doit être approuvé par les « autres », les parents ne sont pas en mesure de donner à l'enfant une image nette du comportement à adopter, et des manœuvres à faire ». Ces parents inquiets apprennent à l'enfant que rien dans son caractère, son travail, etc., n'a une valeur absolue : « Tout ce qu'il est, tout ce qu'il fait est apprécié uniquement en fonction du jugement des autres. La différence entre les deux types se trouve donc accrue par la suite. A l'âge adulte, l'individu intro-déterminé ne vit que pour l'effort, la production étant une composante essentielle de la société arrivée au stade de la « croissance transitoire et l'engagement personnel le seul moyen d'atteindre son étoile ». En revanche, l'individu extro-déterminé, consommateur, sensible au jugement des autres, vit dans un monde où les relations humaines ont pris le pas sur les machines et l'organisation du travail. Tout comportement est socialisé dans des groupes de pairs formés en fonction de l'âge, de l'habitat, du travail et des loisirs. Ces derniers sont considérables et ils sont aussi un moyen de se faire accepter par les autres. La culture de masse « est utilisée dans des buts d'adaptation au groupe ». Plusieurs études des magazines féminins ont conduit Riesman à conclure « qu'un grand nombre de nouvelles, d'illustrations et, naturellement mais avec bien plus de subtilités, d'annonces publicitaires, étaient en bonne partie consacrées aux façons de manipuler le moi afin de manipuler les autres, et d'abord pour atteindre des biens aussi intangibles que l'affection ». L'une des principales caractéristiques de cette société extro-déterminée est l'indifférence. La politique, par exemple, est perçue comme

(1) « La Foule solitaire » : Arthaud, Paris, 1964, 379 p.

un spectacle, alors que dans la société introduite elle était une lutte contre le mal. Les extradéterminés, mieux informés, connaissant, semble-t-il mieux les limites de l'action politique, ne s'engagent plus. Ce qu'ils recherchent, ce sont les informations, ils veulent être au courant.

Cependant il ne faut pas pour autant charger le terme « extradéterminé » d'un coefficient péjoratif. Riesman a exposé une conception de la société qui accepte l'évolution qui se dessine d'une ère de « loisirs, de sympathie humaine et d'abondance » et qui peut être promise d'une autre possibilité que l'extradétermination.

En effet, par-delà les trois types précédemment établis et qui sont des types « historiques » correspondant à trois phases d'évolution d'une société, David Riesman distingue trois types « universels » d'individus.

— « L'adapté » : c'est celui « dont la structure caractérogénique correspond entièrement aux exigences de sa société ou de sa classe sociale à chacun des divers stades de la courbe démographique ». C'est le type parfait correspondant à chacune des trois catégories historiques.

— « L'anomique » : c'est « celui qui ne se conforme pas aux normes caractérielles de la société. Ils vont « du hors-la-loi classique jusqu'aux types catatoniques qui ne conservent même plus une étincelle de vie ».

— « L'autonome » : c'est celui qui peut se conformer aux normes de la société, mais « il conserve son libre arbitre, pour choisir entre la conformité et la non-conformité de comportement ».

Pour essayer de dégager des possibilités d'évolution offertes à « un type plus autonome de caractère social »,

Riesman expose certaines idées sur le travail et les distractions des classes moyennes.

La conclusion du livre est une certaine espérance en un devenir autonome des hommes. Mais *La Foule solitaire* a été écrite en 1948 et dans l'avant-propos qu'il lui consacre dans l'édition française de 1964, Riesman constate que « l'examen des perspectives utopiques par quoi se termine *La Foule solitaire* ne semblait pas très satisfaisant à l'époque et l'est encore moins rétrospectivement ». Il espère cependant que son livre aura du moins aidé à la connaissance des Etats-Unis et « peut-être aussi des sociétés qui ont atteint ou vont atteindre l'opulence dans le monde qui nous entoure ».

Lorsqu'on referme le livre, l'impression est que le but a bien été atteint. On peut ne pas accepter totalement le lien établi entre démographie et caractérogénie et David Riesman lui-même a ultérieurement renoncé au schéma démographique, il l'a écrit dans la préface de la réédition américaine de 1960, puis dans l'avant-propos de l'édition française de 1964.

Mais la richesse de l'ouvrage, la clarté de l'exposé, la tenue de l'argumentation nous permettent d'avoir, au bout de lecture, une vision plus globale et plus nette du mouvement des sociétés et de l'évolution des individus. Ici tombent les cloisons souvent arbitrairement élevées entre les disciplines : sociologie, psychologie, psychologie sociale, science politique, histoire, ethnologie, etc. Enfin aucune ligne n'est la répétition d'une autre en d'autres termes et l'impression finale est que, si Riesman le voulait, chaque paragraphe de son livre pourrait donner naissance à un autre ouvrage.

Janine MOSSUZ

L'Europe solidaire

PAR ANDRÉ MARCHAL

Y a-t-il un Marché Commun

PAR PAUL FABRA

« Les retrouvailles » des Six à Luxembourg annoncent-elles une prochaine relance du Marché Commun ? Celui-ci revient au premier rang de l'actualité. Au moment où chacun s'interroge sur son avenir, deux livres récents apportent des réponses aux questions que chacun d'entre nous se pose : le premier est l'ouvrage du professeur André Marchal, *L'Intégration territoriale* (Presses Universitaires de France), résumé d'une étude beaucoup plus importante, que nous analyserons ici plus particulièrement, *L'Europe solidaire* (1) ; le second est l'œuvre d'un journaliste, spécialiste des questions

internationales au « Monde », Paul Fabra. Ce petit livre au titre inquiétant, *Y a-t-il un Marché Commun*, vient de paraître aux Editions du Seuil, collection Société dirigée par R. Fossaert.

Dans *L'Europe solidaire*, M. André Marchal examine de manière approfondie les bases doctrinales et les problèmes fondamentaux de la construction européenne. Il s'attache d'abord à justifier les raisons de son choix en faveur de « l'intégration territoriale » et du régionalisme européen, qu'il oppose au libéralisme classique au mondialisme de « l'Europe sans rivages », chère à M. François Perroux. Il n'a pas de peine à démontrer que l'Europe économique est beaucoup plus qu'une

(1) Editions Cujas.

ration des marchés : une intégration des économies nationales, assurant l'égalité des chances et l'unité de direction. L'intégration européenne doit être à la fois économique, sociale et, sous une forme ou sous une autre, politique. Elle exige une étroite coordination des politiques nationales. Bref, il serait vain d'espérer que Six pourront atteindre les objectifs ambitieux du Traité de Rome en réalisant une simple union douanière.

M. André Marchal démontre en second lieu la nécessité de dépasser le faux dilemme du « politique d'abord » ou de « l'économique d'abord ». Ce dilemme, promu par les promoteurs de la Communauté Européenne ont été, avec succès, de le briser une fois pour toutes. L'objectif final de l'intégration économique est évidemment l'unification politique de l'Europe, son contenu et sa signification sont déjà largement politiques : « L'Europe », disait Robert Schuman, dans sa célèbre déclaration du 9 mai 1950, ne se fera pas d'un coup, ni dans la construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Entre une fédération impossible et une coopération intergouvernementale inefficace, la méthode communautaire a permis de faire progresser, pas à pas, avec réalisme, la construction d'un vaste « espace de solidarité », l'Europe des Six.

L'auteur oppose enfin à l'union partielle par secteurs, l'exemple de la C.E.C.A. a montré les limites — notamment lors de la crise charbonnière en 1958 — de l'union des économies nationales, amorcée par le Traité de Rome : moins supranational à certains égards, le Marché Commun, est, en réalité plus communautaire, dans la mesure où il se propose de fusionner l'ensemble des économies et d'aboutir à une « vaste zone de politique économique commune ».

La conclusion de cette analyse apparaît dans le titre des deux livres : on ne peut créer l'Europe par des constructions juridiques artificielles. Un pouvoir européen ne peut se constituer et ne peut être efficace que dans la mesure où il s'appuie sur un sentiment de solidarité suffisamment fort, c'est-à-dire assez conscient de lui-même, et assez général pour que tous les membres de la Communauté intégrée acceptent les décisions d'une autorité politique supra-nationale. M. Marchal estime que, de ce point de vue, seules les nations constituent aujourd'hui un véritable espace de solidarité réalisant une intégration complète. L'Europe n'en est pas encore arrivée à ce stade de développement qu'il ferait d'elle une « grande nation ».

La création d'un Etat fédéral européen, même si on l'accepte comme objectif à long terme, serait donc impossible, pour longtemps encore, dans le cadre de l'Europe des Six. De même que le libre échange n'est que le aboutissement de l'intégration économique et sociale, même la Fédération ne serait que le point d'arrivée de l'union européenne. On ne pourrait l'atteindre qu'au terme d'un long cheminement, d'un processus continu d'intégration, assurant à la fois des progrès sur le plan économique et sur le plan politique, dans le secteur prioritaire des producteurs, etc. — et dans la coordination des politiques gouvernementales. En un mot, aux yeux de M. André Marchal, l'intégration européenne passe actuellement par la coopération des Etats, et il ne peut en être autrement.

C'est pourquoi, il se montre si sévère à l'égard des

mystiques de la supranationalité et des partisans de la Fédération politique immédiate. Leurs « excès de vitesse », et de langage, ne peuvent, croit-il, que retarder la construction européenne en durcissant la résistance et en ajoutant aux difficultés inévitables de l'intégration d'inutiles controverses doctrinales.

On peut contester ce point de vue. Mais on ne peut mettre en doute ni les sentiments européens de M. André Marchal, ni son honnêteté intellectuelle, ni la solidité de son analyse. Elle constitue une contribution importante à la recherche d'une doctrine réaliste de l'unification européenne.

Les lacunes et les difficultés de l'intégration économique, malgré les progrès spectaculaires accomplis par le Marché Commun depuis 1958, sont également mis en lumière dans l'excellent petit livre de M. Paul Fabra : tous les problèmes actuels de la Communauté y sont exposés de la manière la plus vivante et la plus agréable. La lecture de cette chronique rapide, sans être superficielle, éclaire beaucoup les discussions en cours.

L'un des mérites de M. Fabra est d'avoir démonté ce qu'il appelle « la mécanique de Bruxelles » et expliqué ce qui a permis aux institutions communes de se révéler jusqu'à présent aussi efficaces : le droit d'initiative de la Commission et son dialogue avec le Conseil des ministres de la Communauté. M. Fabra montre également l'importance du choix des hommes désignés pour conduire cette action subtile et difficile. « **L'indépendance et la compétence de la Commission** sont deux conditions indispensables pour assurer le bon fonctionnement de la mécanique de Bruxelles, mais l'une et l'autre ne peuvent être pleinement remplies que si les Etats le veulent bien. »

Nous sommes là, comme on le voit, en pleine actualité. M. Paul Fabra conclut pour sa part qu'il faudrait pour l'instant accepter un statu quo institutionnel. « Convenons, dit-il, qu'au sein du Marché Commun, toutes les décisions de caractère politique continueront à être prises à l'unanimité. »

Les pionniers de l'union européenne auraient-ils sous-estimé les difficultés de leur entreprise ? En tout cas, la situation a beaucoup changé depuis 1958. Les Etats nationaux ont retrouvé partout leur force et parfois leurs ambitions et, du même coup, se montrent plus réticents à l'égard de délégations de souveraineté. La mise en œuvre des politiques communes, prévues par le Traité, se heurte déjà — qu'on songe à l'exemple agricole — aux plus graves difficultés. « L'Europe des Six », remarquait M. Marjolin, est en équilibre instable du fait de l'ambiguïté de sa nature : à la fois communauté et agrégat d'Etats nationaux, qui continuent à jouir, dans la plupart des domaines, d'une souveraineté sans limites. L'équilibre, avait-il ajouté, peut se rompre et soit aboutir à la paralysie, soit au contraire, engendrer son propre dynamisme. »

On peut certes faire encore beaucoup de chemin grâce à la coordination volontaire des politiques nationales. Mais pour prendre un nouvel élan, pour trouver son second souffle, le Marché Commun semble avoir besoin, aujourd'hui, d'un supplément de volonté politique. La réalisation intégrale du Traité de Rome sera-t-elle possible sans l'établissement, par exemple, d'une autorité politique commune ? M. André Marchal l'a reconnu lui-même : si l'intégration politique est actuelle-

ment impossible, l'intégration économique est insuffisante et elle ne conduit pas automatiquement à l'unité politique.

L'Europe, il est vrai, a jusqu'à présent démontré le mouvement en marchant. Il ne peut y avoir d'institutions européennes efficaces sans volonté commune. Il

ne peut y avoir de volonté européenne sans institutions communes.

« Y a-t-il un Marché Commun ? », s'interroge Paul Fabra. Plus qu'on ne le pense et moins qu'on le dit. Y a-t-il une Europe unie ? Cela est une autre histoire.

Jacques MALLET.

L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises

PAR J.-F. GRAVIER

Jean-François Gravier, géographe et ancien expert du Commissariat au Plan, collaborateur de la « Vie Française », directeur de la revue « Economies régionales », a, depuis la publication en 1947 de son livre « Paris et le désert français », éclairci de façon magistrale la mise en valeur de la France par une expansion régionale comportant, à la faveur des révolutions industrielles, croissance économique de contrées déshéritées.

Son « Aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises » (1) nouvellement paru, complète et couronne tous ses travaux antérieurs sur le sujet.

Il nous propose une organisation régionale de la France fondée sur le possibilisme géographique, sur les traditions de l'histoire et sur les exigences de l'économie, tous à la fois, ce qui nous change des projets de découpage inspirés par les calculs de minorités agissantes et par les soins de préparation de majorités électorales sans tenir compte des affinités des populations intéressées.

Il réduit les régions de programme existantes de 21 à 16 en groupant la Lorraine et l'Alsace, la Haute et la Basse-Normandie, la Bourgogne et la Franche-Comté, l'Auvergne et le Limousin, le Nord et la Picardie. Il réintègre, à juste titre, le département de l'Aisne dans la Champagne, tant le rattachement de Soissons et de Château-Thierry à Amiens était un non sens.

Autant la division du territoire en neuf régions, proposée par la Commission nationale d'aménagement du territoire et sectionnant la carte des départements pour promouvoir neuf villes en métropoles succédant à Paris, relève de l'utopie technocratique, autant celle soigneusement étudiée par J.-F. Gravier, économiste confirmé par des travaux appréciés touchant les courants commerciaux, l'implantation de barrages et d'in-

dustries, procède d'un sens aigu et appliqué des réalités et de la prospective.

L'ouvrage a deux autres mérites. Pour épargner à la France l'accélération de la désertification en cours il préconise l'extension de la révolution industrielle un maillage de villes moyennes et de satellites semi-ruraux qui permettra une symbiose de la ville et de la campagne au lieu de sacrifier la seconde à la première comme le font les plans des technocrates.

S'il détache les vocations de métropole d'équilibre à accéder à des fonctions de classe européenne ; Lille, Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz-Thionville, Aix-Marseille, Nantes-Rennes, Lyon-Grenoble, il souligne dans chaque région les fonctions complémentaires revenant à trois piliers urbains : Orléans-Bourges-Tours dans le Centre, Poitiers-Angoulême-La Rochelle en Poitou-Charente, Clermont-Ferrand-Limoges-Moulins en Auvergne, Montpellier-Nîmes-Perpignan en Languedoc, Reims-Troyes-Saint-Quentin en Champagne.

Alors que la politique d'aménagement du territoire a négligé jusqu'ici l'équipement culturel qu'est le développement de la vie régionale, J.-F. Gravier instruit de réalisations britanniques et néerlandaise, et sensible aux enseignements des grands intendants du XVIII^e siècle Blossac, Tourny et Turgot, recommande la reconstitution des centres administratifs et économiques en foyers de renaissance architecturale, théâtrale et lyrique luttant contre la laideur et l'ennui, foyers dont la nécessité n'est d'ailleurs pas contestée dans les options régionales du V^e Plan.

Depuis qu'il est en France question d'aménagement du territoire, ce plan est le premier qui ait été valablement tracé pour hausser notre pays au niveau de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Italie en matière d'expansion économique et de décentralisation.

Yves CHATAIGNEAU

(1) Flammarion, éditeur.

Polémiques et dialogues (suite)

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET ORLÉANISME

« La faillite de la Démocratie chrétienne », c'est le thème de rhétorique politique aussi connu et pré-briqué que, dans les classes, le parallèle d'Achille d'Ulysse ou la comparaison entre Corneille et Racine. Après bien d'autres (mais il appartient à une famille congénitalement en retard sur le mouvement de l'histoire), le comte de Paris vient de s'essayer à traiter un sujet de dissertation dont François Mauriac a depuis longtemps publié un inégalable corrigé-modèle. Il s'agit de montrer que la démocratie chrétienne a définitivement viré à droite puisqu'un ancien président du M.R.P. a eu l'impudence d'être candidat contre le général de Gaulle auquel s'est rallié, avec une dévotion sourcilleuse et soupçonneuse, l'héritier de la plus illustre et de la plus politiquement malchanceuse des familles françaises. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'orléanisme tente un abordement par la gauche de la démocratie chrétienne. En 1793, aux premières heures de la Convention, un prince d'Orléans, le père du futur Louis-Philippe, aïeul en ligne directe du comte de Paris, voulut se situer bien à gauche et faire sa cour au pouvoir du jour, vota la mort de son cousin Louis XVI, lors que l'abbé Grégoire, ancêtre de la démocratie chrétienne, justement parce qu'il était un vrai démocrate, refusa avec un courage exemplaire de baptiser la République naissante dans le sang d'un roi. En 1966 comme en 1793, il est permis de préférer une

certaine rigueur démocrate chrétienne à des complaisances orléanistes — qui n'ont guère porté bonheur à cette oblique maison.

POLICE ET POLITIQUE

L'affaire Ben Barka est une « entreprise criminelle », comme a dit d'un mot qui est de son écriture le général de Gaulle, elle est aussi une sinistre et ténébreuse machination politico-policière. La vive réaction du Président de la République sera-t-elle assez efficace pour que toute la lumière soit faite et toute la vérité découverte sur ce grave scandale, dont l'ampleur n'aurait pas été mise en évidence sans l'action de la Presse ? On le souhaite, on l'espère, car une certaine idée de la liberté humaine et de la dignité d'Etat est en cause. Que les gouvernements se prêtent de part et d'autre des frontières le mutuel appui de leurs polices pour surveiller et au besoin neutraliser des exilés politiques, qui sont autant de conspirateurs virtuels, la chose est sans doute assez tristement habituelle, qu'on se souvienne de l'affaire Argoud : « Polices de tous les pays, unissez-vous », telle est la sainte alliance des temps modernes, rempart de l'ordre établi. Mais ce sont des secrets qu'il importe de ne pas savoir et Balzac vendait la mèche lorsqu'il faisait de la morale de Vautrin la source, le principe et le modèle de toute raison d'Etat...

Arguments, invectives, outrages

par Etienne BORNE

QUE la récente campagne présidentielle ait d'un coup repolitisé la France, ou qu'elle ait seulement révélé que le pays était moins dépolitisé qu'il ne semblait, il est maintenant prouvé que les Français, et c'est une bonne prédisposition démocratique, ont le goût du débat et de la confrontation. Mais la concurrence des idées ne va jamais sans la rivalité des hommes et l'affrontement des passions — d'autant plus qu'une longue et obstinée tradition fait que les Français, politiquement parlant, ne se sauvent souvent du scepticisme que par un fanatisme de guerre de religion, quitte à ne se guérir de ce fanatisme qu'en retombant dans le scepticisme (à moins qu'ils ne se fabriquent des mixtes aberrants de fanatisme et de scepticisme, dont la mentalité poujadiste, heureusement refoulée dans la dernière campagne, est un assez bon exemple). Aussi un regain d'animation politique s'accompagne-t-il inévitablement de poussées proprement fanatiques. Au surplus, dans un siècle où vedettes et champions remplacent les dieux des vieilles mythologies, les grands thèmes politiques ne sont convaincants que dans la mesure où ils s'incarnent dans des personnalités visibles aux yeux, sensibles au cœur, et connues divinement, si l'on peut dire, par leurs images et leurs apparitions ; existent avec le plus d'intensité ceux de ces « héros » qui suscitent ici la plus ardente sympathie, et par conséquent ailleurs la plus vive répulsion ; l'image télévisée donne à cette existence on ne sait quelle magie, réminiscence dans la technicité moderne d'un archaïque sortilège. D'où la tentation dans le combat politique de réveiller et d'entretenir l'antipathie contre l'adversaire en disqualifiant ses intentions, et d'aller ainsi de l'argument à l'invective en mêlant polémique et outrage.

MEME lorsque l'inspiration, le mouvement oratoire, la contestation les amenaient à durcir et à aiguïser le trait, les candidats ont su dans l'ensemble garder dignité et mesure. Toutefois, il était dans l'ordre des choses que le candidat de l'extrême-droite qui n'avait pour tout programme qu'un anti-gaullisme négatif, abdiquât toute retenue lorsqu'il interpellait tel une furie cornélienne « l'unique objet de son ressentiment ». Et le général de Gaulle, en refusant de reconnaître ses adversaires comme de véritables interlocuteurs et de vrais partenaires a pratiqué une politique du mépris peu compatible avec l'esprit d'un dialogue démocratique ; au surplus, peindre systématiquement en noir tout ce qui vient des partis traditionnels ou touche à la IV^e République, cette lassante invective qui tourne à la routine doit comporter sa part de comédie puisqu'elle n'empêche pas le pouvoir actuel de faire appel à tel illustre du régime défunt pour relever d'un peu de couleur le gris de l'équipe ministérielle. Le sentiment de la grandeur de l'enjeu a cependant maintenu à la hauteur qui convenait l'ordinaire langage des principaux candidats. Mais l'appétit de gagner, ou pire

la peur de perdre, qui font les mauvais joueurs, ont jeté dans des polémiques insultantes un certain nombre d'épignes et quelques livres écrivains qui devraient savoir, puisque le langage est leur métier, le poids qu'une parole outrageante. La honte de cette campagne a été la manière dont tel gaulliste de choc a traité Jean Lecanuet et François Mitterrand, accusé tout bonnement de tartufferie, tant les insulteurs de cette race ont l'invention pauvre. Si se présenter contre le général constitue une impiété plus encore qu'une insolence, cette conduite sacrilège ne saurait appeler que des rites d'exécration qui, en vouant le coupable aux dieux infernaux, congédient la raison avec la démocratie. Et il est regrettable qu'un chrétien aussi incontestable que François Mauriac se soit fait le grand prêtre de cette liturgie païenne.

LE centre peut être une plate et plane commodité mais aussi le haut lieu battu de vents contraires à tous les horizons. Et il faut bien constater que dans cette campagne, c'est le « centriste » qui s'est trouvé exposé aux polémiques les plus démesurées. Il avait beau dire qu'il fallait faire l'Europe, et pour rendre efficace l'aide aux pays en voie de développement et pour empêcher que nous ne soyons de ce côté-ci de l'Atlantique « les contremaitres du patron américain », il n'était bruit que de son mépris des enseignements chrétiens sur la justice distributive, de son atlantisme inconditionnel, de son sourire yankee, des dollars dont on avait rempli ses poches. Jean Lecanuet a eu le tort de mépriser ce qui était méprisable, et de ne pas diaboliser leur fait à des calomnieurs qui ont, au dernier moment, intimidé bien des sympathies naissantes. Quelques-uns des agresseurs n'étaient pas sans excuses : hommes de gauche, gaullistes de décision ou de tentation, mais d'autant plus conscients de ce nationalisme de ce personnalisme autoritaire qui donnent au gaullisme une saveur de droit, il leur était pénible d'avouer, pour s'expliquer, seulement des raisons honorables, partagées, vulnérables, démantelées comme sont des raisons d'hommes engagés dans les combats de la politique ; il fallait pour faire passer le choc difficile un grand coup d'alcool et de passion et les invectives contre le candidat du centre venaient à point pour échauffer un sentiment gaulliste ou gaullisant malcontent de lui-même. L'ouverture que Jean Lecanuet a faite sur sa droite pouvait et devait être politiquement discutée ; crier à la trahison, c'est substituer la lapidation au débat. Ainsi François Mauriac s'est laissé aller à gémir qu'il n'imaginait pas que « le parti d'Etienne Borne » put descendre aussi bas. Je me fais depuis toujours une certaine idée de l'honneur qui m'impose d'être solidaire de ceux qui sont outragés surtout à un moment où les mutations pleines de risques des choses auxquelles je tiens m'obligent à enraciner dans la fidélité exigence et vigilance.